



**Agriculture durable en Moyenne Montagne,
évaluation et évolution**



Commanditaire :
Fédération Régionale
des Civam Auvergne



Nombre de pages : 33
Nombre d'annexes : 20
Durée du stage : 3 mois
Année : 2010

Destinataires : Nathalie BLETTERIE, Françoise SARRAZIN, Corinne MELLET-ESNOUF

La Fédération Régionale des Civam Auvergne

Coordonnées :

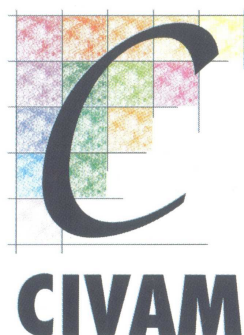
1 allée des Eaux et Forêts

Résidence des étudiants VétagroSup

63370 Lempdes

tél : 04 73 61 94 04

fax : 04 73 61 94 41



Présidente :

Josiane GUY

Agricultrice

Maitre de stage :

Corinne MELLET-ESNOUF

Coordinatrice régionale

Le réseau des Civam est organisé en 3 échelons, national, régional et départemental. Le mouvement des Civam est constitué en 1950 par l'Association des instituteurs agricoles et de la Ligue française de l'enseignement, dans le but de moderniser l'agriculture et les campagnes. Leur préoccupation est avant tout citoyenne, ils souhaitent trouver des réponses originales dans leurs domaines (énergie, respect des terroirs et territoires...). Le fil conducteur des Civam reste la solidarité et les démarches durables.

La FR Civam Auvergne fut créée le 1er septembre 1990, suite à la décentralisation. Le projet associatif s'articule autour de 4 missions centrales :

- ❖ Formation et sensibilisation
- ❖ Appui conseil et accompagnement
- ❖ Développement du partenariat au service du développement rural
- ❖ Animation de réseaux : producteurs fermiers, accueil éducatif, accompagnement de filière, démarche vers l'agriculture durable...

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier la FR Civam qui m'a accueilli en stage. Plus particulièrement Corinne MELLET-ESNOUF qui, afin de me permettre d'évoluer et d'apprendre, m'a fait confiance dans l'avancement de mon travail. Son soutien et l'attention qu'elle a portée à la mission qui m'a été confiée m'ont permis de prendre confiance en mon travail et de me sentir comme un membre de l'équipe d'animation. Merci également aux autres salariées de l'association qui m'ont apportées à la fois des informations techniques et un soutien logistique.

L'encadrement que m'a apporté Nathalie BLETTIERIE en tant que tutrice, a été important dans la réflexion autour de la construction de mon rapport.

Pour finir, je remercie les agriculteurs qui ont acceptés de me rencontrer et de partager leurs expériences. Ces échanges ont été à chaque fois extrêmement enrichissants.

Glossaire

ADEME : Agence De l'Environnement Et de la Maitrise de l'Energie
ADMM : Agriculture Durable en Moyenne Montagne
ANMA : Association Nationale des Maîtresses Agricoles
APABA : Association des Producteurs Agro-Biologiques de l'Aveyron

BL : Bovin Lait
BV : Bovin Viande

CEDAPAS : Centre d'Etude pour le développement Agricole Plus Autonome et Solidaire
CEIPAL : Centre d'Etude International Paysanne et d'Action Local
CEMAGREF : Institut de Recherche en Science et Technologie pour l'Environnement
CNJA : Centre National des Jeunes Agriculteurs
CEN L-R : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
CEPA : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne
CERAMAC : Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Massif Central
Civam : Centre d'Initiative pour la Valorisation de l'Agriculture et des Milieux ruraux
CO² : Dioxyde de carbone

DAEG : Diagnostic Agri-Environnemental Géographique
DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DIAGE : Outil de diagnostic global de l'exploitation

ENESAD : Agro Sup Dijon : Institut National Supérieur des Sciences Agronomique, de l'alimentation et de l'environnement
ENFA : Ecole Nationale de Formation Agronomique

FEDER : Fond Européen de Développement Régional
FN Civam : Fédération Nationale des Centre d'Initiative pour Valoriser de l'Agriculture et le Milieu rural
FPNRF : Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
FR Civam : Fédération Régionale des Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

HVE : Haute Valeur Environnementale
HVN : Haute Valeur Naturelle
IAE : Infrastructure Agro-Ecologique
ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
IDEA : Indice de Durabilité des Exploitations Agricoles
Ifocap : Institut de Formation pour les Acteurs du Monde Agricole et Rural
INPACT : Initiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale
INRA : Institut Nationale pour la Recherche Agricole
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technique Agricole

PAC : Politique Agricole Commune
PDRH : Plan de Développement Rural Hexagonal
PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale
PNR : Parc Naturel Régional
PPE : Plan de Performance Energétique

RAD : Réseau Agriculture Durable
SAU : Surface Agricole Utile
SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

UAE : Unité Agro-Ecologique
UTH : Unité de Travail Humain
WWF : World Wildlife Fund

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction | 1 |
| Partie I : Contexte du stage..... | 2 |
| I/ Présentation de la structure de stage | 2 |
| 1- Le réseau des Civam | 2 |
| 2- La Fédération Régionale des Civam Auvergne..... | 3 |
| 3- Pourquoi cette structure?..... | 3 |
| II/ Le projet Agriculture Durable en Moyenne Montagne (ADMM) | 3 |
| 1- Caractéristiques de la moyenne montagne | 3 |
| 2- Un projet à l'échelle du Massif Central | 4 |
| 3- L'Agriculture Durable en Moyenne Montagne | 5 |
| 4- Les acteurs du projet | 6 |
| 5- Mission confiée | 7 |
| III/Conclusion partielle..... | 7 |
| Partie II : La problématique..... | 8 |
| I/ Du contexte à la problématique..... | 8 |
| 1- L'agriculture durable | 8 |
| 2- Contexte du projet : diversité et évolution | 8 |
| 3- Enjeux : vers la durabilité..... | 9 |
| 4- Développement de la problématique..... | 9 |
| 5- Des objectifs..... | 10 |
| 6- Vers une approche de la réponse..... | 10 |
| II/ Pertinence du sujet..... | 10 |
| III/ Synthèse bibliographique | 11 |
| 1- L'agriculture durable | 11 |
| 2- L'agriculture de moyenne montagne | 11 |
| 3- Les méthodes d'évaluation de la durabilité..... | 12 |
| IV/ Conclusion partielle | 12 |
| Partie III : Travail de stage | 13 |
| I/ La création d'un réseau..... | 13 |
| II/ L'évaluation des fermes engagées..... | 14 |
| 1- Les méthodes multi-piliers | 14 |
| 2- Les diagnostics environnementaux | 17 |
| III/ Méthodologie de travail..... | 19 |
| 1- Le document d'enquête..... | 19 |
| 2- Méthodologie d'analyse des diagnostics | 20 |
| IV/ Résultats obtenus..... | 20 |
| 1- Les différents systèmes d'exploitation rencontrés | 20 |
| 2- Les élevages allaitants..... | 21 |

| | |
|---|-----|
| 3- Les élevages laitiers | 23 |
| 4 – Le poly-élevage (Poly) | 25 |
| 5- L'apiculteur (Api) | 26 |
| 6- L'héliculteur (Hel) | 27 |
| 7- Analyse par objectifs d'IDEA..... | 28 |
| IV/ Vers l'agriculture durable..... | 28 |
| 1- Différentes pistes d'évolution..... | 28 |
| 2- Les expériences déjà réalisées..... | 29 |
| V/ Conclusion partielle..... | 30 |
| Partie IV : Analyse critique | 31 |
| I/ Réflexion sur l'agriculture durable..... | 31 |
| II/ Réflexion sur l'agriculture en moyenne montagne | 31 |
| III/ Analyse critique globale..... | 32 |
| 1- Le projet, les méthodes..... | 32 |
| 2- Le travail de stage | 32 |
| IV/ Conclusion partielle | 32 |
| Conclusion..... | 33 |
| Bibliographie | 34 |
| Index des figures..... | 36 |
| Sommaire des annexes | 37 |
| Annexe I-1 : Organigramme du réseau Civam | 38 |
| Annexe I-2 : Des objectifs et des valeurs affichées..... | 39 |
| Annexe I-3 : Historique de la structure | 40 |
| Annexe I-4 : Répartition des tâches au sein du réseau Civam..... | 41 |
| Annexe I-5 : Axes de travail et objectifs opérationnels..... | 42 |
| Annexe I-6 : Thèmes de travail sur le Massif Central..... | 45 |
| Annexe I-7 : Plan de Financement..... | 46 |
| Annexe II-1 : Complément d'informations sur HVN..... | 47 |
| Annexe III-1: Document de diagnostic..... | 49 |
| Annexe III-2: Lettre d'invitation au projet ADMM et plaquette..... | 69 |
| Annexe III-3 : Communiqué de presse sur le projet ADMM..... | 71 |
| Annexe III-4 : Contenu de la grille CIVAM..... | 72 |
| Annexe III-5 : Matrice indicateurs/objectifs de la méthode IDEA..... | 88 |
| Annexe III-6 : Présentation détaillée des objectifs..... | 89 |
| Annexe III-7 : Complément d'informations sur le PPE..... | 92 |
| Annexe III-8 : Exemples de grille d'évaluation de l'état de conservation..... | 95 |
| Annexe III-9 : Fiches cas-type | 96 |
| Annexe III-10 : Résultats Planète des éleveurs allaitants..... | 104 |
| Annexe III-11 : Résultats Planète des éleveurs laitiers..... | 105 |
| Annexe III-12 : Résultats chiffrés par objectifs d'IDEA..... | 106 |

Introduction

Ce rapport se place dans le cadre de la Licence Professionnelle "Gestion Agricole des Espaces Naturels". Un stage de trois mois a été effectué au sein de la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural en Auvergne. Ce dossier a pour but de présenter un cas d'étude mettant en rapport plusieurs points étudiés durant la formation, ici : la création d'un réseau d'agriculteurs sur le thème de l'agriculture durable et de la moyenne montagne.

Le réseau des Civam est organisé en 3 échelons, national, régional et départemental. Le mouvement est constitué en 1950 par l'Association des instituteurs agricoles et de la Ligue française de l'enseignement, dans le but de moderniser l'agriculture et les campagnes. A partir des années 80, de nombreux groupes locaux se créent autour de la diversification. Ils ne se reconnaissent plus dans l'intensification de l'agriculture menée depuis l'après guerre et ne trouvaient pas d'appui auprès du Ministère de l'Agriculture ou des organisations agricoles. La FR Civam Auvergne fut créée le 1er septembre 1990, suite à la décentralisation.

L'agriculture de moyenne montagne n'est pas considérée comme compétitive, les contraintes géographiques et climatiques rendent les exploitations plus sensibles, elles subissent des surcoûts importants dus à leur situation. Dans un contexte de remise en cause de l'agriculture actuelle, montrer que des exploitations font face à ces surcoûts liés aux territoires permet de donner un rôle et une place réelle aux agriculteurs de moyenne montagne. Pour tenter d'illustrer ce constat, la problématique développée dans ce rapport est :

L'agriculture durable en moyenne montagne, évaluer pour répondre à l'évolution et aux attentes de la société en matière d'agriculture

Le travail confié consistait dans un premier temps à évaluer les pratiques des agriculteurs par des indicateurs agro-environnementaux afin de mettre en commun des résultats de caractérisation de l'agriculture durable sur l'Auvergne. Ensuite, ces évaluations donnent lieu à la création d'outils de communication vers différents publics (agriculteurs, futurs agriculteurs, Enseignant, grand public, recherche, Elus).

Ce rapport présente dans un premier temps le contexte, c'est-à-dire la structure de stage et le projet étudié : Agriculture Durable en Moyenne montagne.

La seconde partie développe la problématique en sortant les objectifs de travail du contexte du projet. Elle est complétée par une synthèse bibliographique basée sur les points importants du dossier : l'agriculture durable, l'agriculture en moyenne montagne et les méthodes d'évaluation de la durabilité.

La troisième partie, regroupe la présentation des différentes méthodes utilisées ou qui auraient pu être utilisées ainsi que la méthodologie de travail mise en œuvre. Les résultats obtenus ainsi que leur analyse clôtureront cette partie.

Pour finir, une analyse critique permet de revenir sur le travail effectué, de mettre en avant les points forts mais aussi les points faibles et ce qui aurait pu être fait pour améliorer à la fois l'analyse et le travail de stage.

Partie I : Contexte du stage

Cette partie présente la structure de stage : la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le milieu Rural (FR Civam), et son fonctionnement. Ensuite, elle situe le lieu et le territoire d'étude ainsi que le projet développé dans ce rapport. La mission confiée par la FR Civam Auvergne permet de mettre en relation la structure et le projet.

I/ Présentation de la structure de stage

Le réseau des Civam est organisé en 3 échelons, national, régional et départemental. Afin de présenter clairement l'origine de ma structure de stage, je vous présente avant tout l'historique global des Civam.

1- Le réseau des Civam

Le mouvement des Civam est constitué en 1950 par l'Association des instituteurs agricoles et de la Ligue française de l'enseignement, dans le but de moderniser l'agriculture et les campagnes. Les Civam, implantés localement, permettent aux agriculteurs et aux ruraux de constituer des groupes d'échange. Leur préoccupation est avant tout citoyenne, ils souhaitent trouver des réponses originales dans leurs domaines (énergie, respect des terroirs et territoires...).

En 1959, suite aux textes institutionnalisant la vulgarisation agricole, les Civam se dotent d'un conseil d'administration ne comprenant que des agriculteurs et créent alors un Comité Technique national d'enseignants. Ces structures fonctionnent grâce à des fonctionnaires mis à disposition par l'Etat.

En 1982, les Civam sont agréés au titre de la Promotion Sociale pour la formation des responsables agricoles.

A partir des années 80, de nombreux groupes locaux se créent autour de la diversification. Ils ne se reconnaissent plus dans l'intensification de l'agriculture menée depuis l'après guerre et ne trouvaient pas d'appui auprès du Ministère de l'Agriculture ou des organisations agricoles. Les Civam, en multipliant les formations et les initiatives contribueront au développement de productions de qualité.

En 1990, la décentralisation force les Civam à acquérir leur autonomie et donc à chercher leurs propres financements. De plus, les fonctionnaires mis à disposition sont rappelés par l'Etat. Les Civam embauchent massivement. En 1994, le fonctionnement pyramidal de la FN Civam est abandonné au profit d'un fonctionnement en réseau.

(Annexe I-1 : Organigramme du réseau Civam), (Annexe I-2 : Des objectifs et des valeurs affichées)

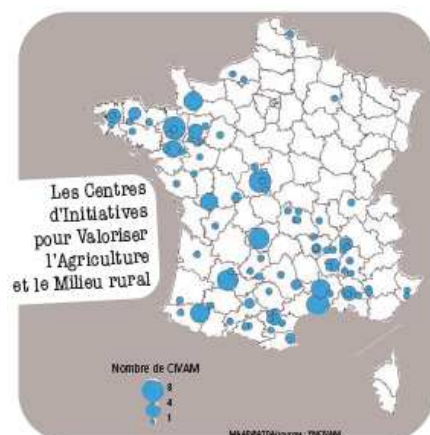


Figure I-1: Carte du réseau CIVAM

Source : Agriculture durable de moyenne montagne, Fn Civam, 2010

Animé par une fédération et des commissions nationales, le réseau des Civam agit dans 15 régions et totalisent 15000 adhérents, 200 groupes locaux et 200 salariés. *(Figure I-1) (Annexe I-3 : Historique de la structure)* Aujourd'hui, le fil conducteur des Civam reste la solidarité et les démarches durables.

2- La Fédération Régionale des Civam Auvergne

La FR Civam Auvergne fut créée le 1er septembre 1990, suite à la décentralisation. Les objectifs restent communs à ceux de l'échelon national. Néanmoins, le projet associatif s'articule autour de 4 missions centrales :



- ❖ Formation et sensibilisation
- ❖ Appui conseil et accompagnement
- ❖ Développement du partenariat au service du développement rural
- ❖ Animation de réseaux : producteurs fermiers, accueil éducatif, accompagnement de filière, démarche vers l'agriculture durable...

Les projets nationaux et européens sont portés par la Fédération Nationale, et se déclinent sous forme d'actions au niveau régional. La Fédération Régionale gère également les projets régionaux et interrégionaux. Les structures départementales ont presque toutes disparues en Auvergne par manque de financements. Seul le Groupement Départemental CIVAM Haute-Loire existe encore, mais il n'a plus de salarié. (*Annexe I-4 : Répartition des tâches au sein du réseau Civam*)

3- Pourquoi cette structure?

Cette structure est fortement ancrée dans le milieu rural. Elle a pour but de mettre en relation des acteurs du monde rural afin de mutualiser des savoir-faire, de mener vers l'autonomie et la rémunération du travail agricole. J'apprécie particulièrement d'échanger avec ces personnes qui ont un savoir-faire à mettre en valeur. Ce choix rentre également dans un projet professionnel, puisqu'à terme j'aimerais intégrer une structure telle que celle-ci.

II/ Le projet Agriculture Durable en Moyenne Montagne (ADMM)

Le projet ADMM est un projet interrégional à l'échelle du Massif Central. Afin de le présenter clairement, le projet sera développé globalement, puis dans son application régionale en Auvergne.



1- Caractéristiques de la moyenne montagne

La notion de moyenne montagne est vaste et floue. Suivant les acteurs, les approches sont différentes. Ce sont les visions géographiques, socio-économiques et agronomiques qui semblaient importantes à développer dans ce dossier.

a) Vision géographique : la montagne à basse altitude

La moyenne montagne, en zone tempérée, est comprise entre l'étage collinéen et l'étage alpin (de 900 à 2200m d'altitude). Les contextes géographiques et climatiques à partir de 500 mètres d'altitude en moyenne montagne, correspondent à ceux de la montagne à 900 mètres. On peut donc commencer à parler de moyenne montagne à partir de 500 mètres d'altitude dans certaines zones, dont le Massif Central.

b) Vision socio-économique : enclavement/désertification

En moyenne montagne, la décentralisation est cause de trois phénomènes : l'enclavement, la diminution de l'activité et la désertification des milieux ruraux.

Cependant, selon les éléments d'attractivité, le contexte économique et géographique, ces trois phénomènes ne se déclinent pas de la même façon. Dans le cas du Massif Central, on note :

- ❖ Des zones à économie et démographie fragile
- ❖ Des zones à cantons désertifiés en conversion touristique
- ❖ Des zones à industrie en difficulté
- ❖ Des zones très agricoles à très forts handicaps

(Sénat, Mission commune sur la politique de montagne, 2002)

c) Vision agricole : élevages extensifs et produits de qualité

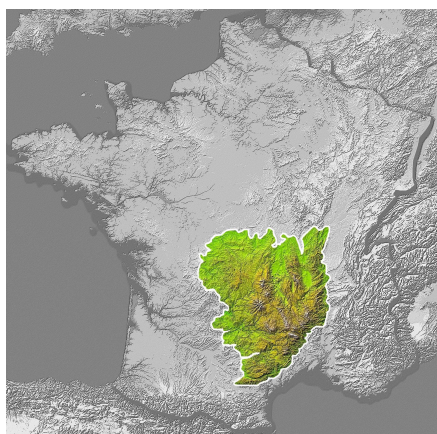
En générale, la présence de productions de qualité (signes et origines officiels) valorise les particularités de la moyenne montagne. Ces démarches permettent un apport de valeur ajoutée afin de compenser les désavantages comparatifs (prix important des intrants du à l'accès difficile...).

Les territoires de moyenne montagne sont plutôt représentés par l'élevage extensif, des productions dites "atypiques" (apiculture, petits fruits, héliciculture...) et des structures généralement plus petites que la moyenne nationale.

Ces systèmes de production, en général moins soutenus par les aides publiques, permettent pourtant de conserver la qualité paysagère et la biodiversité sur leur territoire.

2- Un projet à l'échelle du Massif Central

a) Présentation du Massif Central



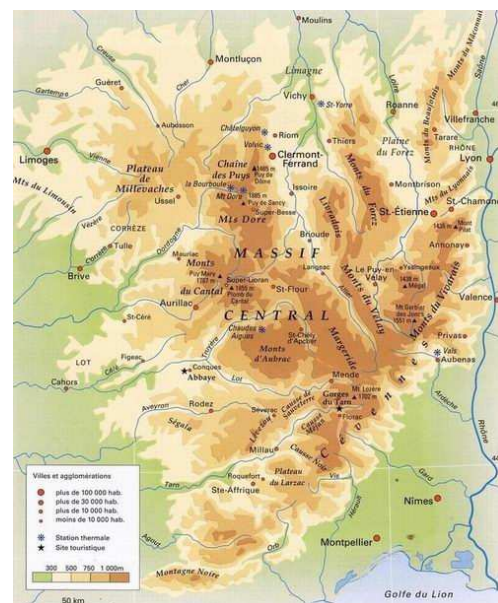
Situé au centre-sud de la France, c'est le massif le plus vaste du territoire puisqu'il s'étend sur 85 000 km² et 5 régions : Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Rhône-Alpes et Limousin. Il abrite l'essentiel des volcans français. (Figure I-2 et I-3)

Figure I-2 : Carte du Massif Central

Source : www.meteo-mc.fr

Figure I-3 : Carte de localisation de Massif Central

Source : fr.wikibooks.org



Le Massif central est le quatrième massif le plus élevé de France métropolitaine. Il rassemble à lui seul la plupart des formes topographiques.

Le régime pluviométrique est principalement soumis aux influences océaniques ou méditerranéennes.

Les hivers sont longs et rigoureux, les bassins pouvant être encore plus froids que les sommets lors des journées de brouillard et « d'inversion de température ».

La diversité de climat se retrouve dans la végétation et les paysages : des verdoyants volcans d'Auvergne aux causses arides, du maquis cévenol à l'austère Forez, se décline en une multitude de variations et microclimats.

b) Présentation de l'Auvergne



L'Auvergne se situe au Nord-Ouest du Massif Central et représente 30% de sa superficie. Cette région est constituée par 4 départements : l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire. Le climat est plutôt océanique. Les précipitations sont abondantes de novembre à février mais réparties de façon inégale (500 à 2200 mm/an). L'enneigement est variable mais persistant à partir de 1000m, de décembre à mars.

(Figure I-4)

Figure I-4 : Carte de localisation de l'Auvergne

Source : <http://fr.wikipedia.org>

3- L'Agriculture Durable en Moyenne Montagne

Le travail sur le thème de l'agriculture durable en moyenne montagne est lancé par les Civam en 2008. Des diagnostics sont réalisés dans plusieurs fermes du Massif Central afin de faire un état des lieux des exploitations en termes de productions et de durabilité.

a) Objectifs

L'objectif du programme « Agriculture Durable de Moyenne Montagne » de la FN Civam est de favoriser l'émergence d'un fonctionnement en réseau des groupes de moyenne montagne, en vue d'améliorer leur efficacité sur le terrain au bénéfice de la durabilité des exploitations.

Ensuite, il est également nécessaire de produire des références sur le fonctionnement de ces systèmes de production pour fournir des documents pertinents aux différents acteurs du développement agricole et rural. Ces références permettront un développement durable des territoires de moyenne montagne en lien avec leurs enjeux propres.

Pour la FR Civam Auvergne, l'échelle Massif Central, avec des groupes plus ou moins avancés dans la démarche, devrait permettre l'émergence de projet et d'évolution des systèmes de production. La difficulté sera de mettre tout le monde au même niveau afin de mutualiser les connaissances. (Annexe I-5 : Axes de travail et objectifs opérationnels), (Annexe I-6 : Thèmes de travail sur le Massif Central)

Le programme d'actions prévu sur la période 2009-2012 répond au titre de :

Optimisation de l'utilisation des agro ressources des territoires
et amélioration de la Valeur Ajoutée
des systèmes agricoles de moyenne montagne

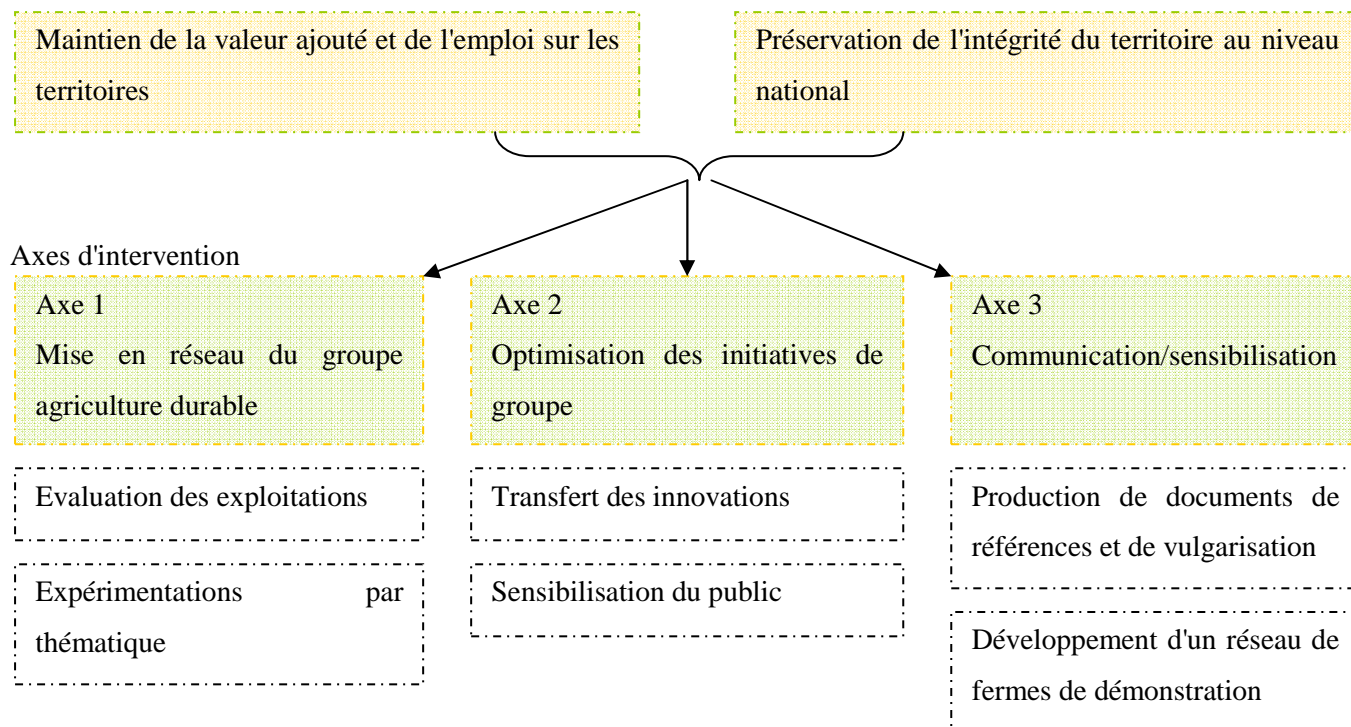


b) Le contenu du projet

Le projet développé ici présente deux grandes finalités et se développe en 3 axes. (Figure I-5)

Figure I-5 : Présentation du projet ADMM

Finalités



Au niveau de l'Auvergne, un point est ajouté au projet, dans l'axe 1, c'est la réalisation de diagnostics écologiques sur les exploitations volontaires. Ce travail est réalisé par le Conservatoire des Espaces et Paysage d'Auvergne (CEPA) qui a toutes les compétences sur cette question.

4- Les acteurs du projet

a) Les structures : un fonctionnement opérationnel

Des partenariats sont déjà en place, notamment les Civam concernés par le projet (Auvergne, Languedoc Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, Semilles pour le Tarn et Garonne, Empreinte pour l'Hérault). Le CEPA coordonne les données biodiversité au niveau de l'Auvergne.

D'autres associations travaillant sur l'agriculture durable comme INPACT¹ et leurs déclinaisons régionales et/ou locales permettent le transfert de connaissances.

Des organismes de recherches telles que INRA Toulouse, INRA Avignon, ENFA, Dynamiques Rurales, Solagro permettent l'encadrement scientifique du projet.

Des associations internationales comme WWF, Uminate (Midi-Pyrénées Environnement) soutiennent le projet.

Le LEGTA de Rodez-La Roque participe également à la démarche, ainsi que l'APABA, l'AVEM et BLE.

Des partenaires restent à solliciter pour la partie formation comme la FPNRF, les PNR, le CEMAGREF et les Collectivités.

¹ Tous les sigles sont présentés dans le glossaire

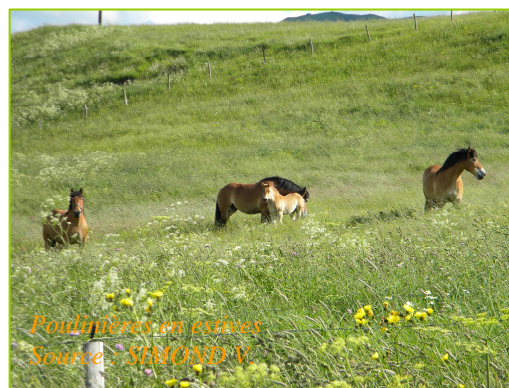
b) Les financeurs : des Politiques en attente de résultats

Le projet est financé à 70% par des fonds publics dont : l'Etat (FNADT), la DATAR Massif Central, et le Conseil Régional du Limousin (apport total de 158 600€). Ces apports sont complétés par des sources propres aux structures participantes. L'enjeu pour les financeurs est très politique. En effet, l'évolution de la PAC tend vers une diminution des aides des exploitations dites peu performantes ou peu compétitives. Le réseau doit permettre de montrer que, malgré des résultats inférieurs aux moyennes nationales, l'agriculture de moyenne montagne a sa place. De plus, il est important de montrer que les exploitations les plus durables (autonomie, recherche de valeur ajoutée) peuvent s'en sortir. *(Annexe I-7 : Plan de Financement)*

5- Mission confiée

La mission confiée se porte sur les axes 1 et 2 du projet ADMM sur l'Auvergne. Le travail consistait à élaborer un outil commun de ressources, évaluer les pratiques des agriculteurs par des indicateurs agro-environnementaux, mettre en commun des résultats de caractérisation de l'agriculture durable des zones du Massif Central, réaliser des préconisations pour les agriculteurs dans une démarche d'agriculture durable.

Ensuite, divers outils de mutualisation et de communication doivent être créés vers différents publics (agriculteurs, futurs agriculteurs, Enseignant, grand public, recherche, Elus). Les résultats sont présentés dans la partie III de ce rapport.



III/Conclusion partielle



Les Civam œuvrent pour accompagner les évolutions agricoles et la dynamique locale rurale. L'agriculture de moyenne montagne n'est pas vraiment reconnue en tant que telle. Elle ne fonctionne pas et ne peut fonctionner comme dans les grands bassins de production. C'est pourquoi, les Civam du Massif Central se regroupent afin de montrer l'utilité et les qualités de cette agriculture. Mon travail était de diagnostiquer des fermes pour en évaluer leur niveau de durabilité afin de dégager des exploitations témoins de pratiques durables. Grâce à ce travail,

les Civam espèrent donner aux agriculteurs qui le souhaitent les moyens d'aller vers plus de durabilité, mais aussi donner une place à l'ensemble des productions présentes dans le Massif Central aux yeux de la société et dans les politiques publiques.

Partie II : La problématique

Cette partie présente les éléments de contexte entourant le projet ADMM. Ces derniers ont permis de dégager plusieurs enjeux tels que la durabilité économique des exploitations de moyenne montagne afin de faire émaner une problématique de travail. Dans le but d'illustrer ma vision de l'agriculture durable, une synthèse bibliographique sur ce thème clôture la partie.

I/ Du contexte à la problématique

1- L'agriculture durable

"Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs." (Rapport Bruntland, 1987 - Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement)

L'agriculture durable est donc une déclinaison du développement durable. Le concept de durabilité se divise en trois piliers inter-connectés : l'environnement, le social et l'économique. (Figure II-1) Ce concept paraît large et surtout loin de la réalité. Pourtant la durabilité est avant tout une réflexion sur le long terme : une vie voir plusieurs générations...

Le pilier environnemental correspond aux pratiques agricoles, le pilier social touche la manière de fonctionner de l'exploitation par rapport au reste de la société et le pilier économique s'attarde sur la capacité d'une exploitation à dégager un revenu décent.

Figure II-1 : Schéma du développement durable



2- Contexte du projet : diversité et évolution

a) Éléments internes aux territoires : une diversité importante

La diversité des territoires et des systèmes de production agricole est importante dans le Massif Central. Les premiers diagnostics de durabilité (2008-2009) montrent non seulement l'implication des agriculteurs dans la recherche de pratiques respectueuses de l'environnement, mais aussi une grande disparité sur le massif. Suite à ces constatations, le réseau Civam lance un programme, à l'échelle du Massif, d'actions pertinentes et innovantes au regard des enjeux de durabilité des territoires.

b) Éléments externes aux territoires : face aux évolutions

Le Grenelle de l'Environnement a fait ressortir l'importance de "cultiver" une agriculture durable actrice de son territoire. Plusieurs pistes sont à envisager, dont la réduction d'usage des pesticides, le développement d'une économie de proximité avec une alimentation saine, saisonnée et locale...

Ensuite, le contexte énergétique mondial pousse à réduire l'utilisation des intrants agricoles et la consommation énergétique. L'émergence de la notion d'équilibre alimentaire met en évidence la nécessité de s'affranchir de l'énergie et surtout des protéines importés en grande quantité.

De plus, la perte importante de biodiversité doit être prise en compte dans les pratiques agricoles afin de ralentir cette tendance.

Pour finir, les incertitudes sur la révision des orientations de la PAC en 2013 poussent à prendre des mesures préventives telles que la réduction de la dépendance aux aides publiques, dans une anticipation de la réduction de l'enveloppe française, et un souci d'indépendance face aux lobbies en place.

3- Enjeux : vers la durabilité

On peut noter trois aspects symptomatiques de la durabilité des systèmes de moyenne montagne sur les trois piliers du développement durable.

❖ Au niveau économique, les systèmes de production de moyenne montagne sont parmi les moins soutenus par les aides publiques : avec moins de 10 000 € en moyenne par exploitation sur les aides du 1^{er} pilier de la PAC et ce malgré les subventions au titre du 2nd pilier (PHAE, ICHN...). Ce constat, couplé au surcoût des intrants, constitue un facteur important de la fragilisation des exploitations.

❖ Sur le plan environnemental, la biodiversité trouve une place importante dans ces systèmes, mais elle est peu reconnue par la profession agricole, notamment comme facteur de production. La biodiversité reste perçue comme une contrainte et les agriculteurs l'associent le plus souvent à la protection des espèces rares ou remarquables. Ces zones de moyennes montagnes sont pour la plupart inscrites dans les zones agricoles à Haute Valeur Naturelle (HVN) démontrant la compatibilité entre le système de production et le maintien de la biodiversité. Cependant HVN, politique européenne lancée à Kiev par les Ministres de l'environnement en 2003, n'est pas encore mise en place, même si elle est mentionnée dans l'axe 2 du PDRH. *(Annexe II-1 : Complément d'informations sur HVN)*

❖ Enfin, sur le plan social, plus jeunes, les hommes chefs d'exploitation sont aussi plus souvent célibataires : 28% en zones de montagne, contre 20% sur l'ensemble du territoire. Le célibat masculin est amplifié en zones de montagne, où les exploitations sont relativement petites et parfois situées dans des villages isolés qui se désertifient, en raison de l'absence de commerces, de services, et donc d'emplois.

4- Développement de la problématique

L'agriculture de moyenne montagne n'est pas considérée comme compétitive, les contraintes géographiques et climatiques rendent les exploitations plus sensibles, elles subissent des surcoûts importants dus à leur situation. Malgré tout, certaines fonctionnent, sans se soucier des contraintes supplémentaires extérieures au territoire.

Dans un contexte de remise en cause de l'agriculture actuelle, montrer que des exploitations font face à ces surcoûts liés aux territoires permet de donner un rôle et une place réelle aux agriculteurs en moyenne montagne.

L'agriculture durable promeut une agriculture écologiquement saine, économiquement viable et socialement juste et humaine. C'est le concept soutenu par le projet ADMM, qui est également la base de réflexion de mon travail.



Les attentes sont multiples :

- ❖ **Politique** : nécessité de trouver "l'utilité" de l'agriculture de moyenne montagne, au-delà de l'occupation des territoires
- ❖ **Agricole** : produire en respectant ses convictions, en étant soutenu par la société, mais aussi dégager un revenu décent
- ❖ **Sociétale** : avoir des produits de qualité et vivre dans un environnement sain



*Illustration agriculture durable
Source : Pinter, 2003*

La problématique

L'agriculture durable en moyenne montagne, Evaluer pour répondre à l'évolution et aux attentes de la société en matière d'agriculture

5- Des objectifs

Pour répondre à cette problématique, plusieurs objectifs ont été fixés :

- ❖ Faire un état des lieux de l'agriculture en moyenne montagne
- ❖ Mettre en valeur les atouts/contraintes et points forts/points faibles de l'agriculture en moyenne montagne
- ❖ Comprendre les attentes des agriculteurs en termes de formations et d'échanges
- ❖ Communiquer sur l'agriculture durable en moyenne montagne
- ❖ Donner des pistes de réflexion pour aller vers des exploitations durables

6- Vers une approche de la réponse

Pour répondre à ces objectifs, plusieurs travaux sont à prévoir selon quatre étapes :

- ❖ Réaliser des diagnostics sur les exploitations volontaires
- ❖ Réaliser une monographie de ces exploitations
- ❖ Créer un réseau de fermes références
- ❖ Créer des groupes de travail et de formation sur des thèmes choisis

II/ Pertinence du sujet

L'autonomie des exploitations est un point essentiel dans l'évolution de l'agriculture. En effet, les ressources étant épuisables, il est important, aujourd'hui, de minimiser son impact sur celles-ci afin de maximiser la durabilité des fermes pour demain. Ce sujet est vaste, il rejoint donc une grande partie de thèmes abordés dans la formation Licence Professionnelle "Gestion Agricole des Espaces Naturels". Dans un premier temps, le Massif

Central en général et l'Auvergne mon territoire d'étude, foisonne encore de quantité d'espaces "naturels", façonnés par l'agriculture.

Ensuite, le projet fait appel aux connaissances acquises dans plusieurs modules de la formation :

- ❖ Création d'un réseau par la communication
- ❖ Techniques agricoles et agro-environnementales
- ❖ Connaissance de la biodiversité
- ❖ Fonctionnement en circuit court et/ou local
- ❖ Echange des compétences par la communication et la formation

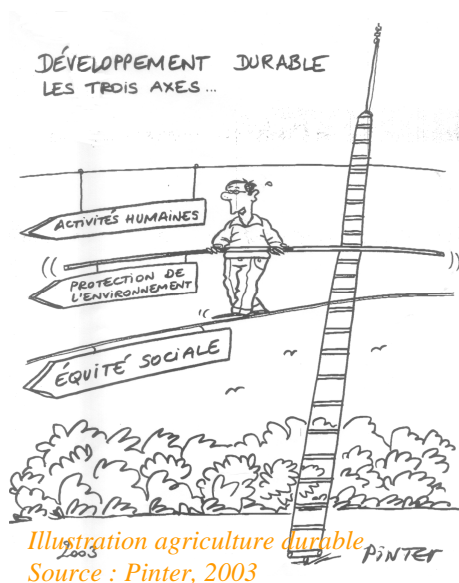
De plus, cette problématique met en valeur l'importance des choix à l'échelle de l'exploitation. En effet, chaque agriculteur peut, à son niveau, agir pour faire évoluer l'agriculture vers la durabilité. Acquérir de l'autonomie signifie pouvoir faire ses propres choix.

Ce projet doit pouvoir apporter des outils d'aide à la décision afin que l'agriculture reflète les attentes à la fois des agriculteurs, de la société et des générations futures.

De plus, un projet d'échange interrégional à l'échelle du Massif Central semble être une bonne approche pour appréhender une grande partie des problématiques de l'agriculture en moyenne montagne.

III/ Synthèse bibliographique

1- L'agriculture durable



"L'application du développement durable à l'agriculture n'est pas simple car il y a beaucoup de définitions, ce qui rend difficile l'émergence d'une définition opérationnelle. [...] Il y a tout de même un consensus sur les trois piliers, le développement durable étant à l'intersection des trois domaines. [...] (R. Reau et al., février 2008)

"L'agriculture durable n'a plus d'autres choix que de s'orienter vers des pratiques respectueuses des hommes et de la nature. [...] Il devient urgent de changer de modèle agricole. [...] L'agriculture de demain doit être centrée sur l'homme, la nature et le territoire. [...] L'agriculture durable s'inscrit depuis toujours dans une démarche de progrès pour les producteurs [...]. Avec moins de surface mais avec plus de travailleurs,

la valeur ajoutée par produit est supérieure à la moyenne." (P. Cousinié et al., 2009)

2- L'agriculture de moyenne montagne

"Au final, du point de vue géographique, la moyenne montagne pourrait se définir, dans les zones tempérées, comme la partie comprise entre l'étage collinéen et l'étage alpin, soit entre 900 et 2 200 m, avec des pentes de plus de 20 %. [...] l'espace montagnard se caractérise par sa faible densité de population [...] la pente a pour conséquence des problèmes d'accessibilité [...] ces contraintes se traduisent par des surcoûts pour les intrants agricoles [...] la production est orientée essentiellement vers l'élevage extensif de ruminants [...]. C'est donc

tout naturellement que les filières de moyenne montagne se sont tournées vers l'image positive qu'offrent les contextes naturels, paysages et races locales en tête. [...]"(M Chariot et al, 2010)

Entre 2006 et 2009, des diagnostics de durabilité ont déjà été effectués dans des exploitations du Massif Central. "La très bonne durabilité environnementale est expliquée par des pratiques respectueuses de l'environnement [...] Les résultats socio-territoriaux sont améliorables et reposent en bonne partie sur une réflexion pratiques / temps de travail [...] Les résultats économiques sont satisfaisants [...]. La voie d'amélioration est plutôt à rechercher du côté d'une baisse des charges via des économies d'intrants pour à la fois, optimiser l'efficacité du système productif et le rendre plus autonome. [...]" (M Chariot et al, 2010)

3- Les méthodes d'évaluation de la durabilité

"Les indicateurs sont des grandeurs de nature très divers (données, calculs, observations, mesures), qui fournissent une information au sujet de variables plus difficiles d'accès ou de systèmes plus complexes. Ils doivent permettre d'aider un utilisateur dans son action (prise de décision, construction de programme d'action, modélisation...) " (Maurizi et Verrel, 2002)

"En France, il y a quatre groupes de méthodes selon la dimension prise en compte et le système évalué.

- Les trois dimensions de la durabilité : [...] IDEA (Vilain, 2008), ADAMA (Häni et al., 2003), l'arbre de l'agriculture durable (Pervanchon, 2004), méthode du Réseau Agriculture Durable (Feret, 2004), la charte de l'agriculture paysanne (Pervanchon, 2004), guide pratique du développement durable (AFNOR, 2003), MASC (Sadock et al., 2007) [...]

- L'environnement à l'échelle de la parcelle et/ou de l'exploitation : [...] INDIGO, DIALOGUE, DAEG, DIAGE, DIALECTE (Galan et al., 2007 ; Agro-transfert ressources et territoire, 2007), AQUAPLAINE (REAL, 2004), Planète (SOLAGRO, 2002) [...]

- L'environnement à l'échelle d'un produit, d'une filière ou d'un segment de filière : [...] norme ISO de 14040 à 14043, SALCA (Guillard et al., 2006) [...]

- A l'échelle du territoire : [...] boîte à outil pour les observatoires territoriaux (Guillaumin et al., 2007)"

(R. Reau et al., février 2008)

IV/ Conclusion partielle

Dans un contexte de nécessaire évolution des pratiques agricoles, l'agriculture durable semble être une solution intéressante. En effet, sa prise en compte de plusieurs composantes d'une exploitation démontre un intérêt pour la réflexion globale et donc plus rationnelle et adaptée à chaque demande. Les méthodes d'évaluation de cette durabilité sont diverses et variées. Le choix des méthodes à utiliser est important, puisqu'il orientera totalement l'analyse qui pourra en être faite.

Partie III : Travail de stage

Le stage se déroulant sur 5 mois, c'est un travail intermédiaire qui est présenté dans ce rapport. Tout d'abord, un travail sur les méthodes pouvant être utilisées, ensuite les résultats analysés afin de dégager quelques points importants sur les fermes diagnostiquées. Pour finir, je propose des thèmes de travail ainsi que des pistes d'évolution grâce aux informations récoltées auprès des agriculteurs mais aussi des différents Civam participant au projet.

I/ La création d'un réseau

Un document d'enquête recensant toutes les informations brutes à récolter sur les différentes méthodes a donc été rédigé. Ce premier document a été complété suite à la formation sur une nouvelle méthode : Planète (développée plus loin dans cette partie). (*Annexe III-1 : Document de diagnostic*)

Dans un même temps, il était nécessaire de commencer rapidement à contacter les agriculteurs susceptibles de participer à la démarche. D'abord par courrier, sous forme d'une lettre et d'une plaquette expliquant la démarche, puis par téléphone, en ciblant les personnes déjà intéressées par le thème de l'agriculture durable dans les groupes Civam existants. (*Annexe III-2 : Lettre d'invitation au projet et plaquette*) Afin de permettre une diffusion large de l'information, un communiqué de presse sur l'ensemble des médias auvergnats a été envoyé. (*Annexe III-3 : Communiqué de presse sur le projet ADMM*)

Les diagnostics présentés dans ce rapport ont été réalisés entre fin avril et début juin. Ce travail pouvait, selon l'exploitation prendre deux à trois jours :

- ❖ ½ journée de rencontre/échange avec l'exploitant
- ❖ 1 journée pour informatiser les résultats sur les différents logiciels
- ❖ ½ à 1 journée pour l'analyse

Les objectifs de dates et leur réalisation :

- ❖ **Mi-mai** : avoir réalisé au moins 5 enquêtes

Seulement deux diagnostics étaient effectués mi-mai. Le temps pour la prise de contact y est pour beaucoup. En effet, les personnes intéressées ne se sont manifestées que début mai. De plus, la nécessité de répondre à la demande du CEPA en terme de pré-diagnostic¹ pour la biodiversité (présenté plus loin dans ce rapport) a bloqué les diagnostics jusqu'au 19 mai.

- ❖ **Fin mai** : avoir fini la rédaction des fiches cas-type des diagnostics déjà réalisés

Une seule fiche était réalisée fin mai car c'est à ce moment que j'ai eu l'essentiel des rendez-vous pour réaliser les diagnostics.

- ❖ **Mi-juin** : avoir rédigé 5 fiches cas types et réalisé 10 diagnostics

¹ Comme expliqué précédemment, c'est le CEPA qui développe la partie biodiversité du projet. Seulement, entre les financements, La mise en place de la méthodologie et le temps imparti aux salariés pour réaliser les diagnostics, seulement trois exploitations seront visitées cette année. C'est pourquoi, il était important lors de mon passage, de repérer certains critères qui motiveront le choix du CEPA.

Les dix diagnostics ont bien pu être effectués ainsi que la rédaction des cinq fiches types. En effet, le mois de juin étant chargé en termes de travail pour les agriculteurs, la grande partie de mon temps a été consacrée à la rédaction et l'analyse. Des rendez-vous pour les mois de juillet ont également été fixés.

- ❖ **Fin juin** : avoir défini les exploitations références

Grâce à l'analyse réalisée pour ce rapport, plusieurs exploitations références seront déjà choisies. Le travail de diagnostic se déroulant également sur juillet et août, toutes les exploitations références ne seront pas définies à la fin du mois de juin.

- ❖ **Fin août** : avoir restitué aux agriculteurs leurs résultats

II/ L'évaluation des fermes engagées

Le diagnostic effectué regroupait quatre méthodes, une d'entre elles n'a pas été retenue. Elles fonctionnent chacune avec un logiciel qui permet de synthétiser les données. Misent bout à bout, elles permettent une analyse approfondie de l'exploitation sur les trois échelles de la durabilité.

1- Les méthodes multi-piliers

a) La grille CIVAM

Présentation

C'est une grille d'évaluation proposée par un groupe de travail Civam, RAD et INPACT au niveau national. Elle est basée sur des indicateurs clefs, pris à plusieurs méthodes de diagnostic déjà existantes. Le choix s'est porté sur les indicateurs qui pouvaient varier beaucoup d'une exploitation à une autre. (*Annexe III-4 : Contenu de la grille CIVAM*)

Objectif de la méthode

- ❖ Evaluer le niveau d'agriculture durable dans tout type d'exploitation
- ❖ Faciliter la collecte de données à partir d'enquêtes déjà existantes
- ❖ Permettre de récolter rapidement des informations
- ❖ Mettre en valeur des grandes tendances au niveau régional

Principes

La grille compte 18 indicateurs divisés en deux échelles :

- ❖ Indicateurs environnementaux (8 indicateurs)
- ❖ Indicateurs socio-économiques (10 indicateurs), une partie environnement est comprise dans ces indicateurs. Il n'y a pas toujours une note attribuée, chaque indicateur est pris l'un après l'autre, la réflexion globale se base sur le ressenti personnel.

Analyse critique

La grille CIVAM permet de tirer des grandes lignes sur les exploitations rapidement puisqu'elle cible les indicateurs clefs de la durabilité. Malgré cela, c'est une analyse globale, qui ne permet pas d'aller chercher

véritablement les points précis des forces et des faiblesses de l'exploitation. De plus, cette méthode est en cours de réalisation, elle n'est donc pas encore finalisée.

En effet, les indicateurs ne sont pas encore tous reliés à des références, il paraît donc difficile de positionner l'agriculteur sur un certain nombre de points.

b) La grille IDEA

Présentation

La méthode s'adresse aux enseignants, aux responsables d'exploitation agricole des lycées, aux techniciens et conseillers agricoles ainsi qu'aux agriculteurs en auto-évaluation.

La méthode IDEA fonctionne avec le concept de développement durable appliqué à l'agriculture avec la durabilité des exploitations. Ce concept reprend les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental. "L'agriculture durable est une agriculture écologiquement saine, économiquement viable et socialement juste et humaine" (FRANCIS et YOUNGBERG)

Pour ce diagnostic, l'agriculture est une activité occupant l'espace rural, c'est sa multifonctionnalité qui est prise en compte dans cette méthode (production de biens et services, gestion de l'environnement, actrice du monde rural). (*Document d'enquête téléchargeable sur : www.idea.portea.fr*)

Les objectifs de la méthode

Cette méthode transpose la durabilité en 17 objectifs (*Annexe III-5 : Matrice indicateurs/objectifs de la méthode IDEA et III-6 : Présentation détaillée des objectifs*), elle a pour but :

- ❖ D'évaluer la durabilité des exploitations sur les trois dimensions
- ❖ D'être un outil d'analyse et de réflexion
- ❖ De sensibiliser le monde agricole à l'agriculture durable

Principes

Deux parties pris orientent la notation des indicateurs :

- ❖ L'autonomie : plus un système est autonome et moins il est dépendant des variations de facteurs (marché,...)
- ❖ La diversité : plus un système est diversifié, plus il résiste aux aléas (météo, marché,...)

IDEA compte 42 indicateurs pondérés en fonction de leur importance pour la durabilité. Ils sont répartis sur trois échelles indépendantes notées sur 100 : agro écologique, socio territoriale, économique.

La note finale est celle de l'échelle la plus faible : le facteur limitant la durabilité.

Chaque indicateur correspond à un ou plusieurs objectifs, 17 au total. Ces objectifs permettent de croiser les thèmes des différentes composantes entre eux pour mettre en avant des points particuliers (l'autonomie, l'éthique, la cohérence...). (*Annexe III-6 : Présentation détaillée des objectifs*)

Analyse critique

Comme toutes les grilles d'indicateurs, IDEA a ses partis pris. Il importe d'en être conscient afin d'analyser les résultats de façon cohérente.

❖ Echelle agro-environnementale :

Cette partie reste très agronomique, les thèmes environnementaux principaux y sont traités mais de manière uniquement quantitative. Par exemple, elle ne permet pas d'analyser la qualité des milieux présents sur l'exploitation. De plus, l'organisation spatiale des parcelles est bien abordée, on raisonne en termes de pratiques agricoles, mais la sensibilité des milieux n'est pas prise en compte. Pour finir, à aucun moment on ne parle de la période de traitement, que ce soit pour les végétaux ou les animaux, alors qu'il est reconnu que la période d'utilisation d'un produit est déterminante sur son impact environnemental.

❖ Echelle socio-territoriale :

Un indicateur peut être à la fois négatif pour la méthode mais positif pour l'exploitation, voir la société. Par exemple : le travail à façon est vu comme une perte d'autonomie, pourtant il permet de créer des emplois. L'autonomie en engrais organique n'est pas valorisée alors que pour une exploitation c'est un point important. La notation du travail collectif ne prend pas en compte le contexte local. Il est important de pondérer ce critère. Dans un contexte de bonne entente et une émulation pour le travail de groupe, la mise en commun du matériel et de la main d'œuvre paraît une évidence. Cette émulation n'est pas présente dans toutes les zones.

❖ Echelle économique :

Certains critères sont également à pondérer selon les objectifs des exploitants. La viabilité notamment est évaluée en nombre de SMIC/ an, la moyenne étant fixée à 1,6 SMIC/an et la viabilité maximale à plus de 3 SMIC/an. Pourtant, certains exploitants, selon leurs choix de vie (jardinage, production de la propre viande : volailles, lapins...), disent gagner suffisamment pour leurs besoins en étant à 1 SMIC/an voir moins.

c) Choix de la méthode

A mon arrivée en stage, la décision des méthodes n'était pas encore arrêtée. La grille CIVAM était sollicitée pour sa simplicité et sa rapidité d'utilisation. Seulement, elle manque de précision pour un travail uniquement basé sur l'agriculture durable. J'ai donc commencé à travailler à la fois sur la grille CIVAM et sur IDEA afin de voir si cette dernière prenait réellement plus de temps à réaliser. Après un travail approfondi sur les deux grilles (présenté plus loin dans ce rapport), j'ai réussi à montrer que la réalisation de l'une ou de l'autre prenait environ une heure trente chacune. Le temps n'étant plus un critère de comparaison, le choix du comité de pilotage s'est porté sur la méthode la plus complète : IDEA. Cette dernière a donc été choisie pour sa polyvalence et sa simplicité d'utilisation. C'est un diagnostic qui comprend les trois piliers de la durabilité, avec des indicateurs clairs. Pour ma part, IDEA prend réellement en compte le fait que la durabilité n'est pas une finalité mais une évolution. Elle permet de donner à un instant "T" le niveau de durabilité de l'exploitation.

La grille CIVAM reprenant en grande partie des informations contenues dans IDEA ou Planète (vu plus loin dans ce rapport), la structure (FR Civam Auvergne) pourra par la suite l'utiliser pour compléter ses propres références.

2- Les diagnostics environnementaux

IDEA n'étant pas assez précis au niveau environnemental, la grille a été complétée par deux méthodes respectivement axées sur l'énergie et sur la biodiversité.

a) Planète

Présentation

Planète (méthode Pour l'Analyse Energétique de l'Exploitation), a été créée par un groupe de travail réunissant l'ENESAD, le CEIPAL, le CEDAPAS, le CETA Thiérarche et SOLAGRO. C'est un bilan de type "entrée-sortie" d'énergie dans l'exploitation agricole. La méthode permet d'évaluer les émissions de CO₂ de l'exploitation et de repérer les postes importants afin d'adapter les pratiques et/ou le fonctionnement de la ferme. Grâce à sa banque de référence, créée par retour des diagnostics déjà effectués depuis sa création en 1990, Planète permet de comparer plusieurs systèmes de production. (*Document d'enquête téléchargeable sur : www.solagro.org*)

Actuellement, Planète est en fin de course, elle sera remplacée par la méthode DIATERRE créée par l'ADEME. Malgré tout, les données récoltées pendant mon stage ne seront pas perdues puisqu'elles seront transférables sur le nouveau logiciel.

Objectif de la méthode

Permet de quantifier les différentes énergies non renouvelables consommées par l'exploitation agricole selon plusieurs thèmes :

Répartition des consommations par poste (valeurs, %) ;

- Les « sorties » de l'exploitation ;
- Les émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O).

Puis, grâce aux références collectées par Solagro, elle compare les résultats avec "les moyennes par production" pour :

- Situer les postes importants de l'exploitation analysée par rapport à des systèmes similaires,
- Pointer les différences et proposer des améliorations

Principes

Planète se divise en deux parties :

- ❖ Description de l'exploitation et de ses produits
- ❖ Entrées de l'exploitation

Toutes les informations sont traduites en équivalent fioul (EqF) afin d'estimer les rejets de gaz à effet de serre à l'échelle de l'exploitation.

Analyse critique

Cette méthode est très précise en termes de connaissance sur l'utilisation de l'énergie sur une exploitation. Elle nécessite une prise en main un peu longue, notamment sur l'informatisation des données dans le logiciel. Cette

précision a un désavantage, afin de réaliser un diagnostic performant, les données de l'exploitation doivent rentrer dans des "cases". En effet le logiciel est une feuille de calcul complexe et protégée, on ne peut donc pas y ajouter d'informations. Les productions dites atypiques comme l'apiculture, l'héliciculture s'adaptent difficilement, voir pas complètement.

Choix de la méthode

Cette méthode a été choisie par le comité technique du projet ADMM pour des questions techniques, mais aussi politiques. En effet, le Plan de Performance Energétique (*Annexe III-7 : Complément d'information sur le PPE*) mené au niveau national doit permettre de diagnostiquer les exploitations afin d'améliorer les performances énergétiques de celles-ci. L'utilisation de Planète ouvre donc l'accès à des subventions de réalisation et d'investissement pour les agriculteurs. Planète reste dans l'objectif de la démarche de durabilité puisqu'elle permet une réflexion poussée sur la gestion des intrants mais aussi le raisonnement sur l'investissement du matériel.

b) Diagnostic de biodiversité

Présentation

Il s'agit d'une méthode créée par le CEN Languedoc-Roussillon qui recense l'ensemble des infrastructures agro-écologique¹ (IAE) et unité agro-écologique² (UAE) sur une exploitation agricole. Elle prend en compte l'ensemble des terrains exploités, pas seulement la SAU. Cette méthode permet, avec la connaissance de la valeur patrimoniale³ des milieux, d'évaluer les enjeux de conservation à l'échelle de l'exploitation. Le document d'analyse de l'état de conservation se présente sous forme de grilles différentes pour chaque grand type de milieu (haies, prairies...). (*Annexe III-8 : Exemples de grille d'évaluation de l'état de conservation*) Cette partie biodiversité sera réalisée par le CEPA pour des questions à la fois techniques et temporelles. La répartition des financements ne permettra le diagnostic que sur trois exploitations cette année.

Objectif de la méthode

L'objectif pour le projet est de réaliser une analyse par îlot puis par exploitation afin de proposer des axes d'amélioration. L'échelle de l'îlot permet de cibler les actions dans des exploitations au parcellaire souvent éclaté. L'échelle de l'exploitation permet une analyse globale des surfaces. Ce n'est pas un simple inventaire, il doit prendre en compte la biodiversité comme facteur de production. C'est-à-dire montrer à l'agriculteur l'intérêt des IAE et UAE présents sur l'exploitation.

Principes

Un travail de pré-diagnostic est nécessaire :

- ❖ Recueillir les données existantes (statut de protection...)
- ❖ Recueillir les limites géographiques de l'exploitation

¹ Eléments linéaires ou ponctuels du paysage (haies, arbres isolés, mares...)

² Eléments surfaciques du paysage (prairies, bois...)

³ Ici c'est l'échelle de protection : européenne, nationale, régionale

- ❖ Pointer les IAE et UAE sur photographie aérienne
- ❖ Connaître les caractéristiques de l'exploitation (diagnostic IDEA)

Sur le terrain, chaque UAE et IAE est évalué grâce à des grilles spécifiques par type de milieu. (*Annexe III-8 : Exemples de grille d'évaluation de l'état de conservation*) Elles sont constituées par différents critères permettant de noter l'état de conservation selon trois niveaux : Bon, Moyen, Défavorable. Le critère noté le plus bas correspond à l'état de conservation de l'IAE ou de l'UAE.

Deux résultats sont observés à la fois à l'échelle de l'îlot et de l'exploitation.

- ❖ Taux d'artificialisation = part de l'exploitation laissée aux IAE ou UAE

TA = surface exploitée – surface totale des IAE/UAE) x 100

- ❖ Taux d'IAE/UAE en bon état de conservation = pourcentage d'IAE/UAE en bon état de conservation

Analyse critique

Cette méthode est réalisable par l'agriculteur puisque les critères d'évaluation sont simples et clairs, ils ne nécessitent pas de connaissances naturalistes particulières. Par contre, l'évaluation de chaque IAE/UAE est longue et peut être fastidieuse. Pourtant la cartographie des résultats permet une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricoles. En effet, elle localise précisément les zones en état défavorable où des améliorations peuvent être réalisées et les zones en bon état sur lesquelles les pratiques ne doivent pas être intensifiées.

Choix de la méthode

Plusieurs critères ont participé au choix de cette méthode :

- ❖ Méthode utilisable par tous avec des critères simples
- ❖ Permet de pallier les manques d'IDEA en termes de qualité des IAE/UAE
- ❖ Critères adaptables aux objectifs du travail : montrer la biodiversité comme facteur de production, les résultats sont clairement utiles dans la réflexion du fonctionnement du système de production par l'agriculteur.

III/ Méthodologie de travail

1- Le document d'enquête

Afin d'optimiser les enquêtes, tant au niveau du temps de réalisation que de la qualité, un travail important sur les différentes méthodes a été nécessaire. Les deux diagnostics utilisés (IDEA et Planète) nécessitaient souvent les mêmes informations brutes. Afin de paraître plus cohérente mais aussi plus intéressante auprès des agriculteurs, les informations brutes à récolter des deux méthodes ont été recoupées afin de créer un document de diagnostic unique. (*Annexe III-1 : Document de diagnostic*)

Les parties descriptives telles que la composition du cheptel ou l'assolement étaient souvent sous forme de tableau, ceux de la méthode la plus exigeante ont été conservés. Pour les questions plus précises sur les pratiques,

l'organisation par thèmes de la méthode IDEA a été conservée, des renvois à la page ont été ajoutés pour des questions concernant à la fois IDEA et Planète.

Ce croisement facilite non seulement la récolte de données, mais également l'informatisation. En effet, l'utilisation de données brutes permet d'éviter les erreurs. De plus, les renvois à la page permettent de savoir exactement où se trouve l'information recherchée.

Grâce à ce gain de temps sur la récolte des données nécessaires pour les deux méthodes de diagnostic, un questionnaire ouvert a pu être mis en place. Il permet notamment d'ouvrir la discussion sur l'historique de l'exploitation, les motivations d'installation, la perception de l'agriculture durable et du métier... Il est placé au début du document d'enquête. L'ensemble des informations permettait généralement d'avoir un échange riche en réflexion.

2- Méthodologie d'analyse des diagnostics

a) Présentation des cas-types

La diversité des systèmes de production a permis de créer cinq fiches présentant les quatre grands systèmes des 10 exploitations rencontrées au moment de la rédaction de ce rapport. Dans chaque fiche, une exploitation est présentée par son fonctionnement, ses résultats ainsi que la démarche de durabilité la plus importante mise en place. La durabilité s'étalant sur de vastes champs d'interventions, les démarches sont aussi diverses que les exploitations rencontrées. Elles peuvent aller d'un mode de commercialisation à un mode de fonctionnement technique. *(Annexe III-9 : Fiches cas-type)*

b) Analyse des objectifs d'IDEA

Afin d'affiner les points forts et points faibles des exploitations, le croisement entre critères et objectifs de la méthode IDEA paraissait intéressant. Les objectifs pouvant toucher les trois piliers de la durabilité, le croisement permet de cibler les thèmes à aborder de façon plus précise et surtout dans leur globalité.

Chaque objectif correspond à une note maximale. Elle est calculée en additionnant la note maximale de chaque indicateur touché par l'objectif étudié. Ces maximums pouvant être très différents d'un objectif à l'autre, et donc rendant les comparaisons compliquées, la note par objectif correspond au pourcentage de points obtenus sur le maximum possible de chaque objectif.

Cette méthode d'analyse permet à la fois de mettre en valeur les exploitations atteignant un bon niveau dans les objectifs de durabilité, et également de voir au niveau de l'ensemble des exploitations quels objectifs sont les plus fréquemment développés. *(Annexe III-5 : Matrice indicateurs/objectifs de la méthode IDEA), (Annexes III-6 : Présentation détaillée des objectifs)*

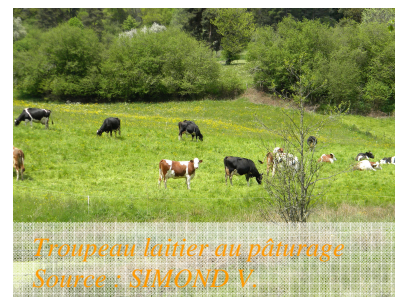
IV/ Résultats obtenus

1- Les différents systèmes d'exploitation rencontrés

Durant ces trois mois de stage, 10 diagnostics IDEA et Planète ont été effectués sur l'Auvergne.

Répartition par productions :

- ❖ Elevage laitier : 2
- ❖ Elevage allaitant : 5
- ❖ Héliciculture : 1
- ❖ Apiculture : 1
- ❖ Poly-élevage : 1



Ce faible échantillonnage ne recense pas la moitié des systèmes de production auvergnats. L'analyse qui va suivre n'a donc pas la prétention de décrire l'agriculture en Auvergne, mais plutôt de présenter quelques-uns des nombreux systèmes existant dans la région. Vous pourrez également constater que même si on peut regrouper les exploitations par systèmes de production, chacune d'elle à ses particularités.

Répartition selon les départements :

- ❖ Puy de Dôme : 7
- ❖ Allier : 2
- ❖ Cantal : 2

Malgré une recherche importante de contacts en Haute-Loire, aucun producteur n'a souhaité participer au projet pour le moment.

2- Les élevages allaitants

Présentation

Cinq des exploitations visitées étaient en système allaitant, voici le récapitulatif de celles-ci. (Figure III-1)

Figure III-1 : Tableau de présentation des exploitations bovines allaitantes

Source : SIMOND V.

| | Races | Autre production | UTH | SAU (ha) | Nombre de mères | Céréales (ha) | Achat d'aliment (kg/mère) | Amonitrate (kg/ha) |
|------|-----------------|------------------------|-----|-----------|-----------------|---------------|---------------------------|--------------------|
| BV 1 | Salers | | 1 | 88 | 50 | 0 | 400 | 85 |
| BV 2 | Charolais | | 2 | 153 | 85 | 19 | 305 | 59 |
| BV 3 | Charolais | poulets de chair (300) | 1 | 60 | 26 | 4 | 96 | 20 |
| BV 4 | Limousine | | 1 | 83 | 50 | 0 | 240 | 0 |
| BV 5 | Limousine | | 1 | 71 | 45 | 0 | 460 | 0 |
| | Moyennes | | | 91 | 51,2 | 4,6 | 300,2 | 32,8 |

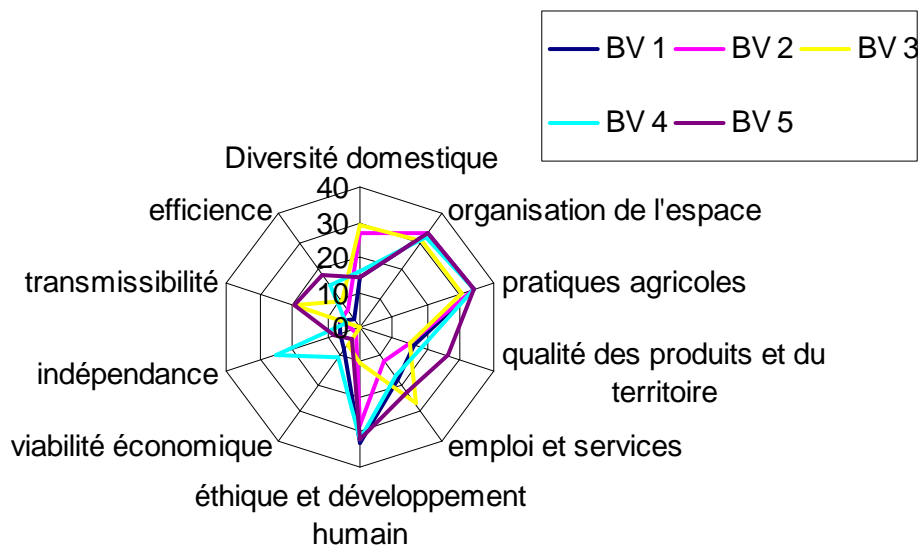
Ces élevages sont plutôt variés, tant en termes d'effectifs qu'en termes de pratiques. Certains sont en Agriculture Biologique (BV4 et BV5), BV1 et BV3 tentent de raisonner leurs pratiques en allant vers plus d'autonomie et en prenant en compte leur environnement. Pour BV2, c'est une grosse exploitation familiale qui s'est agrandie depuis le diagnostic. Ils m'ont avoué avoir diminué l'utilisation de pesticides et d'amendements pour l'environnement mais surtout pour leur coût important. Afin de les accompagner dans leur réflexion, et de leur montrer que la biodiversité peut être un facteur de production, cette exploitation fait partie des trois qui seront diagnostiquées sur la biodiversité cette année.

IDEA

Les résultats de la méthode IDEA sont résumés dans un diagramme en araignée. Afin de comparer les exploitations enquêtées, les résultats de chacune sont regroupés sur un même diagramme. (Figure III-2)

Figure III-2 : Résultats du diagnostic IDEA pour les exploitations bovines allaitantes

Source : SIMOND V.



La viabilité paraît être un facteur limitant fort. Ensuite, les autres critères sont mitigés :

- ❖ L'organisation de l'espace, les pratiques agricoles, l'éthique et le développement humain semble être les points forts des exploitations visitées.
- ❖ Les résultats économiques en général sont plutôt bas à part BV4 qui a mené une réelle réflexion sur son autonomie fourragère, la vente de ses produits et la production au-delà des droits à prime.
- ❖ La qualité des produits et du territoire pourrait également être améliorée étant donné les races produites et les pratiques agricoles.

Planète

Figure III-3 : Tableau des résultats de Planète pour les exploitations bovines allaitantes

Source : SIMOND V.

| | Energie directe (EqF/ha) | Energie indirecte (EqF/ha) | EqF/100kg de viande | GES (Eq TCO2/ha) |
|----------------|--------------------------|----------------------------|---------------------|------------------|
| BV 1 | 68 | 136 | 129 | 6,2 |
| BV 2 | 153 | 247 | 101 | 4,3 |
| BV 3 | 334 | 116 | 197 | 4 |
| BV 4 | 58 | 44 | 52 | 3,3 |
| BV 5 | 87 | 233 | 75 | 5,2 |
| Moyenne | 140 | 155,2 | 110,8 | 4,6 |

Selon les pratiques, la consommation d'énergie pour produire peut varier du simple au double. Comparées aux références collectées par SOLAGRO sur Planète, les exploitations présentées sont tout de même moins consommatrices que les exploitations de référence. (Figure III-3) (Annexe III-10 : Résultats Planète des éleveurs allaitants)

L'énergie directe correspond aux produits pétroliers et à l'électricité principalement. Les exploitations avec une faible utilisation d'énergie directe sont celles qui ne cultivent pas de céréales. Elles ont alors une consommation d'énergies indirectes plus importantes (achat de concentrés...). BV4 ne correspond à aucun des deux schémas. Il

ne cultive pas de céréales mais ses achats en termes d'énergies indirectes restent faibles. Il a fait le choix de limiter les intrants aux concentrés de finition pour les bêtes vendues. Le reste de l'alimentation provient uniquement du pâturage.

3- Les élevages laitiers

Présentation

Deux exploitations visitées étaient en système laitier, voici le tableau récapitulatif de celles-ci. (Figure III-4)

Figure III-4 : Tableau de présentation des producteurs de lait

Source : SIMOND V.

| | Races | Autre production | UTH | SAU (ha) | Nombre de mères | Céréales (ha) | Achat d'aliment (kg/mère) | Amonitrate (kg/ha) |
|------|----------------------------|------------------------------------|-----|-------------|-----------------|---------------|---------------------------|--------------------|
| BL 1 | P' Holshtien, Mombelliarde | élevage de Comtois (6 poulinières) | 1,5 | 157 | 59 | 27 | 1542 | 34 |
| BL 2 | Jersiaise, Tarentaise | | 2 | 20 | 8 | 0,6 | 437 | 0 |
| | | Moyennes | | 88,5 | 33,5 | 13,8 | 989,5 | 17 |

Malgré le fait que ce soit deux exploitations en production laitière, dans la même zone géographique : le Haut Livradois, elles sont extrêmement différentes. Tout d'abord, les stratégies de production :

- ❖ Le cheptel et la SAU : à taille humaine pour l'un, sur le modèle productiviste pour l'autre
- ❖ La production : unique pour l'un, atelier équin en plus pour l'autre
- ❖ La commercialisation : avec transformation en yaourt et vente directe pour BL2, vente du lait à la coopérative pour BL1
- ❖ La qualité du produit : label Nature et Progrès pour BL2, conventionnel pour BL1

BL1 est plus représentatif que BL2 des producteurs de la zone. Toutefois, ces deux exemples ne représentent pas le panel complet des exploitations laitières du Haut Livradois et même d'Auvergne.

IDEA

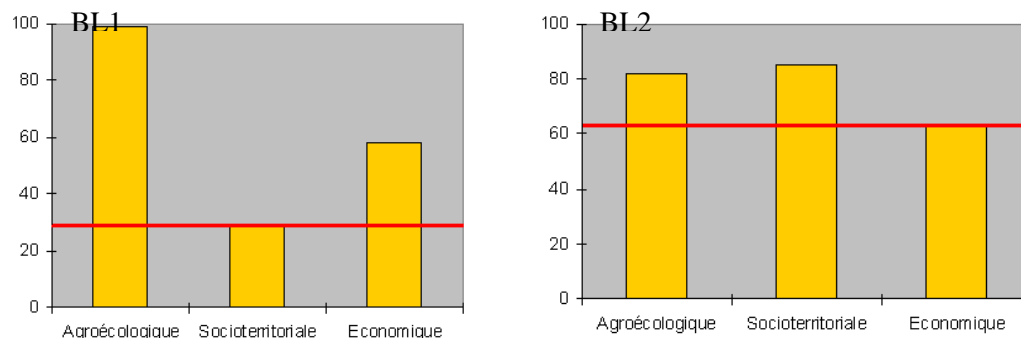
En ce qui concerne la durabilité, j'ai été étonnée de voir, malgré la crise laitière que les deux exploitations étaient à peu près à 60% de durabilité économique mais également que le facteur limitant de BL1, qui est plus sensible au marché, puisqu'il vend à une coopérative, est l'échelle socio territoriale. (Figure III-5)

BL1 est pratiquement à la retraite, il n'a donc que très peu d'emprunts. Par contre, il s'est coupé du monde, ne participe pas à des groupes de travail ou dans des associations.

BL2 quant à lui a fait le choix d'investir au minimum, il n'a donc pas d'emprunts non plus. Par contre, il est plus investi dans la vie sociale et associative. Il pourrait produire plus de lait, car il a plus de demande que ce qu'il produit déjà, mais pour lui, l'important c'est avant tout la bonne santé de son troupeau et la qualité des ses produits.

Figure III-5 : Niveau de durabilité des producteurs de lait

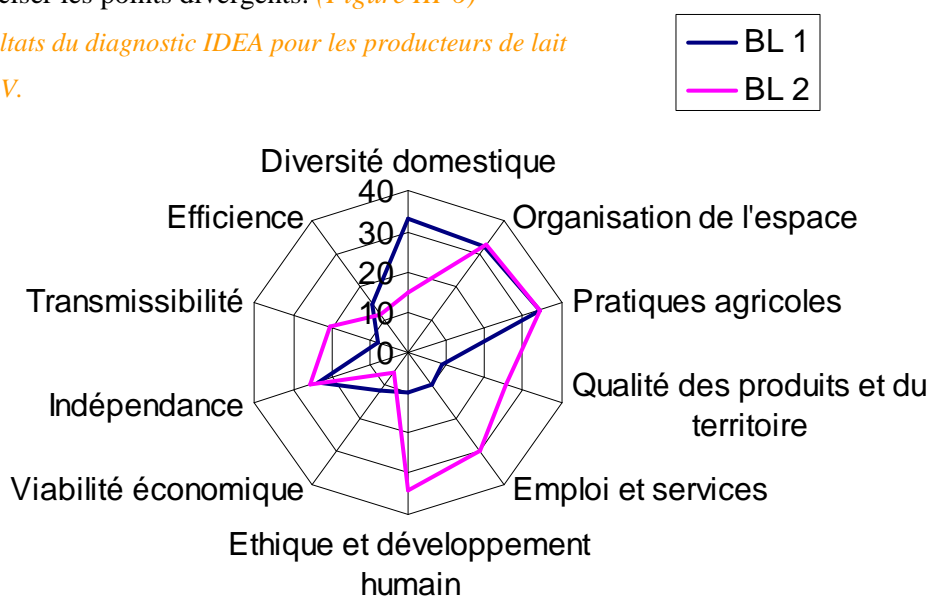
Source : SIMOND V.



Le diagramme en araignée des résultats permet de comparer la durabilité des deux exploitations. Il permet également de préciser les points divergents. (Figure III-6)

Figure III-6 : Résultats du diagnostic IDEA pour les producteurs de lait

Source : SIMOND V.



On remarque clairement que BL2 est plus durable que BL1 sur beaucoup de points. Il a une meilleure valeur ajoutée de ses produits, ce qui lui permet de vivre à deux sur une petite surface. Ces revenus ne sont pas importants mais selon lui, suffisants pour le peu de besoins qu'il a. Malgré tout, l'énergie utilisée pour la commercialisation de ces yaourts fait baisser son efficacité. En ce qui concerne la sphère sociale, BL2 est très impliqué dans les associations, notamment de regroupement de producteurs. Il valorise sa démarche de production de qualité tout en respectant ses convictions.

Planète

Figure III-7 : Tableau des résultats de Planète pour les producteurs de lait

Source : SIMOND V.

| | Energie directe (EqF/ha) | Energie indirecte (EqF/ha) | EqF/100L de lait | EqF/100kg de viande | GES (Eq TCO2/ha) |
|----------------|--------------------------|----------------------------|------------------|---------------------|------------------|
| BL 1 | 115 | 133 | 7 | 194 | 3 |
| BL 2 | 305 | 68 | 25 | 1974 | 2,2 |
| Moyenne | 210 | 100,5 | 16 | 1084 | 2,6 |

Au niveau de la consommation énergétique, le choix de produire une partie des céréales consommées et d'acheter le reste permet de limiter l'utilisation d'énergie directe et indirecte pour obtenir des résultats satisfaisants pour BL1. (Figure III-7) Ce sont les produits pétroliers, notamment le gasoil qui plombent les

résultats de BL2. En effet, étant loin de ses consommateurs, il fait beaucoup de route et consomme une quantité importante de carburant. (*Annexe III-11 : Résultats Planète des éleveurs laitiers*)

4 – Le poly-élevage (Poly)

Présentation

Poly produit à la fois des bovins allaitants de races Salers et Ferrandaise et des porcs issus d'un croisement Landrace x Large white. Il est scindé en deux exploitations, celle du mari (porcins) et celle de la femme (bovins). Les porcs sont élevés en hors sol, les bovins à l'herbe. (*Figure III-8*)

Figure III-8 : Tableau de présentation du poly-élevage

Source : SIMOND V.

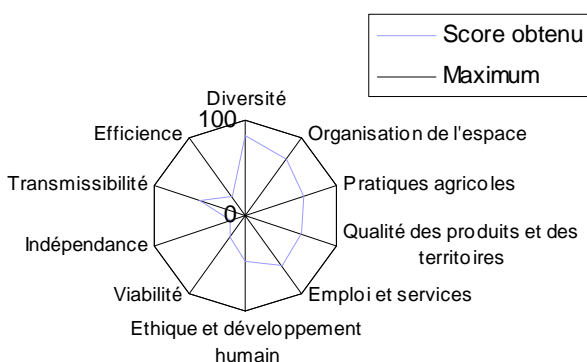
| | Races | UTH | SAU (ha) | Effectifs | Céréales (ha) | Achat d'aliments | Amonitrate (kg/ha) |
|--------------|--|-----|----------|---|---------------|------------------|--------------------|
| Poly-élevage | Salers, ferrandaise (vache) landrace X large white (porc) | 4,5 | 74 | Vaches : 50 mères, Porcs : 90 truies | 4,5 | 7t/truies | 57 |

Il possède un atelier de transformation et deux magasins. La majorité de leur production est commercialisée par ceux-ci.

IDEA

Figure III-9 : Résultats du diagnostic IDEA pour le poly-élevage

Source : SIMOND V.



Malgré une recherche de valeur ajoutée, Poly a du mal à dégager un revenu à cause des investissements importants qui sont faits pour l'atelier et les magasins en plus de la main d'œuvre salariée. (*Figure III-9*) A force de chercher la valorisation maximum, Poly trouve sa qualité de vie mauvaise, trop de travail et de réflexion stratégique pour rentabiliser l'exploitation. Il ne s'épanouît pas dans son travail.

Malgré de bons résultats sur les échelles agro-environnementale et socio-territoriale, les résultats économiques sont faibles.

Planète

Poly a fait appel au financement PPE avant le début du projet ADMM, ce diagnostic a donc déjà été réalisé. Les informations n'ont pas pu être obtenues assez rapidement pour être incluses dans ce rapport.

5- L'apiculteur (Api)

Présentation

Api produit du miel et commercialise la majorité de sa production en direct par le biais d'un magasin (sur le siège de l'exploitation) et par les marchés qu'il gère avec sa femme. Il accueille des visiteurs sur son exploitation afin de présenter l'apiculture à un large public. (Figure III-10)

Figure III-10 : Tableau de présentation de l'apiculteur

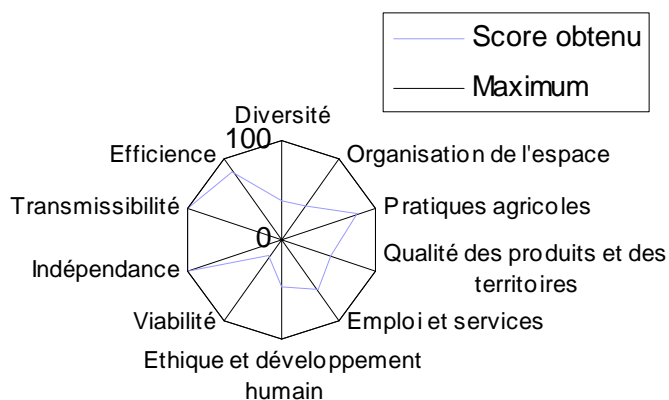
Source : SIMOND V.

| | Races | UTH | SAU (ha) | Effectifs | Céréales (ha) | Achat d'aliment | Amonitrate (kg/ha) |
|------------|------------------------|-----|----------|------------|---------------|-----------------|--------------------|
| Apiculteur | Boc fast, abeille noir | 2 | 0,5 | 300 ruches | 0 | 1,5t | 0 |

IDEA

Figure III-11 : Résultats du diagnostic IDEA l'apiculteur

Source : SIMOND V.



Plusieurs critères de la méthode sont difficiles à appliquer à l'apiculture, notamment l'organisation de l'espace et les pratiques agricoles. (Figure III-11) Les zones de pollinisation n'étant que partiellement maîtrisables et n'appartenant pas à l'apiculteur, il ne peut y avoir d'organisation de l'espace. En ce qui concerne les pratiques agricoles, les abeilles n'utilisent pas les référentiels conventionnels. Ainsi, on ne parle pas de chargement ou

d'épandage de matière organique. Ses pratiques restent néanmoins respectueuses de l'environnement, il ne fait pas de traitement et n'utilise pas de produits phytosanitaires.

Malgré de bons résultats économiques, il se sent trop souvent surchargé et dégage un revenu moyen. Il s'implique malgré tout beaucoup au niveau social, ce qui lui apporte énormément au niveau personnel.

Planète

Figure III-12 : Tableau des résultats de Planète de l'apiculteur

Source : SIMOND V.

| | Energie directe (EqF/ha) | Energie indirecte (EqF/ha) | EqF/1T de miel | GES (Eq TCO2/ha) |
|------------|--------------------------|----------------------------|----------------|------------------|
| Apiculteur | 2066 | 722 | 200 | 8,1 |

Planète donnant des résultats rapportés à la SAU, les chiffres sont élevés. De plus, il n'y a pas dans le référentiel d'exploitations apicole donc pas de comparaisons possibles. La difficulté à obtenir les informations pouvant répondre aux critères expliquent certainement cela. (Figure III-12)

6- L'héliculteur (Hel)

Présentation

Hel élève des escargots les transforme et les vend en direct soit à l'exploitation, soit à des grands restaurants. Son activité ne nécessite pas une grande surface, mais la transformation demande beaucoup de travail. (Figure II-13)

Figure III-13 : Tableau de présentation de l'héliculteur

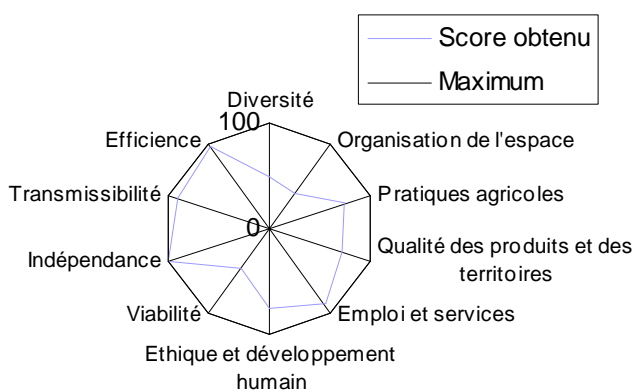
Source : SIMOND V.

| | Races | UTH | SAU (ha) | Effectifs | Céréales (ha) | Achat d'aliment | Amonitrate (kg/ha) |
|-------------|-----------|-----|----------|---------------------|---------------|-----------------|--------------------|
| Héliculteur | Gros gris | 2 | 0,01 | 20000 reproducteurs | 0,01 | 5t | 0 |

IDEA

Figure III-14 : Résultats du diagnostic IDEA l'héliculteur

Source : SIMOND V.



Les escargots étant une production nécessitant peu d'investissements obligatoires et étant vendus comme produit de luxe, la valeur ajoutée est importante.

(Figure III-14) L'exploitation est donc très efficace économiquement. Tout comme l'apiculture, certains critères ne s'adaptent pas à cette production. En effet, on ne parle pas d'UGB pour un escargot, ni de chargement... Etant donné la petite surface, l'organisation de l'espace ne peut pas réellement être

évaluée non plus. Par contre, au niveau social, Hel a de bons résultats, elle emploie régulièrement de la main d'œuvre (selon les commandes), cherche à valoriser sa production par la qualité et s'épanouit dans son travail.

Planète

Figure III-15 : Tableau des résultats de Planète de l'héliculteur

Source : SIMOND V.

| | Energie directe (EqF/ha) | Energie indirecte (EqF/ha) | EqF/100kg de viande | GES (Eq TCO2/ha) |
|-------------|--------------------------|----------------------------|---------------------|------------------|
| Héliculteur | 142720 | 20113 | 372 | 245,9 |

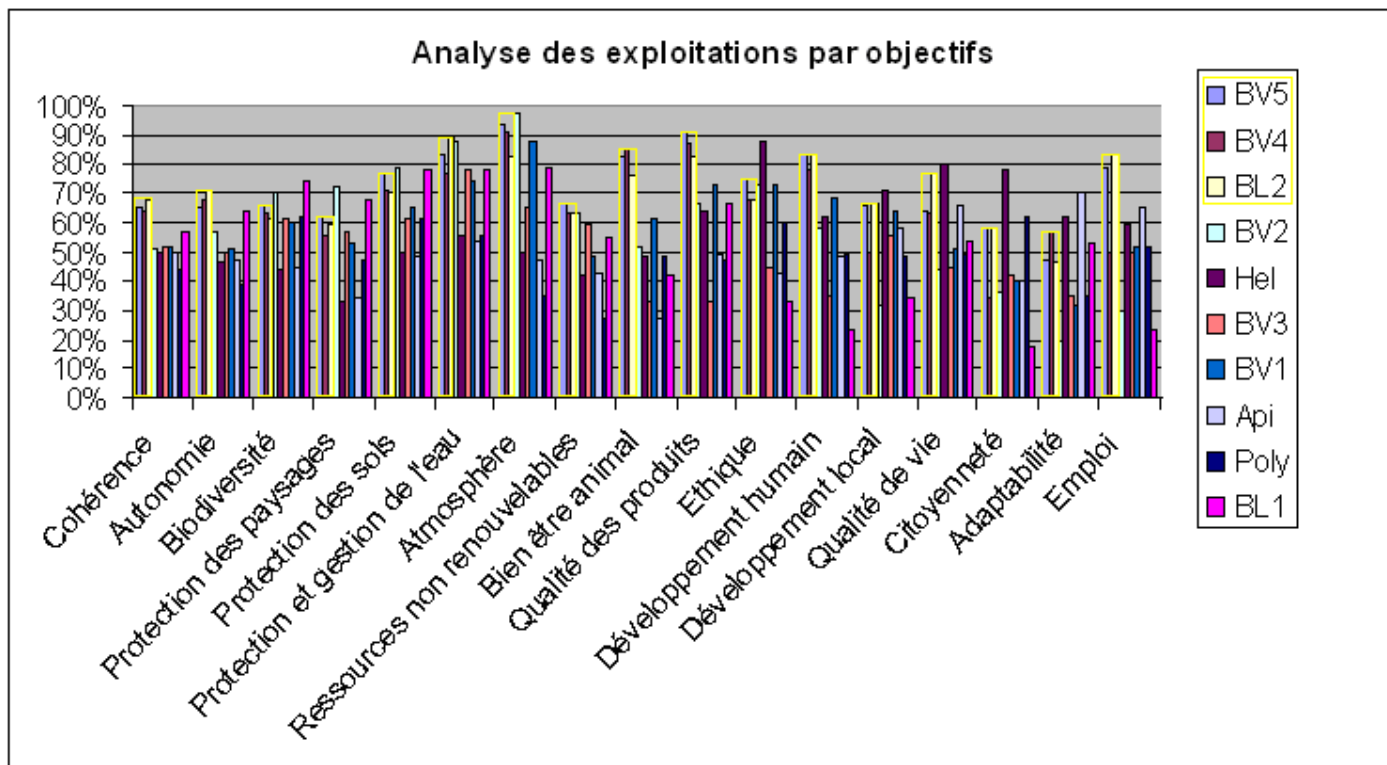
Comme pour l'apiculture, Planète donne des résultats rapportés à la SAU, les chiffres sont élevés. De plus, il n'y a pas dans le référentiel d'héliculteur. Les chiffres sont donc en partie faussés et peu exploitables. (Figure III-15)

7- Analyse par objectifs d'IDEA

Les exploitations les plus avancées dans la durabilité sont encadrées en jaune. Ce sont celles qui pour la plupart des objectifs présentent les résultats les plus élevés. (Figure III-16) (Annexe III-12 : Résultats chiffrés par objectif d'IDEA)

Figure III-16 : Analyse des exploitations par objectifs

Source : SIMOND V.



On y retrouve les élevages décrits plus haut comme particulièrement durables. Elles sont, pour BV5 et BV4 labellisées en Bio et pour BL2 Nature et progrès.

Les objectifs les plus développés, toutes productions confondues sont la protection de l'atmosphère, la qualité des produits, la protection et la gestion de l'eau, le bien être animal et le développement humain. Ce sont des objectifs qui sont liés à la façon de penser de la personne et à son éthique personnelle. On peut donc en déduire que dans les exploitations enquêtées, les agriculteurs étaient plutôt soucieux de leurs pratiques. On peut également constater que l'objectif emploi est important, il traduit une agriculture à taille humaine. (Annexe : Matrice indicateurs/objectifs de la méthode IDEA), (Annexe : Présentation détaillée des objectifs)

IV/ Vers l'agriculture durable...

1- Différentes pistes d'évolution

A partir du socle commun de la problématique, le comité technique a identifié, selon les spécificités des groupes impliqués dans le projet, un panel de solutions possibles.

Evolutions techniques :

- ❖ Optimisation du pâturage de printemps, d'automne, valorisation des prairies permanentes, et plus généralement de l'herbe

- ❖ Mise en place de mélanges céréaliers rustiques et maintien d'une rotation contribuant à l'autonomie en concentrés, recherche d'autonomie par la réduction des intrants
- ❖ Compostage des effluents d'élevage, et optimisation de leur gestion, optimisation de la gestion de la fertilisation organique.

- ❖ Réflexion autour de la ration des animaux
- ❖ Gestion des zones humides et des pelouses sèches, valorisation du bocage et des prés-vergers

Evolutions socio-économique :

- ❖ Transformation, vente directe et circuits courts au sens large
- ❖ Diversifications, Accueil social
- ❖ Recherche de plus d'autonomie (fourragère, alimentaire, énergétique)
- ❖ Valorisation du maintien d'un niveau élevé de la biodiversité via l'étude d'un soutien au travers des systèmes HVN



*Illustration agriculture durable
Source : Pinter*

Des expériences prometteuses sont déjà initiées au sein des territoires concernés. Certaines sont déjà anciennes et représentent le principe de fonctionnement de certains groupes ; d'autres, débutent et ne demandent qu'à être approfondies ; d'autres, enfin, nécessitent d'être partagées, expérimentées et valorisées.

2- Les expériences déjà réalisées

Il semblait important de présenter le travail déjà réalisé par les différentes régions. Comme on peut le constater, les états d'avancement sont aussi variés que les thèmes développés. L'Auvergne n'en est qu'au balbutiement du projet mais les agriculteurs rencontrés semblent poussés par la volonté de faire évoluer leur activité pour eux, mais aussi pour la société qui est en attente de sécurité et de confiance.

En Auvergne : L'entrée s'est organisée autour des contributions du territoire et sur le revenu des petites exploitations (superficie variant jusqu'à 60 hectares). Le projet se développe autour de la maîtrise des coûts, la transmissibilité et la recherche d'autonomie.

En Limousin : L'entrée s'est faite autour de la gestion du gaspillage sur l'exploitation avant d'aboutir à la maîtrise des coûts et leurs conséquences sur le travail, sur les fourrages et les rations des animaux. Cette approche de réduction des gaspillages constitue le point de départ pour des systèmes économes en intrants. D'autres actions existent autour de la diversification et la valorisation locale des ressources du territoire, notamment le chanvre pour l'éco-construction, avec la mise en place de filières locales de valorisation, ou encore la filière bois-énergie.

En Midi-Pyrénées : Plusieurs groupes distincts sont concernés. L'ARDEAR en collaboration avec la FR Civam a mis en place un réseau de fermes de démonstration en agriculture durable. L'AVEM en Aveyron avec 200 adhérents travaille sur la maîtrise des dépenses vétérinaires et la FR Civam dispose d'un réseau de fermes de

démonstration. Le groupe Semailles développe les valorisations locales de leurs produits sous forme de paniers paysans et travaille également sur l'accueil social et éducatif à la ferme. Enfin, l'APABA en Aveyron travaille à fournir les collectivités en produits biologiques et développent la promotion de l'agriculture biologique et de ses produits.

En Rhône-Alpes : le travail est axé essentiellement sur la valorisation des produits. Cependant, des groupes développent également des réflexions autour de l'alimentation de qualité avec le collectif INPACT Rhône-Alpes; d'autres réfléchissent sur l'autonomie des structures ou encore travaillent au redéploiement de la traction animale.

En Languedoc Roussillon : Des agriculteurs ont entamé une réflexion autour de la durabilité de leurs systèmes de production et s'engagent progressivement vers des améliorations de leurs pratiques. Le groupe Empreinte par exemple a initié une approche territoriale en lien avec les collectivités pour entretenir les zones en fermeture par de l'élevage extensif rustique, couplée à une valorisation locale des produits. Cette action contribue par ailleurs à lutter efficacement contre les risques d'incendies en limitant les coûts pour les collectivités et en favorisant le maintien de valeur ajoutée sur le territoire.

V/ Conclusion partielle

Les méthodes de travail influent largement sur la réussite ou non d'une étude. Chaque méthode a ses points forts et ses points faibles. Il est important de les connaître afin de ne pas interpréter les résultats dans le mauvais sens. Toutes les exploitations visitées sont différentes. Certaines se détachent des autres par une durabilité plus importante grâce à une réflexion menée depuis plusieurs années. On peut remarquer que la durabilité peut évoluer de différentes manières selon le type d'exploitation mais aussi selon les choix de l'agriculteur. La création de groupe autour d'un thème afin d'encourager l'échange d'expériences paraît la solution la plus enrichissante. C'est en tout cas cette voie là que les Civam souhaitent développer à l'échelle de leur région et peut être à l'échelle du Massif Central.

Partie IV : Analyse critique

Cette partie développe une réflexion sur le thème de stage : l'agriculture durable, par rapport au principe lui-même, aux politiques qui l'entourent et à la vision des agriculteurs. Ensuite, je tente d'analyser les points forts et points faibles de ce projet et de mon travail de stage. Le stage n'étant pas terminé, l'analyse n'est que partielle.

I/ Réflexion sur l'agriculture durable

Le thème de l'agriculture durable est transversal à beaucoup de problématiques actuelles dans l'agriculture. Il se place dans la continuité puisque c'est un principe d'évolution. Ainsi les sujets abordés s'inscrivent dans le long terme.

Pourtant, le fonctionnement des politiques publiques freine cette vision de durabilité. En effet, un projet sur la durabilité se réalise à l'échelle de plusieurs générations. Pourtant, les subventions permettant le développement de ce type de projet doivent se renouveler chaque année, le projet étant arrêté sur trois ou cinq ans comme la plupart des politiques publiques.

Comment peut-on communiquer auprès des agriculteurs sur la durabilité en présentant un projet à trois ans? C'est la question principale de ce travail mais aussi de l'évolution de l'agriculture en général. Inciter les agriculteurs à la durabilité en donnant seulement trois années de travail en perspective manque de cohérence mais aussi de bon sens.

Ce problème met en évidence le manque d'adéquation entre les politiques publiques et la réalité du terrain. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui les agriculteurs ne se sentent plus écoutés par ceux qui ont décidé, au sortir de la seconde guerre mondiale, qu'il fallait gérer et réorienter l'agriculture. Les exploitants ont été déconnectés de leur pouvoir de décision, de leurs consommateurs.

L'enjeu premier aujourd'hui, dans la réorientation de l'agriculture, sera donc de reconnecter les politiques publiques à la réalité afin d'obtenir des résultats concrets, cohérents et durables. L'objectif du projet ADMM est de démontrer qu'il n'y a pas une agriculture mais plusieurs et que la prise en compte et le maintien de cette diversité est garante de la réussite de toute évolution.

II/ Réflexion sur l'agriculture en moyenne montagne

L'agriculture de moyenne montagne doit s'adapter aux contraintes, quelles soient géographiques, climatiques ou socio-économiques. Cette activité est riche de sa diversité, des ses capacités d'adaptation et d'évolution. Ce sont en effet des productions en général orientées vers la qualité afin de mettre en valeur sa typicité par rapport aux grands bassins de productions.

Son existence se justifie par sa multifonctionnalité. En effet, elle ne fait pas que produire, elle façonne non seulement les paysages mais aussi l'organisation du monde rural et donc l'économie locale. L'agriculture en moyenne montagne est donc garante de la valorisation des territoires.

III/ Analyse critique globale

1- Le projet, les méthodes

Ce travail, présente la naissance d'un projet, le recul est donc difficile et basé sur les expériences de groupes plus avancés. La typicité des productions mais aussi des territoires nécessite un effort d'adaptation important quant aux retours d'expériences.

Les méthodes utilisées sont plus ou moins adaptables aux productions. Pourtant, on ne peut pas faire de comparaisons sans informations normées. C'est pourquoi les productions dites "atypiques" restent si souvent en marge des références. Dans ce rapport, j'ai essayé de donner à celles-ci une place, afin qu'elles soient prises en compte mais aussi pour montrer leur efficacité, leurs possibilités de durabilité. Elles ne ressortent pas dans les plus durables parce que l'adaptation des informations peut être erronée.

Un problème est alors mis en valeur : les outils de la caractérisation agricole. Ces outils, utilisés depuis des générations, datent d'une époque où la préoccupation était de produire. Produire pour nourrir une population, produire pour restructurer l'économie. Aujourd'hui, la préoccupation est la survie, celle du monde, celle de l'agriculture. Elle ne peut se cantonner à des rendements, des UGB/ha car tous ces outils ne s'adaptent pas à la diversité.

Les tentatives de méthodes d'évaluation nouvelles telle qu'IDEA permet de mettre en évidence qu'une évolution de la caractérisation de l'agriculture est souhaitée et possible. Mais il reste du travail, sortir d'un système productiviste pour aller vers un système durable est difficile. L'organisation de la production est encore ancrée dans cette réflexion. Seulement, l'évolution doit réellement prendre en compte à la fois la multifonctionnalité, comme fait la méthode IDEA mais aussi la diversité.

2- Le travail de stage

En ce qui concerne mon travail, la mise en place a été longue. Prendre contact avec un assez large public pour toucher un maximum de personnes n'a pas été chose facile. Le travail de préparation sur l'organisation des questions de diagnostic a été bénéfique. Il m'a permis de discuter largement avec les personnes enquêtées. Grâce à ce temps, j'ai découvert des systèmes de production au-delà des méthodes d'évaluation.

Aujourd'hui, je suis bloquée au niveau de mes compétences pour proposer des préconisations applicables et cohérentes adaptées à chaque agriculteur.

IV/ Conclusion partielle

Le problème de cohérence entre les besoins de la profession et les politiques publiques rendent difficile le travail sur la durabilité, sur l'agriculture en générale. Les rencontres, les échanges tout au long de la période ont été réellement intéressants. La plupart des agriculteurs rencontrés à ce jour sont des personnes qui croient en l'évolution de la profession, en une agriculture permettant de vivre de leur travail. Ils pensent que le changement peut venir des agriculteurs eux-mêmes et souhaitent accompagner ceux qui le souhaitent vers la durabilité. A leur échelle, ils révisent les fondements de l'agriculture à leur manière afin vivre sainement aujourd'hui pour laisser une chance aux agriculteurs de demain.

Conclusion

L'objectif de ce stage était de diagnostiquer des exploitations agricoles de moyenne montagne sur leur durabilité afin de créer des références en la matière. De plus, les agriculteurs enquêtés pourront prendre part à des groupes de travail mis en place sur les thèmes qu'ils auront choisis de développer. Ce rapport s'articule autour de la problématique :

L'agriculture durable en moyenne montagne, évaluer pour répondre à l'évolution et aux attentes de la société en matière d'agriculture

Malgré le faible nombre de diagnostics, quelques grandes lignes sont mises en évidence. Tout d'abord, les systèmes rencontrés sont diversifiés, de l'élevage bovin à celui des escargots. Cette diversité montre que les adaptations aux contraintes de la moyenne montagne peuvent être multiples.

Ensuite, ces systèmes sont peu aidés par la PAC (10 000€ en moyenne), pour la plupart, ils ne sont que moyennement dépendants de ces aides (30%) et préfèrent chercher une autre source de revenu pour valoriser directement leur travail.

La durabilité est complexe car beaucoup de composantes entrent en jeu. Des résultats pouvant paraître incohérents ont été mis en évidence, notamment autour des stratégies d'accès à l'autonomie, si une seule composante est prise en compte. En effet, au niveau de la consommation d'énergie par exemple, une exploitation qui va produire ses céréales va utiliser la même quantité d'énergie que celle qui choisira d'acheter ses concentrés. Seulement pour les premières ça sera de l'énergie directe comme le fioul, pour les secondes, de l'énergie indirecte : celle utilisée pour importer les concentrés. On pourrait alors croire qu'il n'y a pas de solution, pourtant, un des agriculteurs enquêtés a mené une réflexion globale sur sa consommation et ses achats. Il maximise l'utilisation de ses prairies et achète un minimum de céréales. Il a réduit de moitié sa consommation d'énergie par rapport aux autres exploitations.

D'autres exemples ont mis en évidence que la vente directe n'est pas toujours optimale. En effet, un agriculteur qui est loin de ses marchés ou ses consommateurs va perdre une partie de la valeur ajoutée créée par la vente directe. Ceux qui réussissent à vendre à la ferme sont ceux qui s'en sortent le mieux.

La difficulté première de ce travail était le nombre important d'exploitations à diagnostiquer : dix avant le mois de juin et vingt-cinq en tout d'ici fin août. Le premier objectif a pu être atteint grâce à un travail approfondi et préalable des méthodes utilisées. Le projet n'en est qu'à ses débuts, quand les diagnostics seront terminés, des groupes de travail vont se mettre en place.

Les moyens mis en œuvre pour réaliser ce projet permettent d'avancer convenablement. Pourtant, c'est un projet qui doit être reconduit sur trois années seulement. Les agriculteurs se demandent alors en quoi ce projet est durable... Ce point met l'accent sur la différence entre les attentes des agriculteurs en termes de suivi et d'accompagnement et les politiques mises en place. En effet, on est en droit d'espérer que la PAC de 2013 tentera d'accompagner des projets comme ADMM permettant aux agriculteurs de vivre de leur travail plutôt que de soutenir à tout prix une agriculture qui ne correspond plus au marché, aux attentes de la société, aux attentes des agriculteurs.

Bibliographie

Livres :

- ❖ Lionel VILAIN, De l'exploitation agricole à l'agriculture durable, aide méthodologique à la mise en place de systèmes agricoles durables, Editions Educagri. (1999).
- ❖ Lionel VILAIN, La méthode IDEA, Editions Educagri. (2008).
- ❖ Mickaël CHARIOT et al., L'agriculture durable de moyenne montagne (FN CIVAM., 2010).
- ❖ R. REAU et al., Systèmes de culture innovants et durables, quelles méthodes pour les mettre au point et les évaluer?, Editions Educagri. (2008).
- ❖ Publications :
- ❖ Claire SABBAGH et al., "Agriculture et biodiversité, Valoriser les synergies" (INRA, Juillet 2008).
- ❖ Denis CABRIAU et al., "Pour des campagnes vivantes et solidaires, les CIVAM" (FN CIVAM, juin 2007).
- ❖ Denis CABRIAU et al., "Produire autonome et économe, c'est bon pour l'environnement, le revenu et l'emploi, un enjeu décisif en production laitière" (FN CIVAM, 2009).
- ❖ Jean-Benoît GUILLOU, "Rencontre avec dix producteurs en agriculture durable : un tour de France des fermes CIVAM" (Educagri éd., 2008).
- ❖ Olivier CLEMENT et al., "Agriculture et biodiversité, comment améliorer la biodiversité sur votre exploitation? Guide technique et recueil d'expérience" (LPO, FN CIVAM, 2007).
- ❖ Philippe COUSINIE, "L'agriculture durable, une voie d'avenir," (2009).
- ❖ Xavier POUX, "L'agriculture à haute valeur naturelle Points de définition, entreprises de caractérisation, enjeux de politiques publiques" (EFNCP, sans date).
- ❖ Xavier ROUX et al., "L'agriculture HVN : mieux la (re)connaître pour mieux l'accompagner" (MEEDA, 2009).

Articles :

- ❖ Carine SEGHIER, "Performance énergétique des exploitations agricoles : 29 millions d'euros pour les agriculteurs," 18 Mai 2010, Actu-Environnement.
- ❖ Florence ROUSSEL, "Michel Barnier lance un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique des exploitations agricoles," 10 Juin 2008, Actu-Environnement.
- ❖ Florence ROUSSEL, "Le ministère de l'agriculture lance son plan de performance énergétique des exploitations agricoles," 4 Février 2009, Actu-Environnement.
- ❖ Florence ROUSSEL, "Création d'un programme national de recherche pour promouvoir des systèmes de production animale durable," 1 Mars 2010, Actu-Environnement.
- ❖ Rachida BOUGHRIET, "Le dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles inclus dans le Grenelle 2," 16 Juin 2009, Actu-Environnement.
- ❖ Rachida BOUGHRIET, "Vers une agriculture durable pour répondre à la sécurité alimentaire ?," 16 Novembre 2009, Actu-Environnement.

- ❖ Rachida BOUGHRIET, “La Commission européenne lance un débat public sur l'avenir de la PAC post-2013,” 12 Avril 2010, Actu-environnement.
- ❖ Sophie FABREGAT, “Environnement, social et économie : les nouveaux défis de la PAC,” 23 Février 2010, Actu-environnement.
- ❖ “Accompagner la mise en œuvre de la politique énergétique de l'Europe,” 8 Septembre 2008, Actu-Environnement.
- ❖ “Le plan de performance énergétique des exploitations agricoles : c'est parti,” 3 Février 2009, Actu-environnement.
- ❖ “Sortie du documentaire sur l'agriculture durable : "Solutions locales pour un désordre global",” 6 Avril 2010, Actu-Environnement.
- ❖ “Plan de performance énergétique des exploitations agricoles : après le gel, le dégel,” 18 Mai 2010, Actu-environnement.
- ❖ “Dossier agriculture durable”, 10 juin, 2009, Transrural initiative.

Rapport :

- ❖ Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies, Rapport Brundtland, Notre Avenir à Tous (1987).

Index des figures

| | |
|--|-----------|
| <i>Figure I-1 : Carte du réseau CIVAM.....</i> | <i>2</i> |
| <i>Figure I-2 : Carte du Massif Central.....</i> | <i>4</i> |
| <i>Figure I-3 : Carte de localisation de Massif Central</i> | <i>4</i> |
| <i>Figure I-4 : Carte de localisation de l'Auvergne.....</i> | <i>5</i> |
| <i>Figure I-5 : Présentation du projet ADMM.....</i> | <i>6</i> |
| <i>Figure III-1 : Tableau de présentation des exploitations bovines allaitantes</i> | <i>21</i> |
| <i>Figure III-10 : Tableau de présentation de l'apiculteur</i> | <i>26</i> |
| <i>Figure III-11 : Résultats du diagnostic IDEA l'apiculteur</i> | <i>26</i> |
| <i>Figure III-12 : Tableau des résultats de Planète de l'apiculteur.....</i> | <i>26</i> |
| <i>Figure III-13 : Tableau de présentation de l'héliculteur</i> | <i>27</i> |
| <i>Figure III-14 : Résultats du diagnostic IDEA l'héliculteur.....</i> | <i>27</i> |
| <i>Figure III-15 : Tableau des résultats de Planète de l'héliculteur.....</i> | <i>27</i> |
| <i>Figure III-16 : Analyse des exploitations par objectifs</i> | <i>28</i> |
| <i>Figure III-2 : Résultats du diagnostic IDEA pour les exploitations bovines allaitantes</i> | <i>22</i> |
| <i>Figure III-3 : Tableau des résultats de Planète pour les exploitations bovines allaitantes.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Figure III-4 : Tableau de présentation des producteurs de lait.....</i> | <i>23</i> |
| <i>Figure III-5 : Niveau de durabilité des producteurs de lait.....</i> | <i>24</i> |
| <i>Figure III-6 : Résultats du diagnostic IDEA pour les producteurs de lait.....</i> | <i>24</i> |
| <i>Figure III-7 : Tableau des résultats de Planète pour les producteurs de lait.....</i> | <i>24</i> |
| <i>Figure III-8 : Tableau de présentation du poly-élevage.....</i> | <i>25</i> |
| <i>Figure III-9 : Résultats du diagnostic IDEA pour le poly-élevage.....</i> | <i>25</i> |
| <i>Figure III-10 : Tableau de présentation de l'apiculteur.....</i> | <i>29</i> |
| <i>Figure III-11 : Résultats du diagnostic IDEA l'apiculteur</i> | <i>29</i> |
| <i>Figure III-12 : Tableau des résultats de Planète de l'apiculteur</i> | <i>29</i> |
| <i>Figure III-13 : Tableau de présentation de l'héliculteur</i> | <i>30</i> |
| <i>Figure III-14 : Résultats du diagnostic IDEA l'héliculteur</i> | <i>30</i> |
| <i>Figure III-15 : Tableau des résultats de Planète de l'héliculteur</i> | <i>31</i> |
| <i>Figure III-16 : Analyse des exploitations par objectifs</i> | <i>31</i> |

Sommaire des annexes

| | |
|---|-----|
| Annexe I-1 : Organigramme du réseau Civam | 38 |
| Annexe I-2 : Des objectifs et des valeurs affichées..... | 39 |
| Annexe I-3 : Historique de la structure | 40 |
| Annexe I-4 : Répartition des tâches au sein du réseau Civam..... | 41 |
| Annexe I-5 : Axes de travail et objectifs opérationnels..... | 42 |
| Annexe I-6 : Thèmes de travail sur le Massif Central..... | 45 |
| Annexe I-7 : Plan de Financement..... | 46 |
| Annexe II-1 : Complément d'informations sur HVN..... | 47 |
| Annexe III-1: Document de diagnostic..... | 49 |
| Annexe III-2: Lettre d'invitation au projet ADMM et plaquette..... | 69 |
| Annexe III-3 : Communiqué de presse sur le projet ADMM..... | 71 |
| Annexe III-4 : Contenu de la grille CIVAM..... | 72 |
| Annexe III-5 : Matrice indicateurs/objectifs de la méthode IDEA..... | 88 |
| Annexe III-6 : Présentation détaillée des objectifs..... | 89 |
| Annexe III-7 : Complément d'informations sur le PPE..... | 92 |
| Annexe III-8 : Exemples de grille d'évaluation de l'état de conservation..... | 95 |
| Annexe III-9 : Fiches cas-type | 96 |
| Annexe III-10 : Résultats Planète des éleveurs allaitants..... | 104 |
| Annexe III-11 : Résultats Planète des éleveurs laitiers..... | 105 |
| Annexe III-12 : Résultats chiffrés par objectifs d'IDEA..... | 106 |

Source : www.civam.org



Annexe I-2 : Des objectifs et des valeurs affichées

Les Civam recherchent plus particulièrement l'autonomie des acteurs ruraux sur des territoires vivants et solidaires avec des pratiques durables. 5 grands objectifs sont développés :

- ❖ Construire un monde rural facteur de cohésion social
- ❖ Respecter les terroirs et territoires
- ❖ Promouvoir une agriculture qui préserve l'environnement
- ❖ Proposer des aliments de qualité
- ❖ Développer un autre modèle énergétique

Quatre idées sont mises en œuvres :

L'échange et la mutualisation : base de travail de tous les groupes. Chaque agriculteur ou acteur du monde rural est porteur d'expériences et de connaissances dignes d'être partagées. L'animation rurale vise à les diffuser efficacement pour construire un savoir collectif.

L'ouverture du mouvement Civam : par la participation active à une multitude de réseaux, à tous les niveaux dans le milieu rural local, à des échelles plus vastes, ou pour nouer des alliances interrégionales ou nationales. Plus fondamentalement, les liens avec les écoles, les consommateurs, la recherche ou encore les acteurs de l'éducation à l'environnement sont extrêmement divers.

L'autonomie des personnes : actions de formation et d'accompagnement des initiatives. Les groupes Civam encouragent la créativité individuelle, tout en l'inscrivant dans un cadre collectif.

La transparence de l'information : condition nécessaire au dialogue avec la société. Les adhérents tiennent à une définition précise des pratiques, dans le cadre de cahier des charges rigoureux comme ceux de l'agriculture biologique ou de l'élevage herbagé.

Annexe I-3 : Historique de la structure

Né en 1950, les Civam ont grandement contribué à la modernisation de l'agriculture et des campagnes. Les excès productivistes et la résistance à l'exode rural les ont progressivement conduits à vouloir mieux maîtriser le développement. Aujourd'hui, si le maître mot des Civam reste la solidarité, leur action cherche avant tout à être durable.

Née d'un regroupement agriculteurs et enseignants

Dans les années 50, l'Association nationale des maîtresses agricoles (ANMA) voulait permettre à tous les agriculteurs d'accéder à la formation générale et à un enseignement professionnel en prise avec la réalité et avec l'évolution des techniques. De leur côté, les Amicales laïques faisaient appel aux instituteurs ruraux pour organiser des tournées de cinéma, du théâtre, des veillées-conférences. Ces associations affiliées à la Ligue de l'enseignement abordaient également des sujets agricoles avec l'objectif de propager le progrès et la modernité dans les campagnes. La rencontre de ces deux mouvements se fait autour des centres d'enseignement par l'organisation en commun de journées d'informations agricoles. Elle est à l'origine de la naissance des Civam.

Les années 60-70 : De la vulgarisation au développement

En 1959, les textes qui institutionnalisent la vulgarisation agricole obligent les tous nouveaux Civam à rompre leurs liens avec la Ligue de l'enseignement : ils doivent se doter alors de conseil d'administration ne comprenant que des agriculteurs. Mais les CIVAM continuent de se distinguer par le fait qu'ils font collaborer à leur échelon national un Comité technique de maîtres et maîtresses agricoles et un Conseil d'administration composé d'agriculteurs.

La fédération nationale des Civam naît le 2 mars 1961. Agréée en 1962 au titre de la Promotion sociale collective pour la formation des responsables agricoles, la FN Civam devient, avec le CNJA et l'Ifocap, un acteur majeur de ce secteur.

A partir des années 80 : l'ouverture au rural, à la Bio, aux producteurs fermiers...

De nombreux groupes locaux se créent en jouant la carte de la diversification. A cette époque, les agriculteurs qui veulent vivre de leur métier sans passer par l'intensification ne trouvent pas d'appui auprès du Ministère de l'Agriculture ou des organisations agricoles.

Les Civam se mettent à multiplier les formations et les initiatives qui contribueront grandement au développement de productions de qualité.

Au tournant des années 90, la FN Civam présente avec d'autres organismes un programme commun pluriannuel de développement agricole.

Avec la décentralisation les subventions nationales ou internationales ne passent plus obligatoirement par l'échelon national. Les groupes de base ainsi que les fédérations départementales et régionales acquièrent leur autonomie dans leurs recherches de moyens. Enfin, l'embauche de salariés (les fonctionnaires mis à disposition n'étant plus assez nombreux) oblige à rechercher des financements réguliers.

En 1994, le fonctionnement pyramidal de la FN Civam est abandonné au profit d'un fonctionnement en réseau.

Source : www.civam.org

| | Projets nationaux et européens | | Projets interrégionaux |
|--|---|---|--|
| | STRUCTURANTS | D'OPPORTUNITE | STRUCTURANTS |
| Initialisation | Travail Commissions | Travail équipe nationale | Travail régional |
| Portage | Plutôt FNCIVAM mais négociable | FNCIVAM | Plutôt FRCIVAM mais négociable |
| Mission de l'équipe nationale | Coordination Animation Contribution Valorisation | Animation Pilotage Contribution Valorisation | Contribution Expertise Actions négociées en fonction des savoir-faire |
| Conventionnement | Multipartenarial | FNCIVAM > Partenaires | Multipartenarial |
| Logique de l'Equipe Nationale | Consensuelle Animatrice | Réactive En alerte | Prestataire Contributive |

Annexe I-5 : Axes de travail et objectifs opérationnels

Axe 1

Mise en réseau des groupes agriculture durable de moyenne montagne

Le projet repose dans un premier temps sur de l'évaluation (des pratiques et des exploitations) par une approche globale, territoriale, en se basant sur des outils d'évaluation reconnus (IDEA, PLANETE...) ainsi que sur des indicateurs à définir et à construire (indicateurs synthétiques de durabilité, d'impact territorial, de lien entre énergie et économie...). Par ailleurs, des expérimentations (innovantes et/ou issues de transferts) seront conduites avec l'appui méthodologique de la recherche (INRA, Dynamiques Rurales, CERAMAC) sur les thématiques environnementales, ou territoriales.

Chaque groupe d'agriculteurs fonctionne de manière autonome sur son territoire et sur les thématiques qui lui semblent pertinentes en lien avec leurs objectifs. Aujourd'hui, chacun des groupes et animateurs doit pouvoir bénéficier des avancées des autres, de s'en saisir et éventuellement de l'appliquer sur son territoire, voire de l'adapter. Aussi, il convient de permettre une mise en relation de ces structures afin de capitaliser leurs expériences. Celles-ci seront déchiffrées au regard des enjeux des territoires de moyenne montagne et devront être soumises à une évaluation rigoureuse en termes de durabilité. Il s'agira ensuite à partir des données recueillies de caractériser par couple Territoire / Systèmes de production, des systèmes durables sur lesquels se baser pour organiser le transfert de pratiques. Le tout devant, à terme, fonctionner de façon vertueuse : Innovation – Evaluation/pertinence – Transfert/Territoires – Evaluation...

Objectif Opérationnel 1 :

Rendre plus efficaces les actions de développement

Création et mutualisation de documents ressources : méthodes d'accompagnement, protocoles expérimentaux, programmes de formation, outils pédagogiques...

Objectif opérationnel 2 :

Evaluer

Evaluation des pratiques pour amélioration à partir d'outils d'évaluation existants (diagnostics IDEA, PLANETE, DIALECTE, indicateurs HVE, diagnostics biodiversité...) et création de nouveaux outils (indicateurs de liens économiques, indicateurs territoriaux...)

Objectif opérationnel 3 :

Caractériser l'agriculture et sa durabilité

Caractérisation de l'agriculture et de sa durabilité sur les différents territoires. Echanges sur les diagnostics de durabilité, mais aussi énergétiques, environnementaux. Validation et typologies des systèmes concernés. Appui au programme « Indicateurs » de la FN Civam...

Objectif opérationnel 4 :

Adaptation de pratiques innovantes

Appropriation des pratiques innovantes par chaque territoire (Transfert). Création et mutualisation de fiches ressources par la capitalisation des différentes initiatives. Formations collectives, individuelles, visites d'échange...

Axe 2

Optimisation des initiatives des groupes

La mise en réseau des groupes doit également permettre le transfert des innovations entre les différents groupes sur la base de formations actions et actions pilotes sur les thématiques innovantes. Sensibiliser divers publics (dont notamment les agents de développement, les apprenants agricoles et les élus).

La recherche constante d'innovation en lien avec les enjeux territoriaux, ainsi que la prise d'initiative par les agriculteurs, doivent être encouragées. En parallèle, ces derniers doivent être accompagnés en vue d'évaluer la pertinence de leurs actions. Ceci implique alors un minimum de suivi par les animateurs sur le terrain, ou par des partenaires ou prestataires extérieurs ayant le niveau de compétences requis. Il est également nécessaire de disposer de méthodologie(s) commune(s) en vue d'améliorer l'efficacité des initiatives sur l'ensemble des territoires. Il est également indispensable de s'appuyer sur la recherche (INRA, CEMAGREF...) et autres structures institutionnelles ou associatives (ADEME, Solagro...) afin de mettre en place des protocoles expérimentaux qu'il conviendra de mutualiser.

Objectif opérationnel 5 : Accompagner les expérimentations

Propres aux groupes ou issus du transfert

Objectif opérationnel 6 : Poursuivre et accompagner les recherches d'innovations des groupes

Par de la méthodologie et du protocole

Objectif opérationnel 7 : Créer de nouvelles références locales

Pour alimenter la dynamique de mise en réseau à partir des expérimentations

Axe 3

Communiquer et sensibiliser par la production de documents de références et de vulgarisation, d'évènement, en lien avec la durabilité des systèmes de production agricoles. La stratégie de valorisation des initiatives en faveur d'un développement durable des exploitations agricoles et des territoires de moyenne montagne sera basée sur la conception de documents de référence, de documents de vulgarisation, le développement d'un réseau de fermes de démonstration, la création d'un site internet...

La valorisation des initiatives pertinentes eu égard aux enjeux des territoires, évaluées avec un regard pertinent aux yeux des professionnels du développement agricole, des élus...est déterminante. Il s'agit en effet, de permettre une réelle diffusion du savoir Civam au sein des territoires de moyenne montagne pour une réelle évolution des systèmes de production vers davantage de durabilité. L'enjeu est ici de taille :

- ❖ Rendre lisible les actions du réseau ADMM pour les agents de développement ;
- ❖ Fournir des documents techniques en lien avec des pratiques « durables » aux enseignants techniques ;
- ❖ Mettre en place des formations à destination des agents de développement et enseignants
- ❖ Sensibiliser le grand public aux systèmes de production et donc aux produits issus de systèmes « durables » ;

- ❖ Montrer la pertinence des pratiques par rapport aux enjeux territoriaux, à destination des élus
- ❖ Produire des références technico-économiques, environnementales... en vue d'alimenter le fond des systèmes reconnus de référence et permettre les comparaisons
- ❖ Sensibiliser les agriculteurs à l'adaptation des pratiques
- ❖ Permettre aux animateurs d'accompagner le changement de pratiques...

Il est par ailleurs important de pouvoir apporter ce genre de références à la recherche pour alimenter leurs questionnements sur l'agriculture agro écologiquement performante, l'agriculture en contexte de Haute Valeur Naturelle... de mettre à contribution ces mêmes exploitations sur les thématiques HVE, PPE...

Aussi, il convient d'aider la mise en relation entre les innovateurs/précurseurs et la recherche en favorisant le développement de protocoles expérimentaux.

Enfin, la création d'un site Internet dédié à l'Agriculture Durable de Moyenne Montagne permettant la diffusion du savoir, les échanges thématiques internes et externes, les échanges techniques entre agriculteurs...viendra apporter sa pierre à l'édifice.

Objectif Opérationnel 8 :

Valorisation des démarches d'agriculture durable en moyenne montagne

A destination du grand public

Objectif opérationnel 9 :

Sensibilisation agriculteurs/apprenants

Création et diffusion de documents techniques, organisation de journées portes ouvertes « professionnels » et apprenants de l'enseignement agricole sur des fermes identifiées « durables », formations pour les agents de développement, et action spécifique à destination des enseignants techniques de l'enseignement agricole (proposition de documents techniques et formations continues d'enseignants).

Objectif opérationnel 10 :

Sensibilisation élus

Concevoir des documents de synthèse et de sensibilisation à la durabilité des exploitations agricoles et des territoires. Organiser la stratégie de communication en direction des élus locaux (par la pertinence des actions eu égard aux enjeux des territoires, et éventuellement par des visites de terrain témoignant de la plus-value territoriale)

Objectif opérationnel 11 :

Tisser des liens avec la recherche

Développer des partenariats avec la recherche en vue, à termes, de concevoir des méthodologies d'expérimentations (accompagnement scientifique des expérimentations). Transfert d'informations aux organismes de recherche

Annexe I-6 : Thèmes de travail sur le Massif Central

| THEMES | Sous-Thèmes | Objectifs/Attentes | Groupes concernés |
|--|---------------------------------|---|--|
| DURABILITE (au sens large) | | Incitation/information sur l'agriculture durable Vers plus de durabilité | Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, Semailles, APABA, AVEM, BLE, Cantadear... |
| ECONOMIE | Semences paysannes | Autonomie de la ferme, réduction d'intrants | AVEM, Cantadear, BLE... |
| | Pâturages tournants | Autonomie de la ferme, réduction d'intrants | Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, APABA, AVEM, Cantadear |
| | Méteil | Autonomie de la ferme, réduction d'intrants | Limousin, Cantadear |
| | Energies | Autonomie de la ferme, réduction d'intrants... | Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, APABA, SOLAGRO |
| | Engrais organiques | Autonomie de la ferme, réduction d'intrants, valorisation déchets | Limousin, Auvergne |
| | Sol | adaptation de la production au contexte agronomique et pédoclimatique | Auvergne, Semailles |
| VALEUR AJOUTEE | Développement circuits courts | Marchés, paniers, PVC | Auvergne, Semailles PTT, APABA |
| | Valorisation des produits | Patrimoine vernaculaire, manifestations, transformation, conditionnement, marketing | Auvergne, Semailles, APABA |
| | Diversification activités | Accueil social et éducatif, estaminet, éducation à l'environnement | Auvergne, Rhône-Alpes, Semailles, Empreinte |
| PRODUCTIONS | Diversification des productions | Développement filière chanvre, Développement filière PPAM... | Limousin, Auvergne, Semailles, APABA |
| | Energies renouvelables | Bois-énergie | Limousin, AVEM, SOLAGRO |
| | Economies d'énergies | Autonomie de la ferme, réduction d'intrants | Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes, APABA, SOLAGRO |
| PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT | Traitement des effluents | qualité de l'eau | Auvergne, APABA |
| | Biodiversité | Préserver les zones humides | Limousin, SOLAGRO Auvergne |
| | | Gérer les zones en fermeture par l'entretien animal | Empreinte |
| | Energies | Evaluations énergétiques | Tous les groupes, SOLAGRO |

Annexe I-7 : Plan de financement

| Dépenses | | Ressources | | |
|--------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Postes principaux de dépenses | Montants en Euros | Origine | Montants en Euros | % par rapport au coût total |
| <i>Frais de personnels</i> | 199 440 | Subvention Massif central (DATAR) | 158 644,50 | 70 % |
| Axe 1 | 80 640 | | | |
| Axe 2 | 64 800 | Etat | | |
| Axe 3 | 54 000 | Conseil régional Limousin | | |
| <i>Frais d'interventions</i> | 23 100 | Autres fonds européens | | |
| Axe 1 | 23 100 | Conseil général | | |
| <i>Déplacements</i> | 4 095 | Autres fonds publics | | |
| Axe 1 | 2 730 | Sous-total fonds publics | 158 644,50 | 70 % |
| Axe 2 | 897 | Emprunts | | |
| Axe 3 | 468 | Ressources propres | 67 990,50 | |
| | | Autres fonds privés | | |
| TOTAL TTC | 226 635 | TOTAL | 226 635 | |

Annexe II-1 : Complément d'informations sur HVN

Les origines

Le concept d'agriculture à Haute Valeur Naturelle est apparu au début des années 90, dans un cercle de réflexion impliquant des membres actifs de l'*Institute for European Environmental Policy* (IEEP Londres), du WWF Royaume-Uni et de l'*European Forum on Nature Conservation and Pastoralism* (EFNCP). Ce cercle regroupait des écologues, des agro économistes et des spécialistes des politiques agri environnementales, impliqués dans la sauvegarde d'un oiseau sur le terrain : le crabe à bec rouge. Ils ont mis en évidence que la biologie de cet oiseau dépendait du maintien de pratiques agricoles et pastorales lui ménageant les espaces et les espèces dont il avait besoin, et donc plus largement des systèmes de production correspondants. Le constat que ce cas particulier pouvait être étendu à une plus large gamme de situations, dans toute l'Europe, a donné naissance à l'idée d'agriculture à Haute Valeur Naturelle (HVN).

Aujourd'hui, le concept d'agriculture à Haute Valeur Naturelle fait partie des critères retenus par la Commission Européenne pour évaluer le programme de développement rural en cours (2007-2013). C'est également un critère d'attribution des fonds.

L'agriculture à Haute Valeur Naturelle reste mal connue des acteurs européens et nationaux, au-delà d'un cercle d'experts impliqués sur la question depuis plusieurs années. Le risque existe donc que ce concept se retrouve enfermé dans une approche « experte », les indicateurs n'étant alors mobilisés que pour répondre à une attente formelle d'évaluation.

Or les indicateurs sont censés rendre compte d'objets concrets, tangibles. En l'occurrence, des systèmes agricoles associés à une forte richesse biologique. Ce n'est pas, en soi, un chargement animal par hectare qui justifie une politique en faveur de l'agriculture HVN, mais la valeur biologique et culturelle qui y est associée, telle qu'elle s'incarne dans les différents territoires européens.

Dans cette optique, l'agriculture à Haute Valeur Naturelle n'est plus exclusivement l'affaire de Bruxelles, elle devient un projet à porter par l'ensemble des acteurs pour qui la biodiversité liée à l'agriculture est une richesse.

Définitions

"Les systèmes de production à Haute Valeur Naturelle sont majoritairement à bas niveau d'intrants, ce qui implique le plus souvent une interaction complexe avec l'environnement naturel. Ils conservent des habitats importants, tant sur les terres cultivées que pâturées (par exemple des steppes céréalières et des prairies semi-naturelles) qu'en matière d'éléments fixes du paysage tels les haies, les mares et les arbres qui, historiquement, étaient intégrés dans les systèmes de production. [...] Les habitats semi-naturels conservés par l'agriculture HVN sont particulièrement importants du fait de la quasi disparition d'habitats naturels à large échelle." (D.Baldock 1993)

"Les zones HVN sont celles où l'agriculture est une forme majeure (généralement dominante) d'utilisation de l'espace et où l'agriculture est à l'origine — ou est associée à — une grande diversité d'espèces et d'habitats et/ou à la présence d'espèces d'intérêt communautaire" (AEE 2004)

"Une forme de mise en valeur du milieu à des fins agricoles qui permet la co-existence dans l'écosystème exploité de nombreuses espèces domestiques [...], auxiliaires [...] et sauvages [...]" (Poux et Romain 2009)

Eclaircissements

Toutes les exploitations d'une zone HVN ne sont pas HVN et réciproquement. C'est une question de densité et de proportion relative, les critères dépendent des espèces considérées.

HVN et HVE ont des histoires et des finalités différentes. Par contre, ce sont des approches amenées à se compléter dans un dispositif politique d'ensemble. Ces deux caractérisations ont des critères qui restent à croiser.

HVN et les politiques communautaires

- ❖ Stratégie européenne pour la biodiversité (1998)
- ❖ Programme d'indicateur IRENA, résolution de Kiev (2003)
- ❖ Un objectif stratégique du PDR 2007-2013

Les trois types d'agriculture HVN (AEE 2004)

- ❖ Type 1 : terres agricoles avec une forte proportion de végétation semi-naturelle
- ❖ Type 2 : terres agricoles majoritairement gérées par une agriculture extensive ("low intensity") ou par une mosaïque de terres en végétation semi-naturelle et cultivée ainsi que par des éléments paysagers à petite échelle
- ❖ Type 3 : terres agricoles accueillant des espèces rares, ou une forte proportion de populations européennes ou mondiales

La caractérisation des systèmes agricoles à HVN

L'approche est mise en œuvre par Solagro (P.Pointereau et F.Coulon) en 2006 pour le compte du JRC Ispra.

Principe de base : caractériser un score « agriculture HVN » par commune (RGA 2000) dans l'optique d'une cartographie.

Les sources de données :

- ❖ Recensement agricole 2000
- ❖ Statistiques agricoles annuelles 2000
- ❖ Inventaire forestier national
- ❖ Enquête prairie (région fourragère 1998)
- ❖ Enquêtes vergers dans certaines régions

Les indicateurs et critères et leur pondération :

Indicateur 1 : diversité d'assolement (10 points)

- ❖ Prairies = 10 points
- ❖ Une culture n'est pénalisante que si > 10% SAU

Indicateur 2 : pratiques extensives (5 points)

- ❖ Fertilisation chimique des prairies permanentes productives
- ❖ Rendement des cultures de céréales
- ❖ Prairies permanentes non productives
- ❖ Pâturages collectifs

Indicateur 3 : éléments fixes du paysage (5 points)

- ❖ Vergers traditionnels
- ❖ Haies
- ❖ Lisières de bois
- ❖ Étangs piscicoles

Sources : Xavier POUX (EFNCP), Xavier Poux et Blandine Romain (European Forum on Nature Conservation and Pastoralism)

Annexe III-1 : Document de diagnostic

Utilité des informations pour méthodes :

IDEA

Civam

IDEA/Civam/Planète

Planète

Enquêteur :

Date :

Année campagne culturelle :

Année comptabilité :

Informations générales :

- *Altitude, pluviométrie*
- *Nom de l'exploitant, de l'exploitation, statut juridique, âge exploitant, date d'installation*
- *Adresse complète, département, région, tel, courrier*

- *Type de production, activité dominante*
- *Groupe CIVAM, implication, choix entrepris par l'exploitation*

- *Démarche durable en cours, autre démarche, enquêtes déjà réalisées*

- *Ateliers, quotas*
- *UTH (dont salarié)*
- *Autre ressource*
- *Surface totale, SAU*

Echelle environnementale :

- ❖ A1/A2 : Diversité végétale (Cf tableau assolement et achat semences)
 - Quantité paille vendu/acheté, prix
 - Surface agro forestière

- ❖ A3 : Diversité animale (Cf tableau calcul UGB)
 - Nb races (indiquer nombre de mâles, croisement industriel)
 - Porcins : type d'aliment (standard/biphase, lactosérum/farine), indic de conso des porcs à l'engraissement (2,7 ; 2,9 ; 3,1)

- ❖ A4 : Valorisation et conservation du patrimoine génétique
 - Nb races régionale (si région d'origine)
 - Nb race, variété, cépages, porte greffe, rare ou menacé

- ❖ A5 : Assolement (Cf tableau assolement)
 - *Mono culture depuis 3 ans* (hors prairie/luzerne)

- ❖ A6 : Dimension des parcelles
 - Superficie de la plus grande "Unité Spatiale de Grande Culture" (hors PN, parcours, alpages)
 - Superficie moyenne des "USGC"

- ❖ A7 : Gestion des matières organiques
 - Gestion des surfaces (Cf tableau assolement/gestion des surfaces)
 - % des épandages compostés
 - Quantité de déjection (T ou m3, dont cédé)
 - Type de déjections : fumier, lisier, purin, compost, autre

- ❖ A8 : Zone de régulation écologique (tout compter)

- *(Cf grille de référence pour IAE)*
- Carte des zones à enjeux écologique
- ❖ A9 : Contribution aux enjeux environnementaux du territoire
 - Superficie concernée par un cahier des charges (MAE, N2000, zone nitrate...), hors PHAE
- ❖ A10 : Valorisation de l'espace : *(Cf tableau assolement tableau/gestion des surfaces)*
- ❖ A11 : Gestion des surfaces fourragères *(Cf tableau assolement tableau/gestion des surfaces)*
- ❖ A12 : Fertilisation
 - *Cf bilan apparent (pour P et K moyenne sur 2 ans)*
 - Surface culture piège à nitrate
- ❖ A 13 : Effluents organiques liquides
 - Présence effluent organique liquide, traitement par lagunage, compostage, en collectif ou pas de traitement
- ❖ A 14 : Pesticides
 - *Surface traité développée (cf tableau assolement)*
 - Utilisation de panneau de récupération
 - Traitement aérien, fumigation, brumisation
 - Utilisation substance classée toxique, lutte biologique
 - Tenu d'un cahier d'enregistrement des pratiques de traitement
 - Rinçage des fonds de cuves aux champs
 - *OGM (certifié sans OGM, 0,9% (AB), non contrôlé, Présence probable ou avérée)*
- ❖ A 15 : Traitement véto (Cf tableau des traitement véto)
 - Vermifuge systémique
- ❖ A16 : Protection de la ressource sol *(cf feuille assolement)*
 - Aménagement anti érosif (terrasse, bande enherbée perpendiculaire à la pente...)
 - Paillage, enherbement des cultures pérennes, brulage des pailles
- ❖ A 17 : Gestion de la ressource eau *(Cf tableau intrants)*
 - rotation des parcelles irriguées
 - Prélèvement individuel non déclaré et/ou sans compteur
- ❖ A18 : Dépendance énergétique *(Cf tableau intrants)*
 - *Tonne de pailles brûlé au champ*
 - Séchage avec dispositif d'économie et de récupération de chaleur
 - Energie alternative (bois, solaire...)
 - Production d'huile végétale pure
 - Quantité produite en NRJ renouvelable

Echelle socio territoriale

- ❖ B1 : *Démarche qualité*
 - Pour les productions > à 10% CA
- ❖ B2 : Valorisation du patrimoine bâti et paysagé
 - Entretien bâtiment ancien, petit patrimoine rural, qualité architectural, intégration paysagère des bâtiments récents (auto évaluation de -1 à +2)
 - Aménagement paysager des surfaces de l'exploitation
- ❖ B3 : Gestion des déchets non organiques
 - Réutilisation, valorisation
 - Tri sélectif, élimination par collecte collective
 - Brulage, enfouissement, plasticulture (enrubannage)
- ❖ B4 : Accessibilité de l'espace

- Clôtures passantes, aménagement des abords ou entretien des chemins
- ❖ B5 : implication sociale
 - Structure associative, élective
 - Prise de responsabilité dans les structures
 - Ouverture de l'exploitation au public
 - Eloignement habitation/exploitation
- ❖ B6 : Valorisation par filière courte
 - Valeur des ventes directes
 - Vente à proximité (exploité, marché locaux)
- ❖ B7 : Autonomie et valeur des ressources locales
 - % autonomie alimentaire, engrais, amendement organique, semence (penser à la provenance, territoire = région naturelle)
 - Provenance des animaux d'élevage, valorisation des ressources locales (récupération eau de pluie...)
- ❖ B8 : Service, pluriactivité
 - Service marchand rendu au territoire
 - Agro tourisme, ferme péda, pratique d'insertion ou expérimentation sociale
- ❖ B9 : Contribution à l'emploi
 - Création d'emploi dans les 5 dernières années, en commun (groupement d'employeurs...)
 - Valorisation de la main d'œuvre saisonnière du territoire
- ❖ B10 : Travail collectif
 - Mise en commun des équipements et services, travail en réseau
 - Banque de travail/ entraide plus de 10 jours/an
- ❖ B11 : Pérennité probable
 - Existence de l'exploitation dans 10 ans (certaine, probable, souhaité, disparition)
- ❖ B12 : Contribution à l'équilibre alimentaire mondial...
 - Tonnes d'aliments importés (élevage)
 - Surface de production de végétaux protéiniques (exploitation sans élevage)
- ❖ B13 : BEA
 - Capacité accès à l'eau, confort au champ, confort dans les bâtiments d'élevage, état physique du cheptel (auto évaluation de 0 à 3)
 - Atelier 0 pâturage ou claustration
- ❖ B14 : Formation
 - Nb de j/an/UTH
 - Accueil stagiaire rémunéré > 10 jour/an
 - Accueil de groupe (professionnel, étudiants)
- ❖ B15 : Intensité du travail
 - Nb de semaine/an où se sent surchargé
- ❖ B16 : Qualité de vie
 - Auto estimation de 0 à 6
 - Vivabilité (nb jour libres/mois, nb j dégagé/nb j souhaités)
- ❖ B17 : Isolement
 - Auto estimation de 0 à 3
- ❖ B18 : Accueil, hygiène, sécurité
 - Qualité d'accueil et d'hébergement de la main d'œuvre temporaire (auto estimation de 0 à 2)

- Installation contrôlé par organisme de certification (hors label)
- Local phyto en conformité

Echelle économique

- ❖ Solde intermédiaire de gestion/résultats d'exercice :
 - EBE (sur 3 ans) :
 - Amortissements (sur 3 ans) :
 - *Résultat courant (sur 3 ans) :*
 - *Valeur Ajouté (vente+variation stock produit – conso ext) :*

- ❖ Compte de résultat :
 - *remplir grille dépendance aux intrants*
 - *si pas résultats courant, produits et charge hors exceptionnel :*

 - total des ventes :
 - subvention d'exploitation :
 - *produit financier :*
 - *frais financier :*
 - *achat (variable pour la production) :*
 - *service extérieur :*
 - *charge financière :*

 - *produit (hors exceptionnel) :*
 - *charges (hors exceptionnel) :*
 - personnel et charges sociales :

- ❖ Bilan :
 - Capital d'exploitation (total actif hors foncier):
 - Immobilisations corporelles (foncier) :
 - *Créances :*

- ❖ Grand livre :
 - 70,71
 - Val des ventes au plus gros client :
 - Val des ventes en circuits courts :
 - Val des vente/atelier :
 - 745 aides directes (aides à la production) :
 - 745 primes (aide à la structure, dont ICHN, PHAE, MAE) :
 - 60 intrants (tableau intrant +consommable de transformation):
 - Achat baches/plastique, sel et minéraux, conservateur (ensilage), frais d'élevage (IA, CT, identification, hygiène)
 - Matériel : coût entretien, durée ; coût pneumatique, durée

- ❖ Autre :
 - Annuités (sur 3 ans) :
 - Ou intérêts des emprunts longs et moyens termes + capital remboursé dans l'exercice :
 - Crédit d'impôt :

Traitement (pression polluante)

| Parcelle | Surface | culture | Traitement | | | | |
|----------|---------|---------|-------------|---------------------|---------------------|------|---------------------------|
| | | | Type | Molécule ou produit | CMR, I ou I aggravé | Dose | Méthode d'application |
| | | | Fongicide | | non | 0,8 | traitement ce semences |
| | | | Herbicide | | | | classique |
| | | | Insecticide | | | | localisé cars la ligne de |
| | | | Régulateur | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

**Traitements (penser au soufre et au cuivre)/
quantité utilisée :
coût annuel :**

| Gestion des surfaces : | |
|---|--|
| surface semée | |
| surface labourée | |
| surface de prairie retournée | |
| légumineuses hors prairies | |
| surface d'épandage des matières organiques (SAMO) | |
| surface en sol nu l'hiver | |
| surface en culture annuelle principale | |
| culture mixte | |
| SDA (céréales autocoso, fourrage) | |
| surface alternance fauche/pâturage | |
| surface travail du sol sans retournement | |
| surface avec couvert végétal quasi permanent (>11 mois) | |

Achat semences

| Type de semences achetées | surf. semées | quantité / ha | |
|---------------------------------------|--------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| | | Quantité consommée kg / ha | Quantité consommée kg (nb doses) |
| céréales : | | | |
| céréales 2: | | | |
| prairie 1 : | | | |
| prairie 2 : | | | |
| maïs grain (dose 50 000 gr =17 kg) | | | |
| tournesol (dose 150 000 gr = 10,5 kg) | | | |
| sorgho (dose 800 000 gr = 20 kg) | | | |
| pois | | | |
| colza, autres oléagineux | | | |
| pomme de terre | | | |
| betteraves (sucrières, fourragères) | | | |
| soja | | | |
| | | | |
| | | | |

Coût annuel :

Calcul des UGB

| Ruminants - Herbivores | Effectif | Temps de présence / ferme | % temps pâturage | type de bâtiment |
|---------------------------|----------|---------------------------|------------------|------------------|
| Vaches laitières | | | | |
| Vaches allaitantes | | | | |
| taureaux | | | | |
| veaux vendus à 8 jours | | | | |
| génisses 0-1 an | | | | |
| génisses 1-2 ans | | | | |
| génisses +2 ans | | | | |
| males 0-1 an | | | | |
| males 1-2 ans | | | | |
| males +2 ans | | | | |
| | | | | |
| Brebis mère - lait | | | | |
| Brebis mère - viande | | | | |
| agnelles de souche | | | | |
| béliers | | | | |
| agneaux, chevreaux vendus | | | | |
| agneaux, chevreaux vendus | | | | |
| chevaux pension hiver | | | | |

Types de bâtiment bovin :
 1 - aucun
 2 - stabulation 100% paillée
 3 - stabulation 50% paillée
 4 - étable entravée
 5 -100% lisier

| Porcins | Effectif présent en moyenne | Temps de présence / ferme | % temps extérieur (parcours...) | Effectif produit ou vendu | type bâtiment |
|---------------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------|---------------|
| Truies | | | | | |
| Verrats | | | | | |
| cochettes | | | | | |
| Porcelets en post-sevrage | | | | | |
| Porc charcutier ap post-sevrage | | | | | |

Types de bâtiment porcin :
 1 - aucun
 2 - litière accumulée
 3 - stabulation raclage
 4 - caillebotis

| Volailles | nb animaux présents | nb jours élevage | temps extérieur % | nb d'animaux produits |
|--------------------------------|---------------------|------------------|-------------------|-----------------------|
| poules pondeuses (place) | | | | |
| poulettes produites | | | | |
| poulets de chair | | | | |
| poulets label | | | | |
| pintades label & parcours | | | | |
| chapons | | | | |
| dindes reproductrices fermière | | | | |
| dindes chair | | | | |
| canards à rôtir | | | | |
| canards prêt à gaver ext | | | | |
| canards gras | | | | |
| oies à rôtir | | | | |
| oies PAG | | | | |
| oies grasses | | | | |
| lapines | | | | |

Types de bâtiment volaille :
 1 - lisier (sans litière)
 2 - fumier (avec litière)

Grille référence pour définition IAE

| Type de surface | Surface en ha |
|---|---------------|
| Prairies permanentes, landes , parcours, alpages, estives en Natura 2000 | |
| Couvert environnemental | |
| Jachère fixe | |
| Zones herbacées mises en défens et retirées | |
| Vergers haute-tige | |
| Tourbières | |
| Haies, nouvelles haies : équivalence inférieure suivant le nombre d'années de 1 m ² à 5 m ² à l'appréciation de l'enquêteur. | |
| Alignement d'arbres | |
| Arbres isolés | |
| Lisières de bois, bosquets | |
| Fossés, cours d'eau, béalières | |
| Mares, lavognes | |
| Murets, terrasses à murets, clapas | |
| Sources, rypyscilve, cours d'eau | |
| Fossé de drainage, rases | |
| Aménagement d'abreuvoirs des cours d'eau | |

Traitements vétérinaires

| Traitement | Partie du cheptel | Nombre | Systemique |
|------------|----------------------|--------|------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Bilan apparent

Entrées

| Type d'engrais chimique acheté | Quantités utilisées | Report de l'année précédente | Report sur l'année suivante | Coût annuel |
|---------------------------------|---------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------|
| | tonnes | tonnes | tonnes | |
| K Chlorure de potasse | | | | |
| K Patenkali | | | | |
| K Sulfate de potasse | | | | |
| N Ammonitrate | | | | |
| N Cyanamide de chaux | | | | |
| N Nitrate de chaux | | | | |
| N Nitrate de chaux et magnésie | | | | |
| N Nitrate de soude du Chili | | | | |
| N Orgabio | | | | |
| N Sulfate d'ammoniaque | | | | |
| N Sulfonitrate | | | | |
| N Urée - Perlurée | | | | |
| NK Nitrate de Potasse | | | | |
| NP Phosphate d'ammoniaque 18-46 | | | | |
| NPK Agrobio + | | | | |
| NPK Azofort | | | | |
| NPK Composts urbains | | | | |
| NPK Engrais Ternaire 14-8-20 | | | | |
| NPK Guanofort | | | | |
| P Scories Thomas | | | | |
| P Super 18 | | | | |
| P Super 45 | | | | |
| PK Engrais Binaire | | | | |
| Tourbes | | | | |
| Autre | | | | |
| Autre | | | | |

| Type d'engrais organiques achetés | Quantités utilisées | Report de l'année précédente | Report sur l'année suivante | Coût annuel |
|--|--------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------|
| | tonnes ou m ³ | tonnes ou m ³ | tonnes ou m ³ | |
| Boue Station épuration | | | | |
| Compost méthode Guernevez | | | | |
| | | | | |
| Compost à base de marc de raisin | | | | |
| Compost de déchets verts | | | | |
| Compost de déchets verts + fientes de volaille | | | | |
| Compost de déchets verts + fumier de volaille | | | | |
| Compost de déchets verts avec du lisier de porc | | | | |
| Compost fumier bovins < 6 mois | | | | |
| Compost fumier porc litière accumulée | | | | |
| Compost fumier porc litière raclée | | | | |
| Compost fumier volailles | | | | |
| Compost fumiers + tourteaux (type Végor, Végéh...) | | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Eaux souillées (blanches + vertes + brunes) | | | |
| Fientes de poules (humides) | | | |
| Fientes de poules (sèches après pré-séchage) | | | |
| Fientes de poules (sèches après séchage rapide) | | | |
| Fumier de bovin mou (logettes ou aire exercice paillées) | | | |
| Fumier de bovins viande | | | |
| Fumier de canards | | | |
| Fumier de cheval (pailleux) | | | |
| Fumier de dindes repro (après stockage) | | | |
| Fumier de dindes futures repro (après stockage) | | | |
| Fumier de lapins | | | |
| Fumier de pintades (après stockage) | | | |
| Fumier de pintades (sortie bâtiment) | | | |
| Fumier de porcs (engraissement sur litière accumulée sur paille) | | | |
| Fumier de porcs (engraissement sur sciure) | | | |
| Fumier de porcs (truies gestantes) | | | |
| Fumier de poules repro (après stockage) | | | |
| Fumier de poules repro frais | | | |
| Fumier de poulets et dindes (après stockage) | | | |
| Fumier de poulets et dindes (sortie bâtiment) | | | |
| Fumier de poulets label et bio (après stockage) | | | |
| Fumier de poulets label frais | | | |
| Fumier de poulettes (après stockage) | | | |
| Fumier de poulettes frais | | | |
| Fumier de Vaches (aire de couchage paillée) | | | |
| Fumier de Veaux | | | |
| Fumier d'ovins, de caprins | | | |
| Lisier de bovins viande sur caillebotis | | | |
| Lisier de canards | | | |
| Lisier de lapins | | | |
| Lisier de porcs (engraissement concentré) | | | |
| Lisier de porcs (maternités, gestantes) | | | |
| Lisier de porcs (moyen dilué) | | | |
| Lisier de porcs (moyen non dilué) | | | |
| Lisier de porcs (préfosse d'engraissement) | | | |
| Lisier de poules pondeuses | | | |
| Lisier de Vache dilué: aire exercice découverte | | | |
| Lisier de Vache si fosse bâtiment ou caillebotis | | | |
| Lisier de Vache si logettes/raclé fosse extérieure | | | |
| Lisier de veaux de boucherie | | | |
| Lisier d'ovins | | | |
| Marc de Raisin | | | |
| Purins | | | |
| Pulpes de raisin | | | |
| Autre | | | |

entrée d'azote atmosphérique par légumineuses
légumineuse de prairie

| | | RG - Trèfle blanc | RG + autres légumineuses (trèfle violet, vesce, lotier) |
|-----------------------|--------------|-------------------|---|
| %Légumineuse | % | | |
| PT Gram+Leg** | tonnes MS/ha | | |
| Surface PT Gram+Leg** | ha | | 0,0 |

culture de légumineuses pures

| | rendement % | Surface |
|-------------------|-------------|---------|
| | tMS/ha | ha |
| Trèfle violet pur | | |
| Luzerne | | |

| | rendement % | Surface |
|-------------------|-------------|--------------|
| | q MF/ha | ha |
| Pois protéagineux | | |
| Pois de conserve | | |
| Feverole | | |
| Lupin | | |
| haricot grain | | |
| Haricot vert | | |
| | | Total |

alimentation

| Matières premières | Quantité achetée (tonnes brutes) | Report de l'année précédente | Report sur l'année suivante | Coût annuel |
|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------|
| | Tonnes brutes | Tonnes brutes | Tonnes brutes | |
| Alim Lapin adulte en entretien | | | | |
| Aliment Cochettes | | | | |
| Aliment complet Vache Laitière 18 | | | | |
| Aliment complet Vache Laitière 22 | | | | |
| Aliment complet Vache Laitière 30 | | | | |
| Aliment complet Vache Laitière 40 | | | | |
| Aliment Dindes | | | | |
| Aliment Jeune Lapin (4/12 sem) | | | | |
| Aliment Jeunes Bovins | | | | |
| Aliment Lapine allaitante | | | | |
| Aliment Pondeuses | | | | |
| Aliment Porc Charcutier biphasé | | | | |
| Aliment Porc Charcutier Complément | | | | |
| Aliment Porcelets 1er Age | | | | |
| Aliment Porcelets 2ème Age | | | | |
| Aliment Porcs Charcutiers standard | | | | |
| Aliment Poulets/Pintades | | | | |
| Aliment Poulettes | | | | |
| Aliment Truies allaitantes | | | | |
| Aliment Truies compl/céréales | | | | |
| Aliment Truies gestantes | | | | |
| Aliment Veaux | | | | |
| Avoine | | | | |
| Betterave fourragère | | | | |
| Betteraves 1/2 sucrière | | | | |
| Blé | | | | |
| Drèches de brasserie | | | | |
| Endives | | | | |
| Ensilage d'herbe (enrubanné) | | | | |
| Fanes de pois | | | | |
| Farine de poisson 65 | | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Farine de poisson 70 | | | |
| Féverole | | | |
| Foin d'association graminée/légumineuse | | | |
| Foin graminées dominantes épiaison | | | |
| Foin graminées dominantes floraison | | | |
| Gluten feed | | | |
| Gluten meal | | | |
| Lactoserum | | | |
| Lin (graines) | | | |
| Lupin Blanc (Graines) | | | |
| Luzerne déshydratée 16 | | | |
| Mais ensilage | | | |
| Mais grain | | | |
| Manioc | | | |
| Marc de pomme déshydraté | | | |
| Marc de raisin épépiné | | | |
| Mélange céréales-légumineuses | | | |
| Mélasse de cannes | | | |
| Mélasses de betteraves | | | |
| Nourriture pour poussin | | | |
| Orge | | | |
| Paille | | | |
| Pois protéagineux | | | |
| Pommes de terre | | | |
| Poudre de lait | | | |
| Pulpes betteraves déshydratées/surpressées | | | |
| Radicelles d'orge | | | |
| Son de blé | | | |
| Son d'orge | | | |
| Topinambour | | | |
| Tourteau arachide 48 | | | |
| Tourteau arachide 50 | | | |
| Tourteau colza 35 | | | |
| Tourteau coprah | | | |
| Tourteau lin | | | |
| Tourteau soja 44 | | | |
| Tourteau soja 46 | | | |
| Tourteau soja 48 | | | |
| Tourteau soja tané | | | |
| Tourteau tournesol 35 | | | |
| Triticale | | | |
| Urée | | | |
| Autre | | | |

animaux

| Achats d'animaux | Nombre achetés | Coût annuel |
|-------------------|-------------------|-------------|
| | Nombre | |
| Agneau | | |
| Agnelle | | |
| Brebis | | |
| Broutard | | |
| Canard jeune | | |
| Chevaux | | |
| Cochette | | |
| Génisse pleine | | |
| Mère lapine | | |
| Oeuf de canard | | |
| Oeuf de dinde | | |
| Oeuf de poule | | |
| Oeuf d'oie | | |
| Pintades (jeunes) | | |
| Porcelet | | |
| Poulets | | |
| Poulettes | | |
| Poussins | | |
| Taureau | | |
| Vache laitière | | |
| Veau de 8 jours | | |
| Verrat (jeune) | | |
| Autre | | |
| Autre | | |

Sorties

| Type d'effluents | Quantités quittant l'exploitation |
|--|--------------------------------------|
| | (tonnes ou m3) |
| Fumier de bovins | |
| Compost méthode Guernevez | |
| Compost à base de marc de raisin | |
| Compost de déchets verts | |
| Compost de déchets verts + fientes de volaille | |
| Compost de déchets verts + fumier de volaille | |
| Compost de déchets verts avec du lisier de porc | |
| Compost fumier bovins < 6 mois | |
| Compost fumier porc litière accumulée | |
| Compost fumier porc litière raclée | |
| Compost fumier volailles | |
| Compost fumiers + tourteaux (type Végor, Végéh...) | |
| Eaux souillées (blanches + vertes + brunes) | |
| Fientes de poules (humides) | |
| Fientes de poules (sèches après pré-séchage) | |
| Fientes de poules (sèches après séchage rapide) | |

| | |
|--|--|
| Fumier de bovin mou (logettes ou aire exercice paillées) | |
| Fumier de bovins viande | |
| Fumier de canards | |
| Fumier de cheval (pailleux) | |
| Fumier de dindes repro (après stockage) | |
| Fumier de dindes futures repro (après stockage) | |
| Fumier de lapins | |
| Fumier de pintades (après stockage) | |
| Fumier de pintades (sortie bâtiment) | |
| Fumier de porcs (engraissement sur litière accumulée) | |
| Fumier de porcs (engraissement sur sciure) | |
| Fumier de porcs (truis gestantes) | |
| Fumier de poules repro (après stockage) | |
| Fumier de poules repro frais | |
| Fumier de poulets et dindes (après stockage) | |
| Fumier de poulets et dindes (sortie bâtiment) | |
| Fumier de poulets label et bio (après stockage) | |
| Fumier de poulets label frais | |
| Fumier de poulettes (après stockage) | |
| Fumier de poulettes frais | |
| Fumier de Vaches (aire de couchage paillée) | |
| Fumier de Veaux | |
| Fumier d'ovins, de caprins | |
| Lisier de bovins viande sur caillebotis | |
| Lisier de canards | |
| Lisier de lapins | |
| Lisier de porcs (engraissement concentré) | |
| Lisier de porcs (maternités, gestantes) | |
| Lisier de porcs (moyen dilué) | |
| Lisier de porcs (moyen non dilué) | |
| Lisier de porcs (préfosse d'engraissement) | |
| Lisier de poules pondeuses | |
| Lisier de Vache dilué: aire exercice découverte | |
| Lisier de Vache si fosse bâtiment ou caillebotis | |
| Lisier de Vache si logettes/raclé fosse extérieure | |
| Lisier de veaux de boucherie | |
| Lisier d'ovins | |
| Purins | |
| Autre | |
| Autre | |

| Cultures | Quantité vendue | |
|--|-----------------|--------------|
| | Tonnes brutes | Produit en € |
| Avoine (grain) | | |
| Blé (grain) | | |
| Blé dur (grain) | | |
| Chanvre (paille) | | |
| Colza hiver (grain) | | |
| Ensilage d'herbe (enrubanné) | | |
| Féverole | | |
| Foin d'association graminée/légumineuse | | |
| Foin graminées dominantes épiaison | | |
| Foin graminées dominantes floraison | | |

| | |
|-----------------------------------|--|
| Lin (graines) | |
| Lupin Blanc (graines) | |
| Mais ensilage | |
| Mais grain | |
| Mélange céréales- légumineuses | |
| Orge (grain) | |
| Paille | |
| Pois protéagineux (grain) | |
| Sarrazin (grain) | |
| Seigle (grain) | |
| Semences (graminées) | |
| Triticale (grain) | |
| Noix (Cerneau + Coque) | |
| Autre | |

| Type de fourrages | Quantité vendues | |
|--|--|--------------|
| | Tonnes brutes (*ou pour 1000 têtes) | Produit en € |
| Artichauts camus, castel | | |
| Artichauts violet * | | |
| Brocolis industriel | | |
| Brocolis marché frais | | |
| Carotte de terre | | |
| Carotte grosse industrie | | |
| Carotte jeune industrie | | |
| Céleri branche | | |
| Céleri rave | | |
| Choux Cabu rouge et vert (pommes) | | |
| Choux fleurs couronné (vrac) * | | |
| Choux fleurs surgélation (conditionné au champ) * | | |
| Choux milan | | |
| Courgettes | | |
| Echalotte | | |
| Endives (chicons) | | |
| Endives (racines) | | |
| Epinard | | |
| Fenouil | | |
| Flageolet | | |
| Fraise gariguettes et darsselect | | |
| Haricot vert | | |
| Haricot coco frais (gousse) | | |
| Haricot grain sec | | |
| Laitue Iceberg * | | |
| Navet | | |
| Oignon | | |
| Persil 4 coupes | | |
| Poireau | | |
| Pois de conserve | | |
| Pomme de terre consommation | | |

| | |
|----------------------------------|--|
| Pomme de terre plant | |
| Pomme de terre primeur | |
| Raisin (baies pour vinification) | |
| Salades de plein champ * | |
| Soja | |
| Tournesol (grain) | |
| Autre | |
| Autre | |

| Production de lait | Quantité de lait | TB/TP | Produit € |
|--------------------|------------------|-----------|--------------|
| | litre | (g/litre) | |
| Vache | | | |
| Brebis | | | |
| Chèvre | | | |
| | | | |
| Autre | | | |

| Production d'œufs | Nombre d'œufs | Produits € |
|-------------------|---------------|---------------|
| | Nombres | |
| Oeuf de canard | | |
| Oeuf de dinde | | |
| Oeuf de poule | | |
| Oeuf d'oie | | |
| Autre | | |
| Autre | | |

sortie par les animaux

| Vente de viande | Nombre vendus | Poids de carcasse (kg) | produit € |
|-------------------|---------------|------------------------|--------------|
| | Nombre/an | kg / animal | |
| Agneau | | | |
| Bison | | | |
| Boeufs | | | |
| Brebis de réforme | | | |
| Broutard | | | |
| Caille | | | |
| Canard | | | |
| Cerf | | | |
| Chevaux | | | |
| Chèvre | | | |
| Chevreau | | | |
| Cochette | | | |
| Dinde moyenne | | | |
| Génisse (viande) | | | |
| Génisse pleine | | | |
| Lapin | | | |

| | | |
|----------------------|--|--|
| Mouton | | |
| Oie | | |
| Pigeon | | |
| Pintade | | |
| Porc charcutier | | |
| Porcelet | | |
| Poule de réforme | | |
| Poulet de chair | | |
| Poulet exportation | | |
| Poulet label | | |
| Poulet standard | | |
| Poulette 20 semaines | | |
| Poussin | | |
| Taureau | | |
| Taurillon | | |
| Truie de réforme | | |
| Vache de réforme | | |
| Veau de 8 jours | | |
| Veau de boucherie | | |
| Verrat (jeune) | | |
| Verrat (réforme) | | |
| Autre | | |
| Autre | | |
| SAU (ha) | | |

Intrant **Montant et quantité**

| Nature de l'intrant | Année 2008 | 2007 | 2006 |
|--|------------|---------|---------|
| | Montant | Montant | Montant |
| Eau (hors irrigation) | | | |
| Eau d'irrigation | | | |
| Gaz | | | |
| Electricité | | | |
| Dépenses de transport sur achats et ventes | | | |
| Semences et plants | | | |
| Engrais | | | |
| Amendements | | | |
| Produits phytosanitaires | | | |
| Produits vétérinaires | | | |
| Aliments du bétail grossiers | | | |
| Aliments du bétail concentrés | | | |
| Carburants | | | |
| Lubrifiants | | | |
| Combustibles | | | |
| Autres fournitures (stockées ou non) | | | |
| Total intrants | - € | - € | - € |

| PRODUCTIONS (EUROS) | Montant | Montant | Montant |
|---|---------|---------|---------|
| Production végétale | | | |
| Produits végétaux transformés | | | |
| Production animale nette des achats d'animaux | | | |
| Produits animaux transformés | | | |
| Agritourisme | | | |
| Autres produits (dont terres louées, pension d'animaux, travaux à façon...) | | | |
| TOTAL productions | - € | - € | - € |

| Indiquez vos caractéristiques | Irrigation | | Eau animaux | |
|--|--------------|--------------------|-------------|--------------|
| | individuelle | collectif (ASA...) | | + autres |
| Ressources en eau utilisée : lac, cours d'eau, nappe, ... | | | source : | réseau AEP : |
| Matériel d'irrigation : (type, caractéristiques) | | | | |
| Energie de pompage de l'eau (électricité, moteurs diesel, ...) | | | | |
| Volume d'eau consommé : moyenne par ha ha irrigués | | | source : | réseau AEP : |
| volume total consommé | | | | |
| Coût annuel | | | | |

| Type de travaux effectués | litres fioul /an | ratios indicatifs | Coût des travaux par tiers : |
|---------------------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| moisson | | 15 à 20 l/ha, labour argileux : 3 | |
| fumier | | 5 l/ha seul, 15 l/ha combiné | |
| récolte betteraves | | 3 - 5 l/ha | |
| récolte paille et foin : | | | |
| ensileuses : | | | |
| autres matériels : | | ensileuse : 50 l/ha ; moisson : | |
| total : | 0 | | |

Bâtiment/matériel

| Dénomination bâtiment (nb places / UGB si élevage) | Utilisation types de batiments (ex.) | Age (ans) | Surface au m2 |
|---|---|--------------|------------------|
| <i>vieux corps ferme, bâtiment</i> | <i>stockage bergerie bureau laiter</i> | 35 ans | |
| stabu libre paillée | vaches | > 25 ans | |
| stabu paillée | génisses | 12 ans | |
| stabu logettes et caillebotis | vaches laitières | 7 ans | |
| Hangar Fourrage | paille + foin | 12 ans | |
| bâtiment fermés, isolés | ovin, caprin, vol. porc | 0 ans | |
| fumière couverte avec fosse béton | | 0 ans | |
| Hangar multi usage | Matériel paille engrais | 0 ans | |
| Bâtiments anciens | <i>stockage bergerie bureau laiter</i> | 35 ans | |
| | | 0 ans | |
| | | 0 ans | |
| | | 0 ans | |

| | | | remplir les 3 colonnes ci-dessous | | |
|------------------|-------------------|---|-----------------------------------|------------|-------------------------|
| | | | présence / nombre | age actuel | Utilisation Annuelle |
| Tracteurs | | | 0 ou 1 (ou 2) | 1 an | 100 h (ou ha) |
| | tract 4 RM 70 ch | ▼ | | | |
| | tract 4 RM 90 ch | ▼ | | | |
| | tract 4 RM 120 ch | ▼ | | | |
| | tract 4 RM 120 ch | ▼ | | | |
| | tract 4 RM 70 ch | ▼ | | | |
| | tract 4 RM 120 ch | ▼ | | | |
| | tract 4 RM 150 ch | ▼ | | | |
| | tract 2 RM 50 ch | ▼ | | | |

| Travail du sol | | | nombre | âge actuel | utilisation annuelle |
|----------------|-----------------------|---|--------|------------|----------------------|
| | charrue 4 corps | ▼ | | | |
| | vibroculteur 3 m | ▼ | | | |
| | décompacteur 3 dents | ▼ | | | |
| | cover crop 24 disques | ▼ | | | |
| | cultivateur 2,5 m | ▼ | | | |
| | herse rotative 3 m | ▼ | | | |
| | rouleau 3 m | ▼ | | | |
| | cultivateur 4,5 m | ▼ | | | |
| | herse plate 4 - 5 m | ▼ | | | |
| | rouleau 3 m | ▼ | | | |
| | cover crop 24 disques | ▼ | | | |
| | rouleau 4 m | ▼ | | | |
| | rouleau 4 m | ▼ | | | |
| | rouleau 4 m | ▼ | | | |
| | rouleau 4 m | ▼ | | | |

Page

| Semis et plantation | | | nombre | âge actuel | utilisation annuelle |
|---------------------|----------------------------|---|--------|------------|----------------------|
| | semcir céréales 3 m | ▼ | | | |
| | semcir monograine 4 rang | ▼ | | | |
| | semcir semis direct 3 m 2, | ▼ | | | |
| | semcir céréales 2,5 m | ▼ | | | |
| | semcir céréales 2,5 m | ▼ | | | |

| Fertilisations, traitements | | | nombre | âge actuel | utilisation annuelle |
|-----------------------------|----------------------------|---|--------|------------|----------------------|
| | ép engrais 18 m | ▼ | | | |
| | pulvé 1000 lit | ▼ | | | |
| | ép fumier 10 tonnes | ▼ | | | |
| | ép fumier 7 tonnes | ▼ | | | |
| | tonne lisier 13 000 litres | ▼ | | | |
| | ép fumier 10 tonnes | ▼ | | | |
| | ép fumier 4 - 5 tonnes | ▼ | | | |

| Automoteurs / récolte | | | nombre | âge actuel | utilisation annuelle |
|-----------------------|--------------------------|---|--------|------------|----------------------|
| | moiss-batt 170 - 200 ch | ▼ | | | |
| | corn picker | ▼ | | | |
| | arracheuse betteraves au | ▼ | | | |
| | ensileuse herbe 220 ch | ▼ | | | |
| | ensileuse herbe 220 ch | ▼ | | | |

| Récoltes foin & paille | | | nombre | âge actuel | utilisation annuelle |
|------------------------|-------------------------|---|--------|------------|----------------------|
| | fauch - cond 3 m | ▼ | | | |
| | faneuse 4 m | ▼ | | | |
| | presse BR 1,2 x 1,2 m | ▼ | | | |
| | enrubanneuse portée | ▼ | | | |
| | remorq autochargeuse 40 | ▼ | | | |
| | faneuse 3,5 m | ▼ | | | |
| | broyeur végétaux 4 m | ▼ | | | |
| | faneuse 3,5 m | ▼ | | | |
| | gyrobroyeur 2 m | ▼ | | | |
| | broyeur végétaux 2,5 m | ▼ | | | |

| Matériels d'élevage - divers | | nombre | âge actuel | |
|-------------------------------------|------------------------------|--------|------------|--|
| | dessileuse pailleuse 3 m3 | | | |
| | applatisseur | | | |
| | cellule grain 50 t - 1500 kg | | | |
| | ventilateur refroidissement | | | |
| | vis à grains | | | |
| | machine à traire 500 kg | | | |
| | tank à lait 3000 litres | | | |
| | tank à lait 1 à 1500 litres | | | |
| | cellule grain 3 t - 500 kg | | | |
| | ventilateur refroidissement | | | |

| Transports | | nombre | âge actuel | |
|-------------------|--------------------------|--------|------------|--|
| | remorque 10 T | | | |
| | remorque 6 T | | | |
| | remorque 6 T | | | |
| | remorque 8 T | | | |
| | voiture utilitaire léger | | | |

Page 1

| Autres matériels et équipements | nombre | âge actuel | âge maximal | pois matériel |
|--|--------|------------|-------------|---------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Annexe III-2 : Lettre d'invitation au projet ADMM et plaquette



Centres d'Initiatives pour Valoriser
l'Agriculture et le Milieu rural

Fédération Régionale des Civam Auvergne

Lempdes, le 7 mai 2010

La Fédération Régionale des CIVAM Auvergne se mobilise pour encourager les démarches d'agriculture durable. Ainsi, nous vous proposons de participer à la création d'un réseau d'exploitations souhaitant s'engager dans cette démarche.

L'Agriculture Durable n'est pas un label, un cahier des charges ou même une certification, c'est une démarche de progression globale vers l'autonomie des fermes.

Ces principes se retrouvent par exemple dans des systèmes de production tels que l'Agriculture Biologique, Autonome et Paysanne... L'Agriculture Durable, quelque soit les pratiques, se base avant tout sur les initiatives d'agriculteurs souhaitant s'impliquer de façon volontaire et responsable.

Le but de cette démarche est de valoriser le travail paysan et légitimer la multifonctionnalité de l'agriculture en lien avec son territoire. La création d'un réseau d'échange actif entre producteurs des régions Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Limousin permettra de répondre aux attentes de ce projet.

Comment participer ?

En vous faisant connaître auprès de la FR CIVAM Auvergne comme volontaire dans la démarche agriculture durable en moyenne montagne.

Quel accompagnement ?

La réalisation d'un diagnostic de durabilité permettra de faire l'état des lieux de votre exploitation. Le but sera de mettre en valeur les pratiques correspondant déjà à l'Agriculture Durable et celles pouvant évoluer. Il sera également la base d'une réflexion pour définir des thématiques de travail et de formation en groupe.

Par la suite, des voyages d'études seront organisés sur le Massif Central afin d'échanger sur les pratiques dans les différentes régions, sur les thématiques choisies.

Ci-joint à ce courrier, une plaquette de présentation du projet. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Pour tout complément d'information, contactez Violaine SIMOND au 04 73 61 94 04 ou à l'adresse : simond.civam@orange.fr.

Nous espérons que vous rejoindrez bientôt les producteurs déjà impliqués dans le projet...

Violaine SIMOND
Stagiaire chargée des diagnostics sur les fermes

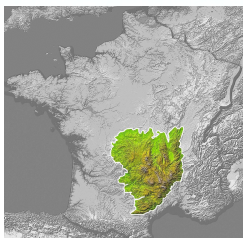
Corinne MELLET-ESNOUF
Coordinatrice Régionale

| | | |
|--|--|--|
| Secrétaire / Assistante Béatrice BERNARD Siège social : 48 avenue de la Résistance 63600 AMBERT Tél. : 04 73 82 11 62 Fax : 04 73 82 65 44 frcivamauvergne@orange.fr | Coordinatrice Régionale : Corinne MELLET-ESNOUF mellet.civam@wanadoo.fr Animatrice Filière Chanvre : Delphine KOFFI koffi.civam@orange.fr Résidence Etudiante VetAgro Sup - 1 allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES Tél. : 04 73 61 94 04 - Fax : 04 73 61 94 41 | Animatrice de Groupes : Elodie BONNETTE bonnette.civam@orange.fr Stagiaire Agriculture Durable : Violaine SIMOND simond.civam@orange.fr |
| http://civamauvergne.e-monsite.com | | |
| n° de siren : 379 716 665 00029 - code APE : 8559A - Association loi 1901 non assujettie à la TVA | | |

Agriculture Durable en Moyenne Montagne

Origine du projet :

C'est un projet interrégional né de la volonté d'un groupe d'agriculteurs en vue de donner une dimension durable à leur ferme dans une démarche d'évolution progressive.



Augmenter l'autonomie des fermes en moyenne montagne est aujourd'hui un enjeu majeur pour conserver une activité agricole dans ces espaces. **La diversification des revenus** par de nouvelles activités, **l'augmentation de la valeur ajoutée des productions** sont également des points importants du projet.

Accompagnement

Des diagnostics de durabilité permettront de faire un état des lieux afin de mettre en valeurs les points fort du système de production. **Des formations collectives** sur des thèmes définis ensembles, ainsi que **des voyages d'étude sur le Massif Central** seront mis en place afin de construire un réseau d'échange d'expériences et de diffusion des innovations.

L'agriculture durable n'est pas à un nouveau label mais à une démarche globale de progression

Des initiatives d'agriculteurs pour l'autonomie des fermes



**Vous êtes agriculteur
en Massif Central,
le projet vous intéresse?
CONTACTEZ NOUS VITE...**



Renseignements :

FR CIVAM Auvergne
Résidence étudiante VetAgro Sup
1, allée des Eaux et Forêt
63370 Lempdes
0473619404

Contacts :

Violaine SIMOND
Simond.civam@orange.fr
Corinne MELLET
mellet.civam@wanadoo.fr

Avec la participation financière de :



Qu'est ce que l'agriculture durable ?

C'est une agriculture au service des territoires et des producteurs. Elle se veut capable de nourrir et valoriser le travail des hommes et des femmes en utilisant peu d'intrants. Elle permet également d'anticiper les réorientations politiques mise en place depuis le Grenelle de l'Environnement.

Centrer l'agriculture sur l'Homme,
la nature
et le territoire

L'agriculture durable donne des orientations vers l'autonomie énergétique, économique, fourragère, et le respect des ressources naturelles. Cette recherche de durabilité permet également de répondre aux enjeux environnementaux, climatiques, sociaux et économiques actuels.

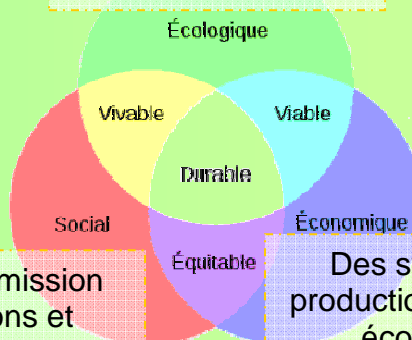
Des alternatives sont possibles...

L'évolution peut être différente selon les systèmes de production : choix d'un système de rotation cultural efficace (travail du sol, limitation des parasites...), cultures de légumineuses, transformation des matières premières en produits finis, commercialisation en circuit court... Les évolutions sont multiples et adaptables en fonction des attentes et des envies de chacun.

Les fondements

L'agriculture durable est la déclinaison agricole des 27 principes du développement durable ratifié à Rio en juin 1992. Elle se développe sous trois dimensions complémentaires : sociale, économique et écologique.

Conserver la fertilité des sols, les paysages, la qualité de l'air et de l'eau



Faciliter la transmission des exploitations et maintenir l'emploi agricole

Des systèmes de production autonomes, économes et dégagant un revenu décent

Des progrès et de la cohérence

L'agriculture durable n'est pas un label, un cahier des charges, un modèle ou même une certification. Elle touche tous les agriculteurs et tous les systèmes de productions recherchant l'autonomie en général et considérant la biodiversité comme facteur de production.

Renseignements :

FR CIVAM Auvergne
Résidence étudiante VetAgro Sup
1, allée des Eaux et Forêt
63370 Lempdes
0473619404

Contacts :

Violaine SIMOND
Simond.civam@orange.fr
Corinne MELLET
mellet.civam@wanadoo.fr



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

Annexe III-3 : Communiqué de presse sur le projet ADMM



L'agriculture durable, une démarche vers l'autonomie

Dans une période de réflexion sur les réorientations de la PAC en 2012 et de l'application du Grenelle de l'environnement, les Centres d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) se mobilisent pour créer un réseau d'échange entre les fermes du Massif Central souhaitant s'impliquer dans une démarche d'évolution durable.

Créer un réseau

Le réseau, à l'échelle du Massif Central, a pour but de faciliter les échanges d'expériences qui fonctionnent entre agriculteurs.

La participation à des formations sur des thèmes définis ensemble et l'organisation de voyages d'étude vous permettra de répondre à des attentes concrètes en termes de durabilité pour votre ferme.

Les CIVAM cherchent des agriculteurs en Auvergne, volontaires pour intégrer cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter.

L'agriculture durable n'est pas un label !

L'agriculture durable est une combinaison de pratiques cherchant à optimiser les résultats économiques, sociaux et écologiques des systèmes de production.

C'est une démarche visant à atteindre progressivement l'autonomie, notamment fourragère et protéinique mais aussi diminuer la dépendance aux aides et aux intrants.

L'objectif étant de dégager un revenu décent afin d'assurer la pérennité des systèmes de production tout en préservant la biodiversité en tant que facteur de production.

Qu'est-ce que le CIVAM ?

Les CIVAM sont un ensemble d'associations. Leur objectif est d'encourager les agriculteurs et les ruraux à être initiateurs et artisans de leur propre devenir. Les CIVAM encouragent donc les prises d'initiatives collectives, coordonnent les intelligences et les forces pour promouvoir un développement au service des femmes et des hommes.

Vous êtes agriculteur ?

Ce projet vous intéresse ?

Vous souhaitez participer aux formations, aux voyages d'études ?

Vous souhaitez tout simplement en savoir plus, alors n'hésitez pas, contactez nous.

Contacts et renseignements :

FR CIVAM Auvergne

Résidence étudiante VetAgro Sup

1, allée des Eaux et Forêt

63370 Lempdes

0473619404

Violaine SIMOND Simond.civam@orange.fr ;

Corinne MELLET-ESNOUF mellet.civam@wanadoo.fr



Annexe III-4 : Contenu de la grille CIVAM

Guide technique CIVAM « indicateurs de résultats en agriculture durable »

(Version du 2 décembre 2009)

Ce guide a pour objet d'évaluer le niveau d'agriculture durable dans toute exploitation quel que soit le territoire et le système de production. Il permet de faciliter des collectes de données à partir d'enquêtes déjà existantes avec des compléments à relever chez les agriculteurs. Ces indicateurs ont été proposés par un groupe de travail représentant le réseau CIVAM, le RAD et INPACT. Une dizaine de régions ont participé aux échanges avec le RAD et INPACT. La coordination a été assurée par la Commission d'Agriculture Durable de la FNCIVAM. Ce travail a été réalisé avec l'appui du Ministère de l'écologie (MEEDDAT). Il doit contribuer à relever des indicateurs de résultats et à collecter un nombre significatif de chiffres clés pour l'ensemble des territoires et des systèmes de production. Les notions de seuils restent indicatives sachant que la commission s'oriente vers des barèmes de points pour générer des diagrammes en radar.

Contact : Philippe Cousinié chargé de mission Agriculture Durable FNCIVAM,
tél. 06 07 94 19 60, philippe.cousinie@educagri.fr.

I/. Indicateurs clés environnementaux de durabilité :

8 modules composent l'évaluation agro-environnementale.

A/. Biodiversité : IAE (Infrastructures Agro-Ecologiques) en % SAU

1) Caractéristiques et importance :

Les IAE représente les espaces de régulations écologiques hors forêts (haies, bosquets, prairies naturelles, vergers de haute tige, bordures, talus, murets, mares, landes, tourbières, alpages, zones herbacées hors production...). Il est important de ne pas surestimer les surfaces liées à ces zones afin de ne pas surévaluer les IAE (raisonner en surface réelle ou proche). Cet indicateur traduit les surfaces laissées à la nature. Il permet d'aborder la contribution des surfaces agricoles à la biodiversité.

2) Mode de calcul des IAE : total SB/SAU en %

Mesurer les surfaces à partir d'une carte cadastrale en localisant toutes les surfaces biodiversité (SB) concernées et en se basant sur les éléments suivants (calqués sur le tableau de la PHAE 2 mais corrigé à la baisse en tenant compte des indications IDEA (A8)) :

| Type de surface | Equivalence en SB | Equivalence en ha SB |
|---|----------------------------------|---|
| Prairies permanentes, landes, parcours, alpages, estives en Natura 2000 | 1 ha = 2 ha SB | 1 ha SB = 0,5 ha d'herbe en Natura 2000 |
| Couvert environnemental | 1 ha = 1 ha SB | 1 ha SB = 1 ha |
| Jachère fixe | 1 ha = 1 ha SB | 1 ha SB = 1 ha jachère |
| Zones herbacées mises en défens et retirées | 1 m longueur = 10 m ² | 1 ha SB = 1000 m longueur |

| | | |
|--|---|-----------------------------|
| Vergers haute-tige | 1 ha = 5 ha SB | 1 ha SB = 0,2 ha vergers |
| Tourbières | 1 ha = 20 ha SB | 1 ha SB = 5 ares |
| Haies, nouvelles haies : équivalence inférieure suivant le nombre d'années de 1 m ² à 5 m ² à l'appréciation de l'enquêteur. | 1 m linéaire = 10 m ² (5 m ² et moins dans certains cas selon régions, types de haies et âge) | 1 ha SB = 1000 m haies |
| Alignement d'arbres | 1 m linéaire = 10 m ² | 1 ha SB = 1000 m |
| Arbres isolés | 1 arbre = 50 m ² | 1 ha SB = 200 arbres isolés |
| Lisières de bois, bosquets | 1 m linéaire = 10 m ² | 1 ha SB = 1000 m |
| Fossés, cours d'eau, béalières | 1 m linéaire = 10 m ² | 1 ha SB = 1000 m |
| Mares, lavognes | 1 m périmètre = 100 m ² | 1 ha SB = 1000 m |
| Murets, terrasses à murets, clapas | 1 m périmètre = 10 m ² | 1 ha SB = 1000 m |
| Landes, estives, alpages, prairies définies (dépt) | 1 ha = 1 ha SB | 1 ha SB = 1 ha |

Le tableau est repris pour les calculs en annexe sur excel. Précisions : les prairies temporaires et les haies artificielles ne sont pas comptées. Les haies mitoyennes sont comptées à 100 %.

3) Seuils indicatifs :

Niveau minimum indicatif à atteindre à 10 % comme seuil important suivant les types de cultures. (Suisse 7 % en production intégrée et ancienne PAC 3 %).

Biodiversité en % IAE/SAU en appliquant le mode de calcul IDEA

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|---------------------|-----------|
| < 2 % | 0 | | |
| 2 à 4 % | 1 | | |
| 4 à 6 % | 2 | | |
| 6 à 8 % | 3 | | |
| 8 à 10 % | 4 | FNE : seuil de 10 % | |
| > 10 % | 5 | | |

La prise en compte de 2 à 10 % permet une marge de progrès pour les exploitations en grandes cultures ou en monoculture (viticulture).

Moyenne INPACT PC : 7,3 %, exploitations majoritaires de 3 % à 18 %.

B/. Pesticides : IFT par exploitation et par SAU

1) Caractéristiques et importance :

L'IFT traduit une pression polluante sur le milieu en se basant sur un type de produit avec une dose de référence. Le MAP considère deux IFT : IFT hors herbicide et IFT herbicide qui sont additionnés ici. Cet indicateur est directement lié aux pesticides utilisés. Dans le cas particuliers de produits autorisés en agriculture biologique (cuivre, soufre), la pression polluante est également prise en compte.

2) Mode de calcul :

Les traitements sont mesurés par SAU en totalité et hors prairies naturelles selon une dose de référence par produit utilisé. Ainsi, une demi dose compte pour 50 % d'un traitement de base. Pour les semences traités ou les traitements localisés sur le rang, la surface traitée compte pour 50 %.

Les produits concernés sont les fongicides, insecticides, herbicides et régulateurs de croissance. Le calcul est fait pour l'exploitation.

On calculera l'IFT exploitation hors prairies et l'IFT par culture. Un barème adapté à chaque culture est en cours d'élaboration pour mieux mesurer les marges de progrès.

3) Seuils indicatifs :

Les seuils seront évalués en fonction du niveau de référence basé sur le territoire (région) par culture. Le seuil de référence résulte d'une moyenne de 3 années de relevés pour limiter l'effet climat. Les références en viti, arbo ou maraîchage sont moins nombreuses et restent le plus souvent à compléter. A défaut de connaître le seuil de référence (cas fréquent), l'IFT sera compté en nombre de traitements et fera l'objet d'une recherche de références. On pourra comparer l'IFT mesuré à l'IFT régional par culture pour des évaluations plus ciblées...

L'IFT reste toutefois indicatif quand il est ramené à l'exploitation.

IFT hors prairies (ferme France)

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| > 4 | 0 | | |
| 3 à 4 | 1 | | |
| 2 à 3 | 2 | | |
| 1 à 2 | 3 | | |
| 0 à 1 | 4 | | |
| 0 | 5 | | |

Le RAD utilise un barème adapté aux systèmes herbagers (0 à 1). Les références sont encore incomplètes bien qu'il s'agisse d'un indicateurs très important. Seuil de 2 pour la CAP.

INPACT PC obtient une moyenne de 1 pour une variation de 0 à 5.

Moyenne du MAP France : 5,3 (dont herbicide 1,7). Un effort de – 50 % représente conduit à un IFT 2,7 (dont herbicides 0,9). Un barème adapté à chaque système de culture serait souhaitable pour les marges de progrès.

IFT viticulture (élaboré lors du comité n°2, action 3 Méditerranée)

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| >11 | 0 | | |
| 10 à 11 | 1 | | |
| 9 à 10 | 2 | | |
| 8 à 9 | 3 | | |
| 7 à 8 | 4 | | |
| < 7 | 5 | | |

IFT de référence viti France : 14,8 (dont herbicide 1,3). Un effort de – 50 % représente conduit à un IFT 7,4 (dont herbicide 0,6).

C/. OGM : absence d'OGM y compris dans l'alimentation animale. Toutes productions.

1) Caractéristiques et importance

La mesure de l'absence d'OGM implique également qu'aucun aliment ne soit importé pour éviter tout risque de contamination liée à l'absence de traçabilité (notamment soja).

Cet indicateur traduit une garantie pour le consommateur d'une alimentation non OGM. L'objectif est d'être à 0 sur l'ensemble des productions et de l'alimentation animale.

2) Mode de calcul

Il s'agit d'une simple vérification d'absence en contrôlant les entrées d'aliments et de semences. Toute présence même très limitée (à 0,9 % voire à un taux plus bas) sera mentionnée dans l'enquête.

Quatre niveaux sont retenus et restent à l'appréciation de l'enquêteur :

Niveau 1 : 0 % d'OGM, pas d'achats d'aliments, espèces certifiées sans OGM.

Niveau 2 : 0,9 % d'OGM, norme AB et pour toute situation non garantie de 0 % OGM.

Niveau 3 : N.C., non contrôlé avec achats d'aliments et généralement absence de contrôle sans garantie d'absence. Ce niveau convient dans tous les cas incertains ou présentant des risques. Il s'agit d'OGM subis.

Niveau 4 : présence d'OGM probable ou avérée par importation d'aliments ou diverses sources. Dans ce cas, il n'y a pas de recherche particulière de contrôle d'OGM. Il s'agit d'OGM acceptés.

3) Seuils indicatifs

L'absence implique 0 % et aucun achat d'aliments importés.

Le niveau 2 reste le seuil moyen en agriculture durable au même titre que le bio.

Présence d'OGM

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|------------------------|
| Niveau 4 | 0 | CAP 0 | Présence, importations |
| Niveau 3 | 1 | CAP 0 | Non contrôlé |
| | 2 | | |
| | 3 | | |
| Niveau 2 | 4 | CAP 2 | 0,9 % (AB) |
| Niveau 1 | 5 | CAP 5 | 0 % |

Pour cet indicateur, la charte d'agriculture paysanne (CAP) attribue 2 points au niveau 2 ; 5 au niveau 1 ; 0 pour les niveaux 3 et 4.

D/. Irrigation : Toutes cultures

1) Caractéristiques et importance :

Cet indicateur permet de vérifier l'impact de l'agriculture sur l'eau. L'interprétation varie suivant les zones et le mode d'irrigation. Il est également souhaitable de l'interpréter en fonction du nombre d'UTH. Il est important de distinguer les zones difficiles (PACA) des zones de maïs irrigué.

2) Mode de calcul :

Le volume annuel d'eau utilisée en irrigation est à mesurer par exploitation en m³ à partir de relevés volumétriques. On indiquera les types de cultures irriguées (annuelles type maïs, pérennes) et le type d'irrigation en précisant l'origine de l'eau. Le volume par ha irrigué sera précisé.

3) Seuils indicatifs :

A titre indicatif, seuil par exploitation à surveiller : 30.000 m³ ; par UTH : 20.000 m³. Le seuil devrait être fixé par système de production et par territoire compte tenu des variabilités en matière d'irrigation. Dans le cadre d'une agriculture correspondant au niveau 3 (optimum de durabilité), le seuil de 10.000 m³ par exploitation et par an est indicatif. Deux seuils pourront être considérés : zones sèches et zones humides (à préciser).

E/. Engrais : bilan apparent un Unités d'azote/ha SAU, toutes cultures

1) Caractéristiques et importance :

Le bilan apparent se base sur les entrées (engrais, concentrés, achats d'animaux, fixation par les légumineuses, fourrages grossiers) – les sorties (lait, viande, cultures, fourrages grossiers, engrais organiques). Rajouter 10 U liées aux dépôts atmosphériques. Cet indicateur traduit l'importance globale des excédents d'azote par un bilan entre les entrées et les sorties. (pris en compte par le RAD). On s'appuiera ici sur le bilan apparent d'IDEA 3.(A 12)

L'apport azoté peut également être extrait de ce calcul par référence à HVE (tableau de calcul).

2) Mode de calcul

Remplir les colonnes en bleu dans le tableau excel ci-joint de calcul du bilan apparent NPK.

Se baser sur la comptabilité de l'exploitant.

La méthode de calcul proposée a été choisie par le comité technique du projet.

Deux autres méthodes existent et restent utiles : le bilan CORPEN d'une part (dans DIALECTE) et le bilan Adage d'autre part (utilisé par le RAD et en Bretagne). Il peut être intéressant de comparer les résultats de ces méthodes le cas échéant.

3) Seuils indicatifs

Cet indicateur peut être évalué par tranches ou seuils (80, 60, 40, 20). Le seuil de 80 unités N/ha SAU est le maximum requis. En durabilité, le seuil < 20 unités est recherché. Toutefois, le seuil n'a de sens que par rapport à un système de production.

Dans le cadre HVE, on donne le seuil de 60 unités N/ha pour le bilan apparent et 40 unités N/ha pour le bilan CORPEN.

Bilan apparent en unités d'azote par ha de SAU

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| > 100 | 0 | RAD et IDEA 3 | |
| 80 à 100 | 1 | | |
| 60 à 80 | 2 | | |

| | | | |
|---------|---|--|--|
| 40 à 60 | 3 | | |
| 20 à 40 | 4 | | |
| < 20 | 5 | | |

Identique au RAD avec un calcul du bilan différent (méthode ADAGE). INPACT PC utilise le bilan CORPEN (Dialecte). IDEA 3 utilise un barème équivalent de 30 à 100 kg N/ha. La question se pose de revoir le barème en élevage ou céréales car il peut pénaliser les éleveurs.

F/. Erosion des sols : % de surface en sol nu/ cultures annuelles et pérennes en hiver.

1) Caractéristiques et importance :

Cet indicateur traduit l'importance du lessivage et de l'érosion. La mesure se fait en période hivernale en prenant en compte que les cannes de maïs grain sont considérées comme sol nu.

2) Mode de calcul :

Prendre les surfaces des sols nus en période hivernale (ex : janvier) pour les cultures annuelles et pérennes (arboriculture, viticulture).

3) Seuils indicatifs

Le seuil de référence est fixé à 5 % de la surface en cultures annuelles, l'objectif étant 0 %. L'interprétation en cultures pérennes est plus délicate. On utilisera un autre seuil à 10 %.

Erosion et % sols nus en hiver en culture annuelle ou pérenne/SAU

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| > 10 % | 0 | RAD, INPACT PC | |
| 7,5 à 10 | 1 | | |
| 5 à 7,5 | 2 | | |
| 2,5 à 5 | 3 | | |
| 0 à 2,5 | 4 | | |
| 0 | 5 | | |

RAD de 0 à 20 %, seuil de 10 % pour la CAP. Dans INPACT PC, les exploitations oscillent de 0 à 30 %.

G/. Assolement et diversité des productions végétales :

L'intérêt de cet indicateur a été notamment soulevé en Grandes cultures économes.

1) Caractéristiques et importance

L'assolement est évalué suivant deux méthodes connues dont nous avons extrait les éléments. La méthode IDEA a été simplifiée et adaptée ici en intégrant 5 données : le % de la principale culture assolée, le nombre d'espèces cultivées en cultures annuelles et pérennes, le % des prairies permanents ou supérieures à 5 ans et le % de légumineuses (suivant l'approche Dialecte). La deuxième méthode utilisée est le calcul de l'indicateur « diversité des productions végétales » de l'enquête Dialecte (indicateur synthétique).

Cet indicateur a pour intérêt de valoriser la rotation des cultures et de limiter la monoculture dans le cas où les autres indicateurs sont respectés. Il s'applique aux cultures annuelles et particulièrement aux céréales où il

prend toute son importance. L'assolement pourra être aussi évalué à partir d'autres critères : % légumineuses, nombre d'espèces cultivées (annuelles et pérennes) ou surfaces moyennes des parcelles (voir IDEA). On pourra notamment indiquer en observation le % légumineuses s'il est significatif (> 15 % de la SAU).

La prise en compte de la diversité des productions végétales (Dialecte) permet de comparer les deux approches et de mieux évaluer le niveau des rotations réalisées tout en prenant en compte l'importance des prairies.

2) Mode de calcul

Le tableau de calcul fourni dans la grille permet l'automatisation des résultats à partir des surfaces de toutes les cultures qu'elles soient fourragères ou non.

Le calcul demande une saisie de toutes surfaces cultivées regroupées par espèces ou prairies. Les légumineuses sont évaluées en prenant 100 % de la surface en pur, 50 % pour la SAU en prairies temporaires et 20 % pour la SAU en prairies permanentes. On pourra revoir le % attribué en prairies dans les cas particuliers.

L'indicateurs Dialecte de diversité des productions végétales est calculé automatiquement en s'appuyant sur :

- ❖ La surface des cultures annuelles par espèce (1 point maximum par espèce)
- ❖ La surface en cultures pérennes par espèce (même calcul),
- ❖ Les prairies temporaires de 2 à 5 ans (plafond de 1 point par type de prairie avec plafond à 2 points pour 2 espèces),
- ❖ Les prairies permanentes (valorisée à %SAU x 10 avec plafond de 10 points, ex : 50 % de prairie donne 5 points).
- ❖ Un point enlevé pour une monoculture > 1/3 SAU.

3) Seuils indicatifs

Le seuil minimal pourrait être au plus 30 % pour la culture principale sachant que l'on trouve des seuils plus bas : 15 % pour la culture principale assolée (RAD) ou 20 % (IDEA). L'interprétation reste cependant très variable selon la taille des parcelles et la présence de prairies. Le seuil indicatif du nombre d'espèces annuelles est 6, en cultures pérennes : 5. Le seuil indicatif de légumineuses dans la SAU est à 15 %. La note indicative en diversité végétale est de 9/13 (Dialecte). Le % prairies est variable.

Diversité végétale selon l'enquête Dialecte sur 13 points

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| < 4 | 0 | DIALECTE | |
| 4 à 5 | 1 | | |
| 5 à 6 | 2 | | |
| 6 à 8 | 3 | | |
| 8 à 10 | 4 | | |
| > 10 | 5 | | |

Nous n'avons pas de références en dehors de DIALECTE de SOLAGRO. Cet indicateur synthétique permet de valoriser le nombre d'espèces en prenant en compte la prairie et les associations végétales. Il se calcule à partir des surfaces végétales. Il permet de faire un lien avec la pratique des rotations. Ce barème est donc expérimental.

Légumineuses en % de la surface (méthode de calcul Dialecte)

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| 0 % | 0 | INPACT PC | |
| 0 à 5 | 1 | | |
| 5 à 10 | 2 | | |
| 10 à 15 | 3 | | |
| 15 à 20 | 4 | RAD : 15 % | |
| > 20 % | 5 | | |

Valorisation secondaire dans IDEA (5 à 15 %), le CAP (5 à 35 %), INPACT PC (0 à 50 %).

H/. Energies : total EQF/ha SAU

1) Caractéristiques et importance :

Cet indicateur traduit la dépendance de la ferme par rapport aux énergies fossiles. Les postes suivants sont pris en compte : fuel, carburant, gaz, lubrifiants, électricité, aliments, engrais et plastiques. Il sera calculé par exploitation. Les seuils sont définis par OTEX. A partir de cet indicateur, il est possible de calculer par conversion l'indicateur GES en T EqCO2 pour étudier l'impact sur les gaz à effet de serre.

Deux indicateurs secondaires sont intéressants pour compléter l'analyse : EQF/UTH et EQF/1000 €. Certaines cultures consomment plus d'énergie à l'hectare (maraîchage) et moins par rapport aux UTH ou produit de la vente. L'inverse est également observé (céréales).

2) Mode de calcul :

L'indicateur utilisé par Planète et le RAD est calculé sur la bases d'achats. La luzerne déshydratée a été rajoutée par rapport au diagnostic RAD avec les carburants (circuits courts), le gaz (serres, granivores...) et les lubrifiants.

Tableau d'équivalence donné pour la dépendance énergétique

| Nature de l'intrant | Quantité utilisée | Energie dépensée par unité | Total EQF |
|------------------------------|-------------------|----------------------------|-----------|
| Fioul cuve, CUMA... | 0 | 1,14 EQF/l | 0 |
| Carburant (gazole, essence) | 0 | 1,14 EQF/l | 0 |
| Gaz Butane/propane | 0 | 1,42 EQF/kg | 0 |
| Gaz naturel | 0 | 0,92 EQF/m3 | 0 |
| Lubrifiants | 0 | 1,27 EQF/l | 0 |
| Electricité | 0 | 0,27 EQF/kWh | 0 |
| Sous-total énergies directes | | | |

| | | | |
|--------------------------------|---|---------------|---|
| Engrais azoté | 0 | 1,47 EQF/U | 0 |
| Luzerne déshydratée | 0 | 0,28 EQF/kg | 0 |
| Tourteau de soja | 0 | 0,16 EQF/kg | 0 |
| Tourteau de colza ou tournesol | 0 | 0,1 EQF/kg | 0 |
| Concentrés composés farine | 0 | 0,12 EQF/kg | 0 |
| Concentrés composés granulés | 0 | 0,1 EQF/kg | 0 |
| Poudre de lait | 0 | 1,21 EQF/kg | 0 |
| Bâches ou enrubannage | 0 | 2,27 EQF/kg | 0 |
| Sous-total énergies indirectes | | | |
| | | TOTAL | |
| | | Total EQF/SAU | |

En plus du calcul EQF/ha SAU, on calculera les EQF/UTH et les EQF/€ produit en se basant sur les productions.

3) Seuils indicatifs :

Plus que seuils, l'analyse en tranches permet d'évaluer le niveau de dépendance. A titre indicatif, la dépendance est très élevée au delà de 600 EQF/ha SAU, le degré d'autonomie est important en dessous de 200 EQF/ha SAU et moyen à 400 EQF/ha SAU. Les énergies directes représentent en moyenne 90 % des énergies totales consommées. Elles sont pris en compte dans HVE.

Energies consommées en EQF/ha

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| > 600 | 0 | RAD et IDEA 3 | |
| 500 à 600 | 1 | | |
| 400 à 500 | 2 | | |
| 300 à 400 | 3 | | |
| 200 à 300 | 4 | | |
| < 200 | 5 | | |

Cette grille est commune avec le RAD, la CAP et proche d'IDEA 3 (200 à 700). INPACT PC obtient des résultats compris entre 100 et 1000.

II/. Indicateurs clés socio-économiques :

Cette liste actualisée présente 10 indicateurs (4 sociaux et 6 économiques). Certains sont identiques ou proches du Diagnostic RAD (5 d'entre eux), d'INPACT Poitou-Charentes (8 d'entre eux), d'autres d'IDEA (3 parmi la liste) et d'autres sont propres à cette enquête. Ils résultent d'expérimentations variées et de conseils d'experts (Gustave Delaire, INPACT Poitou-Charentes...). Les seuils indiqués sont indicatifs par rapport au niveau de durabilité agricole recherché.

A/. Durabilité sociale :

1/ Transmissibilité :

1) Caractéristiques et importance :

Cet indicateur traduit l'évaluation du montant de la reprise pour un éventuel repreneur et notamment pour l'installation d'un jeune.

2) Mode de calcul :

Capital d'exploitation/UTAF hors foncier, hors créances et hors disponible. L'influence de l'OTEX est également importante à prendre en compte dans la transmissibilité de l'exploitation.

3) Seuils indicatifs :

Le seuil est évalué en montant €. 100 K€ est un seuil indicatif pour le plafond à ne pas dépasser pour les immobilisations et stocks. Au delà de 190 K€ le montant est considéré comme élevé (RAD).

Durabilité sociale : transmissibilité en capital de production par UTAF

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|---------------------|-----------|
| > 190 K€ | 0 | RAD, INPACT PC, CAP | |
| 160 à 190 | 1 | | |
| 130 à 160 | 2 | | |
| 100 à 130 | 3 | | |
| 70 à 100 | 4 | | |
| < 70 | 5 | | |

Cette échelle est identique à celle du RAD et de la CAP. Elle se rapproche de celle d'IDEA 3 (C5). Les données INPACT PC sont proches. L'interprétation des résultats demande des précautions car il est nécessaire d'évaluer la rentabilité attendue (VA) qui a un impact sur la reprise.

2/. Contribution à l'emploi :

1) Caractéristiques et importance :

C'est un indicateur qui met l'accent sur l'importance du travail au sein de la production. Il valorise donc le maintien de l'emploi.

2) Mode de calcul :

(Revenu disponible + personnel et charges sociales)/(VA + primes) (par OTEX).

Les charges de personnel avec charges sociales peuvent être valorisées par exemple avec un SMIC + charges sociales (+ 40 % ou + 90 % pour un salarié).

Un SMIC est évalué à 12.600 €/an en net (2009).

Le calcul de la VA (valeur ajoutée) se fait par la production hors subventions moins les charges de productions ou consommations intermédiaires.

VA = comptes (70, 71, 72) – comptes (60, 61, 62).

3) Seuils indicatifs :

L'indicateur étant en expérimentation, les seuils seront évalués à posteriori. Il est demandé d'apporter des précisions et observations quant à la situation de l'indicateur dans l'exploitation.

Durabilité sociale : contribution à l'emploi

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| < 30 % | 0 | INPACT PC | |
| 30 à 40 | 1 | | |
| 40 à 50 | 2 | | |
| 50 à 60 | 3 | | |
| 60 à 70 | 4 | | |
| > 70 | 5 | | |

Cet indicateur s'appuie sur l'expérimentation INPACT PC avec une moyenne de 60 % et une variation de 30 à 70 %. Les expérimentations CIVAM vont dans le même sens.

3/. Ventes de proximité :

C'est le % des ventes destinées à une consommation locale soit la **valeur des ventes de proximité par chiffre d'affaires en % HT** (circuits courts et lieu de consommation locale) dans un rayon correspondant à un intermédiaire maximum (à titre indicatif, les circuits courts se limitent à 6-10 % des ventes dans les moyennes régionales). Il sera important d'évaluer la fiabilité de cet indicateur. Il correspond à l'indicateur B6 d'IDEA.

Les circuits courts incluent ici la vente directe, les marchés, les épiceries locales, les restaurants proches, la restauration collective à distance proche...

La notion de distance est à nuancer selon la zone d'implantation (montagne ou plaine).

Durabilité sociale : % circuits courts (un intermédiaire au plus avec le consommateur)

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| 0 % | 0 | IDEA, INPACT PC | |
| 0 à 15 | 1 | | |
| 15 à 30 | 2 | | |
| 30 à 45 | 3 | | |
| 45 à 60 | 4 | | |
| > 60 | 5 | | |

Dans IDEA B6, ce ratio est valorisé de 0 à 100 %. INPACT a une moyenne basse avec une forte dispersion de 0 à 100 %. Le barème choisi a pour objectif de valoriser la valeur ajoutée générée par plus de la moitié des ventes en filière courte.

4/. Vivabilité :

Cet indicateur traduit la souplesse du temps de travail dans l'exploitation en faisant ressortir le temps libre total dégagé en jours par mois et par an (y compris vacances). On l'évalue également en comparant les jours libérés mensuels par rapport aux jours libérés souhaités. Avec une approche numérique, on réduit le risque de

l'interprétation subjective qui reste dominante. Il a été proposé par le groupe CIVAM oasis (Champagne-Ardenne).

Calcul :

❖ Nombre de jours de vacances et temps libre moyen dégagé par mois (à évaluer par année) soit jours libres/30 jours.

❖ Nombre de jours dégagés/Nombre de jours souhaités en % ou % de satisfaction sur le temps libre dégagé.

B/. Durabilité économique :

1/. Viabilité économique :

1) Caractéristiques et importance :

C'est un indicateur de rentabilité globale qui donne le revenu ou le déficit des activités courantes. L'objectif de cet indicateur est de mesurer le résultat courant en les ramenant par UTAF soit les produits courants – les charges courantes ou EBE + produits financiers-frais financiers – amortissements.

2) Mode de calcul :

Formule de calcul : **(Produits courants – charges courantes)/UTAF en €.**

Le calcul sera fait sur trois années pour gommer les variations anormales (ex : 2006, 2007, 2008).

Produits courants = activités + primes + produits financiers

Charges courantes = charges opérationnelles + autres biens et services + autres charges + frais financiers.

3) Seuils indicatifs :

Viabilité économique en résultat courant en euros/UTAF

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| < 10000 | 0 | INPACT PC, CAP | |
| 10000 à 15000 | 1 | | |
| 15000 à 20000 | 2 | | |
| 20000 à 25000 | 3 | | |
| 25000 à 30000 | 4 | | |
| > 30000 | 5 | | |

L'évaluation par INPACT PC et la CAP est faite en équivalents SMIC : fourchette de 0, 4 à 2 et plus pour la CAP. Les résultats INPACT PC donnent une variation de 0,5 à 2,5 SMIC.

1 SMIC est proche de 12.600 €. Notre fourchette vade 0,8 à 2,4 SMIC.

2/. Efficacité économique ou efficience :

1) Caractéristiques et importance :

Cet indicateur permet de mesurer la richesse créée par une exploitation selon les types de productions. Il traduit l'efficacité économique de l'exploitation et son autonomie par rapport aux fournisseurs.

2) Mode de calcul :

C'est la VA/produits des activités en % hors primes.

VA = produit de l'activité – charges liées à la production (hors primes)

Les charges représentent les biens et services extérieurs consommés pour produire.

La VA représente la richesse créée par les activités par le travail. C'est un indicateur de performance technique et économique par excellence. C'est le solde du processus de production (produits – consommations intermédiaires) en prenant en compte les biens et services pour produire.

3) Seuils indicatifs :

A titre indicatif, le seuil de 50 % constitue un repère intéressant pour mesurer le niveau de durabilité. Il est également possible de raisonner par tranches (voir grille du RAD).

Efficacité économique en % VA/produit brut

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| < 35 % | 0 | RAD, INPACT PC | |
| 35 à 40 | 1 | | |
| 40 à 45 | 2 | | |
| 45 à 50 | 3 | | |
| 50 à 55 | 4 | | |
| > 55 | 5 | | |

Le barème RAD est compris entre 20 et 60 %. Les résultats INPACT PC donnent une moyenne de 44 % avec une fourchette de 30 à 50 %. Ce barème se rapproche d'INPACT.

3/. Dépendance aux aides :

1) Caractéristiques et importance :

Cet indicateur traduit la dépendance aux aides liées au système de production. L'idéal est de ne dépendre d'aucune aide. Par aide on entend la globalité des aides, primes et subventions hors crédits d'impôts. Les aides à l'emploi sont incluses.

2) Mode de calcul :

Compte 745/résultat courant et par OTEX en %.

Les aides à l'emploi qui peuvent figurer sur un autre compte (74, 79) sont à prendre en compte.

3) Seuils indicatifs :

Les aides doivent être les plus réduites possibles. Cela suppose à titre indicatif de ne pas dépasser 5 % pour les aides du premier pilier (durabilité optimale) et d'être inférieur à 45 % (ce qui traduit un degré de dépendance maximale).

Sensibilité aux aides en % aides totales/résultat courant

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| > 100 % | 0 | INPACT PC | |
| 80 à 100 | 1 | | |
| 60 à 80 | 2 | | |
| 40 à 60 | 3 | | |
| 20 à 40 | 4 | | |
| 0 à 20 | 5 | | |

Le barème RAD est différent car lié aux aides du premier pilier. La variabilité d'INPACT PC est de l'ordre de 10 à 300 % avec concentration à 10/80 %, la moyenne étant 98 %. Pour la CAP, les taux sont de 50 % à 30 % et moins. Le barème choisi ici est intermédiaire.

4/. Autonomie financière :

1) Caractéristiques et importance :

Cet indicateur donne un aperçu de la stratégie d'investissement par rapport à l'EBE. Il est à interpréter en fonction de l'existence d'autres ressources sur l'exploitation. En effet, des ressources complémentaires à l'activité de l'exploitation sont susceptibles de générer une viabilité.

2) Mode de calcul :

Annuités/EBE en %. On peut préciser ou non que l'on parle d'EBE consolidé (notion qui traduit la prise en compte de toutes les productions et activités à la date de clôture identique). L'EBE consolidé sous entend intégralité des comptes de l'exploitation pour l'ensemble des productions et des activités en respectant des dates de clôtures des comptes identiques.

Dans la pratique c'est l'EBE consolidé (référence aux annuités JA) qui sera utilisé.

L'âge de l'agriculteur sera mentionné (indiqué dans les données introductives de l'enquête).

Une autre approche consisterait à parler d'EBE plus salaires réintégrés (voir indicateur C3 d'IDEA). On indiquera l'existence d'autres ressources sur l'exploitation (montant, %...).

3) Seuils indicatifs :

Le seuil indicatif à ne pas dépasser se situe à 30/50 % avec un résultat appréciable à moins de 20 %. Le seuil pourra être évalué en fonction de l'âge de l'exploitant.

Autonomie financière en % annuités/EBE

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| > 60 % | 0 | RAD, INPACT PC | |
| 50 à 60 | 1 | | |
| 40 à 50 | 2 | | |
| 30 à 40 | 3 | | |
| 20 à 30 | 4 | | |
| < 20 | 5 | | |

Le barème est identique à celui du RAD. Les données INPACT PC sont également dans la même fourchette (20 à 60 %) avec une moyenne à 32 %.

5/. Efficacité du capital :

C'est la VA/capital d'exploitation en %. Il exprime la capacité de l'agriculteur à dégager un revenu à partir de son capital engagé. Utilisé au RAD et INPACT PC, le seuil de 35 % et au delà est considéré comme optimum.

Efficacité du capital en % VA/capital d'exploitation

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|------------------|-----------|
| < 15 % | 0 | RAD, INPACT PC | |
| 15 à 20 | 1 | | |
| 20 à 25 | 2 | | |
| 25 à 30 | 3 | | |
| 30 à 35 | 4 | | |
| > 35 | 5 | | |

Ce barème est identique à celui du RAD. Les données INPACT PC sont dans la même fourchette (10 à 35 %) avec une moyenne de 26 %.

6/. Dépendance aux intrants :

C'est un indicateur à la fois économique et environnemental. Utilisé dans le cadre de HVE, cet indicateur FNE permet de mesurer directement l'autonomie de l'exploitation par rapport aux intrants et aux énergies directes ou indirectes : semences, engrais, phytosanitaires, fuel, gaz, électricité, eau, aliments du bétail, médicaments... à l'exception des charges de main-d'œuvre. C'est également un indicateur de mesure de l'intensification (notamment sensible en grandes cultures).

Le seuil de 30 % indique une faible dépendance aux intrants. Exemples de moyennes France par OTEX en 2006 : Céréales, oléagineux, protéagineux 54 %, Bovins lait 37 %, Bovins viande 44 %, Ovins et caprins 52 %, granivores 54 %, fruits 22 %, viticulture AOC 22 %, autres vins 26 %, moyenne France 44 %.

Dépendance aux intrants (à faire sur 3 ans)

| Barème de notation | Points | Autres référence | Remarques |
|--------------------|--------|---------------------|-----------|
| > 45 % | 0 | | |
| 40 à 45 % | 1 | | |
| 35 à 40 % | 2 | | |
| 30 à 35 % | 3 | | |
| 25 à 30 % | 4 | FNE : seuil de 30 % | |
| < 25 % | 5 | | |

Cet indicateur a été intégré pour la contribution à HVE. Il a été testé au RAD et dans le réseau CIVAM en 2009.

Le barème a été élaboré en fonction des résultats. Moyenne proche de 30 % avec une variation de 12 à 66 %. Une différenciation d'origine (local, importé) serait souhaitable.

Mode de calcul :

Calcul : **Intrants/Chiffre d'Affaires hors primes en %**. Le calcul se fait sur 3 ans afin de lisser au maximum l'effet des prix (ex : 2006, 2007, 2008).

Concernant le mode de calcul, il existe un risque d'erreur ou d'interprétation dans la ligne « autres fournitures ». L'erreur peut également provenir des bilans comptables ou des mélanges intrants/petit matériel existents et sont très variables. Ce type d'erreur tendrait plutôt à surévaluer cet indicateur (comptes 6066, 6023, 6027...).

Annexe III-5 : Matrice indicateurs/objectifs de la méthode IDEA

| | | Objectifs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|---|--------------------|-----------|-----------|--------------|------------------|---------------------|---------------------------|------------|------------------------|------------------|----------------------|---------|----------------------|---------------------|----------------|------------|--------------|--------|--|--|
| | | N° des indicateurs | Coherence | Autonomie | Biodiversité | Protec. paysages | Protection des sols | Protec & gestion de l'eau | Atmosphère | Ressources non renouv. | Bien-être animal | Qualité des produits | Éthique | Développement humain | Développement local | Qualité de vie | Croquenété | Adaptabilité | Emploi | | |
| 10 composantes et 42 indicateurs | Diversité | A1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Organisation de l'espace | A5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A8 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A10 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A11 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Pratiques agricoles | A12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A13 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A14 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A15 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A16 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A17 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | A18 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Qualité des produits et des territoires | B1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Emploi et services | B6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B8 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B10 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B11 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Éthique et développement humain | B12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B13 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B14 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B15 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B16 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B17 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | B18 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Viabilité | C1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | C2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Indépendance | C3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | C4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Transmissibilité | C5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Efficience | C6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Annexe III-6 : Présentation détaillée des objectifs

Ces objectifs permettent de décliner le principe de durabilité dans un cadre conceptuel. Ces objectifs sous-tendent chaque indicateur, ils se déclinent en deux grandes parties :

- ❖ Préservation des ressources naturelles
- ❖ Valeurs sociales caractéristiques d'un certain niveau de socialisation, implicites dans l'agriculture durable

Chaque indicateur est accompagné de ses objectifs spécifiques. Un même objectif peut participer à l'amélioration de plusieurs composantes de la durabilité. Ils permettent d'éclaircir et d'approfondir les finalités de chaque indicateur

La cohérence

Ce n'est pas la cohérence visant à obtenir le rendement maximum mais plus une cohérence globale et transversale. Elle intègre aussi bien l'agriculteur en tant qu'agronome et chef d'entreprise qu'en tant qu'un acteur du milieu rural et un citoyen. La cohérence technique correspond à l'ensemble des pratiques qui misent bout à bout donnent des résultats globaux à une échelle supérieure à celle de l'exploitation (le choix des itinéraires techniques ont une influence sur le fonctionnement de l'exploitation, mais aussi sur la protection du milieu).

La cohérence citoyenne correspond à l'impact des choix de l'agriculteur sur le développement agricole et rural.

L'autonomie

Elle inclut deux paramètres :

- ❖ L'autosuffisance par rapport aux facteurs de production
- ❖ La capacité à contribuer à la durabilité du territoire dans lequel l'exploitation évolue

Elle implique une réflexion importante de la part de l'agriculteur et parfois la complexification du système de production.

"Cette autonomie doit s'analyser à l'échelle de l'exploitation et à celle du territoire :

- ❖ L'autonomie autocentrée sur l'exploitation s'appréhende comme la capacité de l'exploitation à pouvoir produire dans le futur en étant capable de s'adapter aux évolutions majeures, climatiques, politiques et économiques
- ❖ L'autonomie territoriale qui appréhende l'ancrage territorial de l'exploitation agricole et qui autorise une valorisation locale des ressources et des produits." (Godard et Hubert, 2002 ; Gafsi, 2006)

La protection et la gestion de la biodiversité

La diversité biologique sous toutes ses formes permet le maintien à long terme du potentiel alimentaire de la planète. Elle participe à l'équilibre des écosystèmes, donc des niveaux trophiques. Elle permet également au vivant de s'adapter aux évolutions permanentes du milieu. Sont pris en compte dans la méthode la biodiversité domestique (espèces, races...) et la biodiversité spontanée (espèces colonisant les espaces marginalisés tels que les haies...). Ces deux composantes sont complémentaires et indispensables. L'espace agricole ne peut être déconnecté du reste de l'espace. Cette connexion est nécessaire, elle assure le recyclage de la matière organique et la régulation démographique des ravageurs grâce à la concurrence.

La protection et la gestion des paysages

C'est un objectif clairement affiché dans l'agriculture durable. Le paysage est une ressource commune, les agriculteurs font partie des gestionnaires de cet ensemble. C'est une ressource importante à la fois pour les agriculteurs (espace de production) et pour les acteurs du monde rural en général, notamment le tourisme. Le paysage permet de donner une identité à un territoire.

La protection des sols

C'est une ressource naturelle qui n'est renouvelable qu'à très long terme. L'érosion est donc une problématique diminuant le potentiel alimentaire de la Terre à long terme. L'apport de produit polluant cause également de gros problèmes au niveau de l'équilibre de l'écosystème local.

La protection et la gestion de l'eau

C'est une ressource naturelle renouvelable à condition que sa gestion repose sur un équilibre entre prélèvements et taux de reconstitution. Le taux de prélèvement doit permettre le fonctionnement auto-épuratoire et autoreproductible de l'écosystème aquatique afin d'en éviter la mort biologique qui réduirait les cours d'eau à un réseau d'égouts.

La protection de l'atmosphère

Cet objectif se base sur la mise en suspension des particules de pesticides, d'ammoniac et les nuisances olfactives dues à l'épandage de lisier. Il prend également en compte les trop fortes consommations d'énergie responsables d'émission de gaz à effet de serre.

La gestion économe des ressources non renouvelables

Cet objectif permet de mettre en valeur une gestion rationnelle et prudente des ressources naturelles de la planète (pétrole, phosphates...). Il se recoupe avec les objectifs d'autonomie et de cohérence.

Le bien être animal

Cet objectif est transversal aux pratiques d'élevage, il est basé à la fois sur l'éthique et la considération zootechnique.

La qualité des produits

La fonction nourricière de l'agriculture ne doit pas apporter de risque pour la santé. La qualité doit également permettre de mettre en valeur la typicité des productions de terroir afin de les rendre indélocalisables. La qualité permet le dialogue entre consommateurs et producteurs.

L'éthique

C'est l'ensemble des pratiques de vie et de comportement caractérisant un certain niveau de civilisation. L'agriculture durable doit être responsable aujourd'hui pour éviter les effets néfastes dans le temps.

Le développement humain

Il contribue à l'épanouissement et à la réalisation personnelle et donc à la transmissibilité de l'agriculture.

Le développement local

Même minoritaire, l'agriculture doit participer au développement local et à l'animation rurale. L'implication sociale est donc un point important de la durabilité afin de rendre les zones rurales plus solidaires et plus responsables. Cet objectif est donc transversal à l'éthique.

La qualité de vie

Cet objectif est complexe puisqu'il fait entrer en jeu la sphère privée, sociale et économique. Le développement durable est porté par l'amélioration de la qualité de vie tant individuelle que collective.

La citoyenneté

Elle se traduit par une pertinence sociale, une implication collective et solidaire, ainsi que par le non gaspillage du travail social.

L'adaptabilité

C'est la souplesse technique du système due aux connaissances et aux compétences de l'agriculteur, mais aussi sa capacité à évoluer autant qu'il est nécessaire. Elle est garante de la durabilité, la diversité par exemple permet de faciliter l'adaptabilité.

L'emploi

Il met en valeur les systèmes produisant sur de petites surfaces et/ou avec beaucoup de main d'œuvre. La taille humaine des exploitations est garante de la durabilité de l'agriculture en général.

Annexe III-7 : Complément d'informations sur le PPE

Un projet ambitieux et beaucoup d'incertitudes

Juin 2008 :

Au lendemain du Grenelle de l'Environnement et au moment de la Présidence Française de l'Union Européenne dont l'une des priorités concerne la politique de l'énergie et l'environnement, le ministre de l'agriculture Michel Barnier lance un plan pour améliorer l'indépendance énergétique des exploitations (PPE- arrêté du 4 février 2009 et circulaires du 18 février 2009). Deux groupes de travail étaient alors prévus : économie d'énergie et production d'énergies renouvelables.

Le but était d'impulser des projets visant à diminuer la dépendance des exploitations agricoles aux sources d'énergie fossile. L'objectif est énoncé dans l'article 28 du projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement « d'accroître la maîtrise énergétique des exploitations afin d'atteindre un taux de 30% d'exploitations agricoles à faible dépendance énergétique d'ici 2013 ».

L'Etat devait accompagner financièrement la mise en place des diagnostics énergétiques. Il a demandé à ce que l'ensemble des familles professionnelles s'associent au financement d'un fonds de soutien spécifique. Les entreprises du secteur de l'énergie comme Total, EDF et GDF et celles du secteur des engrais semblent d'accord sur le principe pour financer cette opération, mais aucune garantie n'avait été donnée.

Le commissaire européen à l'agriculture Mariann Fischer Boel devait être saisi pour étudier la possibilité d'un accompagnement communautaire.

Le lancement

Février 2009 :

Le Plan BARNIER de performance énergétique des exploitations agricoles est lancé le 3 février 2009. Ce plan est doté d'un budget de 35 millions d'euros en 2009, dont 30 millions d'aides aux équipements et investissements dans le cadre du programme de "relance" de l'Etat. Il est adossé à la réalisation d'un diagnostic de performance pour 100 000 exploitations dans un délai de 5 ans.

SOLAGRO, forte de ses années de conception et de mise au point de la méthode PLANETE a participé à la mise au point du cahier des charges de ces pré-diagnostics énergétiques.

Ce plan vise donc à aider les agriculteurs à financer la réalisation d'un état des lieux des consommations énergétiques de leur exploitation et surtout la réalisation de travaux d'amélioration.

Eligibilité

Tous les exploitants regroupés ou non au sein de coopératives peuvent bénéficier des aides. Les conditions sont toutefois différentes en fonction des travaux prévus. Dans le cas d'équipements d'économie d'énergie, tous les exploitants et les coopératives sont concernés. Le seuil minimum pour qu'un investissement puisse être considéré comme éligible est fixé à 2.000 € et le montant global subventionnable maximum est de 40.000€ pour une exploitation et 150.000 € pour une coopérative d'utilisation de matériels agricoles en commun (CUMA).

En revanche, l'achat de banc d'essai de tracteurs permettant le réglage des machines et la mise en place d'unité de méthanisation sont des travaux réservés aux CUMA. Le seuil minimum d'éligibilité reste inchangé mais le montant plafond est fixé à 250.000 € pour les bancs d'essai et 500.000 € pour les unités de méthanisation.

Les agriculteurs intéressés par ce dispositif doivent se tourner vers les directions départementales de l'agriculture (DDAF et DDEA) où ils pourront trouver une liste de personnes jugées compétentes pour effectuer le diagnostic. Les DDAF et DDEA seront également chargées de la réception des dossiers, de l'instruction des demandes et des décisions d'attribution de l'aide. La sélection des dossiers se fera par un appel à candidatures départemental pour les projets liés aux équipements d'économie d'énergie et aux équipements de production d'énergies renouvelables.

Un appel national à candidatures sera lancé pour les bancs d'essai moteur et les unités de méthanisation. Les dossiers seront à déposer auprès de la direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du siège social du demandeur. Un comité de sélection national déterminera les projets prioritaires pouvant bénéficier de l'aide. Les paiements seront assurés par le Centre National d'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles (CNASEA).

Fonctionnement

Le diagnostic énergétique doit respecter le cahier des charges présenté en annexe 1 de la circulaire du 18/02/09 et être effectué par une personne inscrite sur la liste départementale tenue par la DDT ou DDTM (ex DDAF). Il doit se décliner en préconisation d'économie d'énergie et éventuellement de production d'énergies renouvelables. Il est indispensable pour l'obtention des aides aux investissements liés à ces deux objectifs.

Le diagnostic se matérialise par un rapport de diagnostic et une attestation qui indique la durée totale du diagnostic (2 jours maximum) dont le temps de présence nécessaire de l'agriculteur (1 jour minimum).

Le diagnostic se déroule en 4 phases :

- Visite sur site et relevé de données

Saisie des données sur l'un des 3 logiciels aujourd'hui disponibles : Planète, Diapason ou Agri-Energie. A l'automne 2010, un nouvel outil sera opérationnel : DIATERRE.

- Traitement et analyse

- Projet d'amélioration, à construire avec l'agriculteur

- Rapport de diagnostic et conclusion

Le rapport doit être présenté oralement, les conclusions et préconisations sont expliquées et discutées.

Le PPE est adossé au PDRH (mesure 121C).

La subvention Etat appliquée au diagnostic est de 40 % (50% pour les jeunes agriculteurs) sur le montant de la dépense liée au diagnostic, plafonnée à 1000 € HT, soit 600 € restant à la charge de l'agriculteur.

La subvention est calculée sur le montant résiduel, déduction faite des autres aides perçues publiques (collectivités territoriales) ou privées (EDF par exemple).

Le versement de la subvention est conditionné par la présentation d'une facture acquittée du diagnostic.

Dans la conjoncture actuelle et sans autre aide que celle de l'Etat, le coût du diagnostic restant à la charge des exploitants risque d'être un frein pour qui n'aurait pas de projet concret d'investissement, la réalisation du diagnostic étant alors indispensable pour obtenir une aide à l'investissement.

Un gel du projet et le budget à la baisse

Avril 2010 :

Des informations circulaient, laissant craindre un désengagement de l'Etat dans le financement des diagnostics énergétiques réalisés sur les entreprises agricoles et, par voie de conséquence, sur la faisabilité de formations accompagnant la mise en œuvre de ces diagnostics.

Le monde agricole, ses organisations professionnelles, et bien d'autres structures d'accompagnement dont SOLAGRO, s'étaient émus auprès du gouvernement du gel, du plan de performance des exploitations agricoles, un an à peine après son lancement. Les négociations entre les ministères du Budget et de l'Agriculture ont permis de préserver le budget de l'Etat dédié aux diagnostics énergétiques et aux projets d'investissement des exploitations. Ce nouveau départ s'accompagne d'une clarification des actions et investissements éligibles et des articulations avec les autres plans : Plan de modernisation des bâtiments d'élevage, plan végétal environnemental.

Bruno Le Maire a assuré, dans un communiqué, qu'il maintiendrait en 2010 le plan de performance énergétique (PPE) à destination des agriculteurs. Le PPE nouvelle formule 2010 est crédité d'une enveloppe de 29,2 millions d'euros (au lieu des 35 millions d'euros attendus).

Sources : Actu-environnement, FR Civam Rhône-Alpes, Vivea

Annexe III-8 : Exemples de grilles d'évaluation de l'état de conservation

3. Landes, maquis, garrigues, fourrés halophiles (ligneux bas 0,5 et 2 m)

| Critères | Indicateur | État de conservation | | |
|---------------------------|---|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------|
| | | Bon | Moyen | Défavorable |
| Structure | Recouvrement ligneux moyens et hauts (> 2 m, autres que les espèces typiques) [%] | < 25 | 25-50 | > 50 |
| | Proportion des ligneux bas dominés par des espèces herbacées [%] | < 10 | 10-20 | > 20 |
| | Régénération des espèces typiques | Présente sur > 10 % de la superficie | Présente sur < 10 % de la superficie | absente |
| Cortège (période propice) | Espèces exotiques [%] | < 1 | 1-10 | > 10 |
| Dégradations | [%] | < 1 | 1-10 | > 10 |

4. Groupements (non rudéraux) d'herbacées vivaces

| Critères | Indicateur | État de conservation | | |
|---------------------------|--|----------------------|-------|-------------|
| | | Bon | Moyen | Défavorable |
| Structure | Litière [%] | < 10 | 10-20 | > 20 |
| | Ligneux [%] | < 20 | 20-40 | > 40 |
| | Sol nu [%] (hors pierres) | < 10 | 10-20 | > 20 |
| Cortège (période propice) | Nombre d'espèces bulbeuses (min. 1 ha) | ≥ 2 | 1 | 0 |
| | Espèces exotiques [%] | < 1 | 1-10 | > 10 |
| | Espèces rudérales/nitrophiles [%] | < 1 | 1-10 | > 10 |
| Dégradations | [%] | < 1 | 1-10 | > 10 |

6. Haies

| Critères | Indicateur | Etat de conservation | | |
|---------------------------|--|----------------------|--------------|-------------|
| | | Bon | Moyen | Défavorable |
| Structure | Nombre de strates | 3 et plus | 2 | Moins de 2 |
| Cortège (période propice) | Nombre d'espèces ligneuses autochtones | 4 | Entre 2 et 4 | Moins de 2 |
| | Espèces exotiques [%] | < 1 | 1-10 | > 10 |
| Dégradations | [%] | < 1 | 1-10 | > 10 |

Liste non exhaustive d'espèces allochtones :

Mimosa (*Acacia dealbata*), Erable negundo (*Acer negundo*), Ailanthé (*Ailanthus altissima*), Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*), Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), Cyprès (*Cupressus sp.*), Sénéçon en arbre (*Baccharis hamillifolia*), Faux-indigo (*Amorpha fruticosa*), Chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*), Muguet des pampas (*Saplichroa origanifolia*)

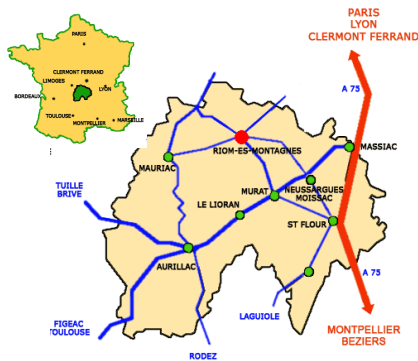
Annexe III-9 : Fiches cas-type

BV1 :
Système bovin allaitant

BL2 :
Système bovin lait

Hel :
Héliciculture

Api :
Apiculture



BV1 42 ans

1 UTH, SAU : 88 ha
50 bovins allaitant



Démarche

En 1996 BV1 s'installe à la suite de son père en exploitation individuelle laitière (47000L) et allaitant. Avant cela, il travaillait dans une coopérative laitière sans grande conviction. Il souhaitait être agriculteur pour être au contact des animaux. En 2001, il supprime son quota laitier pour se consacrer entièrement à l'élevage et la sélection de vaches Salers. La création de la coopérative Acajou des Volcans en 2004 lui permet de vendre une partie de sa production en direct. En 2010 il achète 26 ha avec un bâtiment et une maison dans le but d'être plus extensif et créer une auberge.

Résultats économiques 2009

Par UTH

EBE : 27700€
Revenu : 0,84 SMIC/an
Primes/EBE : 116%
Efficience : 19%
Annuités/EBE : 33%
Amortissements : 5783€
Capital d'exploitation : 225051€

Achats (2009)

Animaux : 1 taureau, 1 vache
Engrais minéraux : 28,5 uN/ha,
0 uP/ha, 0 uK/ha
Produits phytosanitaires : 0€/ha
Aliments : 20 T/an
Fourrages : 0 T/an
Frais vétérinaires : 48€/UGB
Fioul : 45,5L/ha

Ventes (2009)

1 vache de réforme, 1 taureau
➤ Vendu à un maquignon
8 broutards femelles, 13 broutards mâles
➤ Vendu à une coopérative conventionnelle
10 broutards engraisés
➤ à Acajou des Volcans

Bilan apparent : 32 uN/ha
Chargement : 1,12 UGB/ha

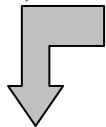
Contraintes

- 6 mois d'hiver
- Beaucoup de bêtes pour dégager un revenu, l'engraissement est donc moins poussé

Atouts

- Parcellaire groupé
- Ancré dans la zone de production Salers
- Possibilité d'entraide

Fumier, lisier



50 vaches mères (Salers)
Taux de renouvellement : 20%

Pâturage, foin



Prairie permanente
88ha

Dont 30ha d'estives

Objectifs

Stratégies

Dégager un revenu

Maitriser les charges en augmentant les surfaces pour baisser la quantité d'engrais apportée.

Augmenter son pouvoir de décision

Commercialisations des broutards à la coopérative Acajou des Volcans pour fixer ses prix

Revaloriser l'agriculture

Etre près de ses consommateurs et travailler avec une race rustique et régionale

Une démarche durable

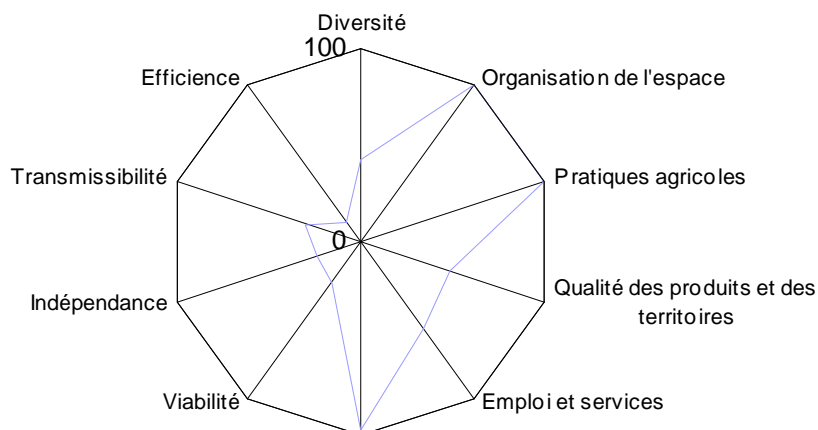
"La vente directe, c'est assurer sa pérennité"

"Lorsque je vends à la coopérative Acajou des volcans, je suis maître de ma production". BV1 a participé à la création d'une coopérative de commercialisation de la viande de Salers en marque Parc des Volcans en 2004. Elle est gérée par un groupe de producteurs et emploie deux personnes. L'abatage est fait à Neussargues (à 46 km), la découpe et mise en cassette est à la coopérative basée à Riom-ès Montagne.

Cette démarche lui permet de pratiquer des prix choisis entre les différents adhérents de la coopérative et ainsi augmenter la valeur ajoutée de sa production (+150€/génisse et +450€/mâle castré).

La viande est commercialisée directement à des particuliers et des restaurateurs de toute la France. Le rapprochement entre les producteurs et les consommateurs permet de revaloriser l'agriculture. De plus, BV1 admet que connaître ses clients donne un sens à son travail et le rend plus intéressant.

Diagnostic de durabilité IDEA



| Volets | Forces | Améliorations |
|-------------------|--|--|
| Agro-écologique | <ul style="list-style-type: none"> - bonne organisation de l'espace (beaucoup de prairies naturelles, bonne valorisation de la matière organique) - faible bilan apparent et pas de pesticides - dépendance aux énergies faible | <ul style="list-style-type: none"> - faible diversité (pas de culture et une seule race élevée) - présence de lisier non traité sur l'exploitation |
| Socio-territorial | <ul style="list-style-type: none"> - valorisation du patrimoine bâti et paysagé - participation à la création d'emploi à la coopérative, vente directe et travail collectif - peu d'importation d'aliments, soucis du bien être animal - ne se sent jamais surchargé | <ul style="list-style-type: none"> - valorisation de la qualité de sa production que sur une partie - pas de recyclage des matières non-organiques |
| Economique | <ul style="list-style-type: none"> - diversifié dans les produits de sa production - Annuité moyenne : 33% | <ul style="list-style-type: none"> - revenu < à 1 SMIC/an - sensibilité aux aides importante - facilité de transmission moyenne - importance des intrants dans les produits |

Diagnostic énergétique Planète

Quelques chiffres clés :

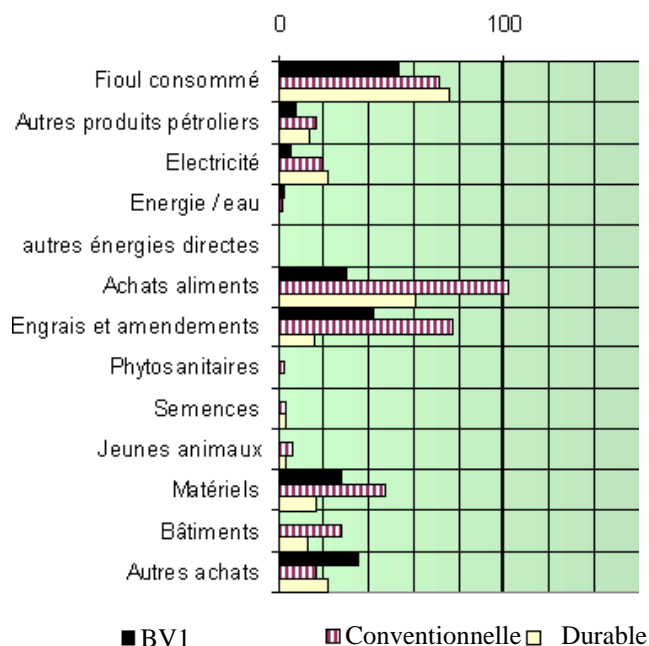
| Types d'énergies | BV1 | Conventionnelle | Durable |
|------------------|------------|-----------------|-----------|
| Directes | 68 eqF/ha | 109 eqF/ha | 111eqF/ha |
| Indirectes | 136 eqF/ha | 281 eqF/ha | 135eqF/ha |

BV1 a des dépenses énergétiques inférieures aux modes de production dit "conventionnel". Dans la plupart des postes, elles sont également moins importantes que dans l'agriculture dite "durable".

- 129 eqF/100kg de viande produit
- GES : 4,3 eqT CO2/ha/an

Perspective de l'exploitant

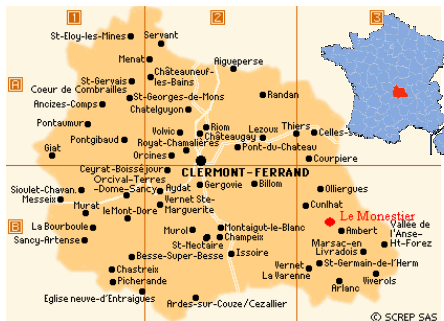
- Améliorer l'engraissement pour augmenter la qualité de la viande vendue à Acajou des Volcans



■ BV1 ■ Conventiionnelle □ Durable

Adresse de la ferme :

La Taphanel
15 400 Riom-ès-Montagne



BL2 49 ans

2 UTH, SAU : 20 ha
8 bovins laitiers-gentianes



Démarche

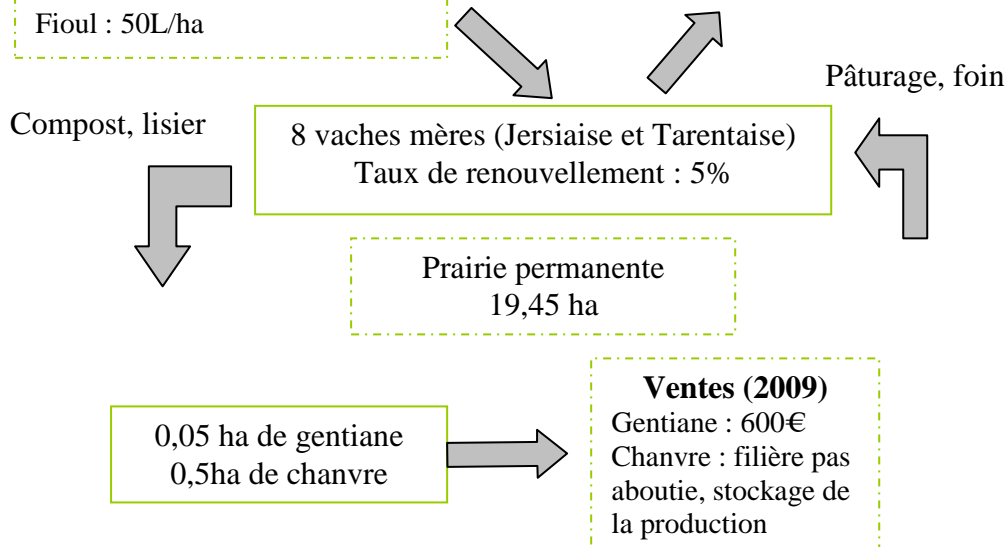
En 1997, BL2 s'installe avec sa femme et un ami, suite à une reconversion professionnelle. Ils étaient alors en ovins et caprins lait. Des problèmes d'entente sur le travail a fait séparer le GAEC au bout de deux ans. Ils se retrouvent à deux sur l'exploitation et change petit à petit de production vers la production de lait de vache avec transformation en yaourts sous le label Agriculture Biologique. En 2007 ils passent le troupeau sous le signe de qualité Nature et Progrès. Il ne se retrouvait plus dans le nouveau cahier des charges AB et souhaitait continuer à mettre en avant la qualité de sa production.

Achats (2009)

Animaux : auto-renouvellement
Engrais minéraux : 0 uN/ha,
0 uP/ha, 0 uK/ha
Produits phytosanitaires : 0€/ha
Aliments : 2,3 T/an
Fourrages : 1,5 T/an
Frais vétérinaires : 35€/UGB
Fioul : 50L/ha

Ventes (2009)

6 veaux de 8 jours :
➤ Vendu à un maquignon
26 000 L de lait transformé en yaourts :
➤ Marchés locaux, foires et magasin Bio



Résultats économiques 2009

Par UTH

EBE : 18 600€
Revenu : 1,12 SMIC/an
Primes/EBE : 11%
Efficience : 57%
Annuités/EBE : 4,5%
Amortissements : €1 905
Capital d'exploitation : 18 600€

Bilan apparent : 9 uN/ha

Chargement : 1,93 UGB/ha

Contraintes

- Lutte permanente contre la progression des résineux
- Eloigné de sa clientèle
- Difficulté à augmenter les surfaces

Atouts

- Parcellaire groupé
- 85% de la SAU mécanisable

Objectifs

Stratégies

Avoir une exploitation à taille humaine pouvant tirer un revenu

Petit troupeau et peu de surfaces, transformation et vente directe

Minimiser la dépendance aux aides

Petit troupeau ouvrant peu de droit, valorisation maximale de la production

Partager son expérience

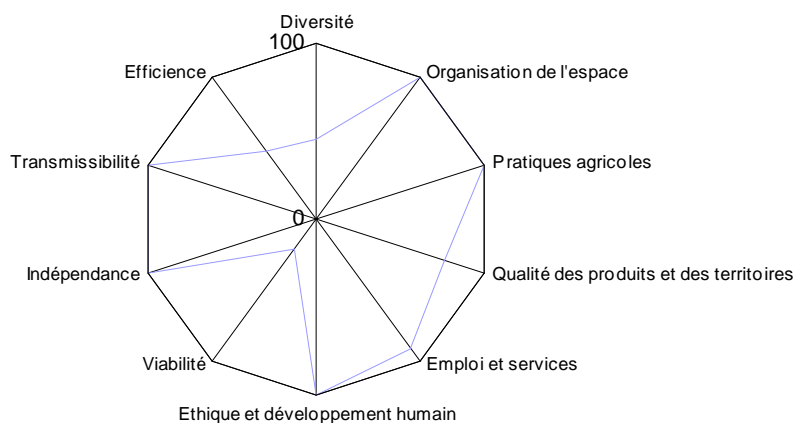
Accueil d'agriculteurs souhaitant trouver des solutions pour leur exploitation

Une démarche durable

"La durabilité est un tout indissociable"

Le système entier de BL2 est réfléchi avec l'idée de durabilité. Il a tout d'abord souhaité avoir une petite exploitation, facilement transmissible et adaptée à sa SAU. Afin de compenser la production faible, il transforme et commercialise en direct sous un signe de qualité pour donner de la valeur ajoutée. Il dégage ainsi un revenu pour lui et sa femme (1,12 SMIC/an/UTH). Son troupeau n'est pas sollicité au maximum de ses performances afin de le conserver en bonne santé et de ne pas le renouveler trop souvent (7 ans en moyenne). Sous le signe de qualité Nature et Progrès, il s'engage à ne pas utiliser de produits chimiques et à réfléchir les traitements du troupeau. Il souhaite donc participer à la conservation du patrimoine commun qu'est l'environnement.

Diagnostic de durabilité IDEA



| Volets | Forces | Améliorations |
|-------------------|---|-------------------------------------|
| Agro-écologique | - Troupeau adapté à son espace - Pratiques globalement favorables à l'environnement | - Elevage avec seulement une espèce |
| Socio-territorial | - Signe de qualité pour toute la production - 90% de la production en vente directe - Dégage un revenu avec peu d'espace à deux - Travail en réseau et implication associative | |
| Economique | - Indépendance forte - transmissibilité facile - Bonne efficacité | - Viabilité moyenne |

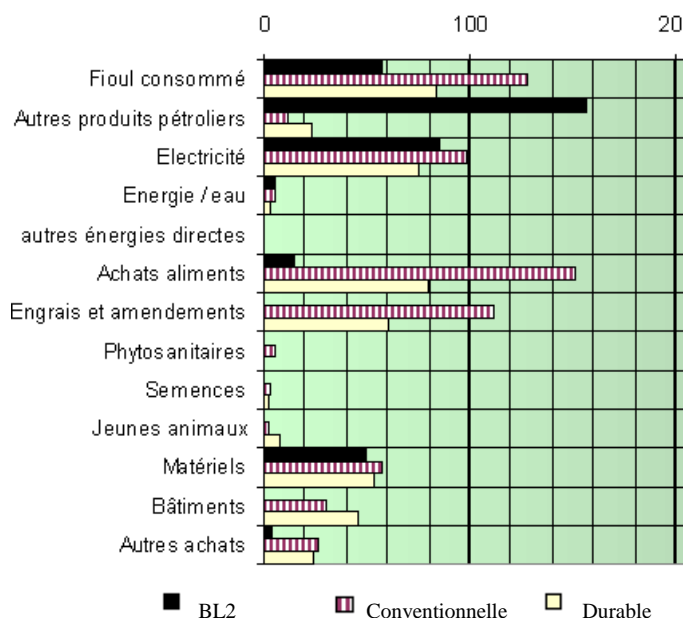
Diagnostic énergétique Planète

Quelques chiffres clés :

| Types d'énergies | BL2 | Conventionnelle | Durable |
|------------------|------------|-----------------|-----------|
| Directes | 305 eqF/ha | 243 eqF/ha | 185eqF/ha |
| Indirectes | 68 eqF/ha | 388 eqF/ha | 274eqF/ha |

La consommation d'énergie directe est due à l'utilisation d'un véhicule pour se rendre aux marchés. La consommation d'énergie indirecte est largement inférieure aux références car BL2 n'achète que très peu d'aliments. Il reste globalement en dessous de la consommation moyenne, que se soit en Conventionnelle ou en Durable.

- 25 eqF/100L de viande produit
- GES : 2,2 eqT CO₂/ha/an



Perspective de l'exploitant

- Continuer son activité et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs

Adresse de la ferme :

Liorangues
63 890 Le Monestier



Hel
49 ans

2 UTH, SAU : 0,1ha
20 000 reproducteurs



Démarche

En 1994 Hel part de Clermont-Ferrand et s'installe seul en 1999. Elle souhaite produire sans avoir à rendre de compte et sans dépendre des aides. Elle choisit donc l'héliciculture. De 2007 à 2008 elle emploie une salariée à mi-temps, qui démissionnera en juillet 2008. Elle complète également sa main d'œuvre avec des saisonniers locaux. Le GAEC de la coquille de Massiac est créé en 2008 avec 3 personnes (Nicole, son mari et son fils). En 2010 son mari démissionne pour travailler à temps plein à l'extérieur. En effet, cette année là, une grosse commande annulée ne permettait plus de vivre à 3 sur l'exploitation. C'est à cette même période que le GAEC commence la conversion en BIO afin de se rapprocher de la demande et de justifier du prix élevé par une charte de qualité.

Résultats économiques 2009

Par UTH

EBE : 35708€
Revenu : 1,45 SMIC/an
Primes/EBE : 0%
Efficience : 85%
Annuités/EBE : 17%
Amortissements : 7938€
Capital d'exploitation : 77368€

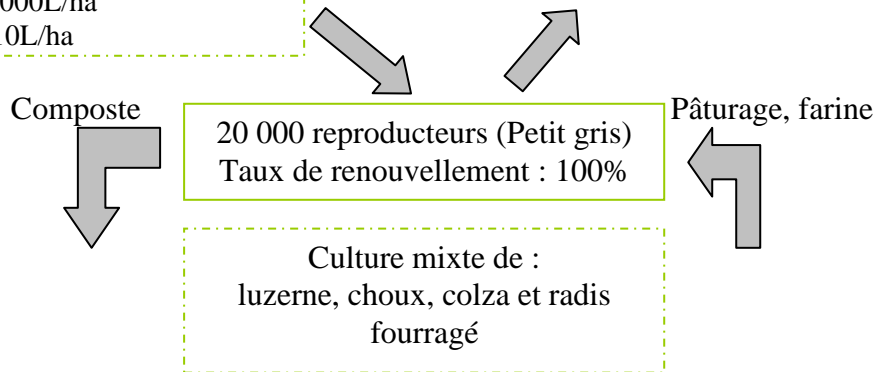
Achats (2008)

Animaux : 330 000 jeunes
Engrais minéraux : 0 uN/ha,
0 uP/ha, 0 uK/ha
Produits phytosanitaires : 0€/ha
Aliments : 5 T/an
Fourrages : 0 T/an
Frais vétérinaires : 0€/UGB
Fioul : 2 000L/ha
Eau : 1510L/ha

Ventes (2008)

Escargots vivants : 343€
➤ Eleveur amateur
Escargots cuits : 15551€
➤ Restaurants et particuliers
Escargots cuisinés : 40287€
➤ Restaurants et particuliers

Bilan apparent : 865 uN/ha



Contraintes

- Pluviométrie faible, oblige à l'irrigation
- Sol argileux crouteux limitant l'absorption pouvant impacter sur la mortalité

Atouts

- Températures pas trop élevées
- Clientèle fidèle
- Peu de concurrence

Objectifs

Dégager un revenu
Se démarquer des autres productions
Maitriser les décisions

Stratégies

Transformer et vendre en direct pour maîtriser les prix
Communiquer sur la qualité des produits, conversion à l'Agriculture Biologique
Activité hors des politiques agricoles

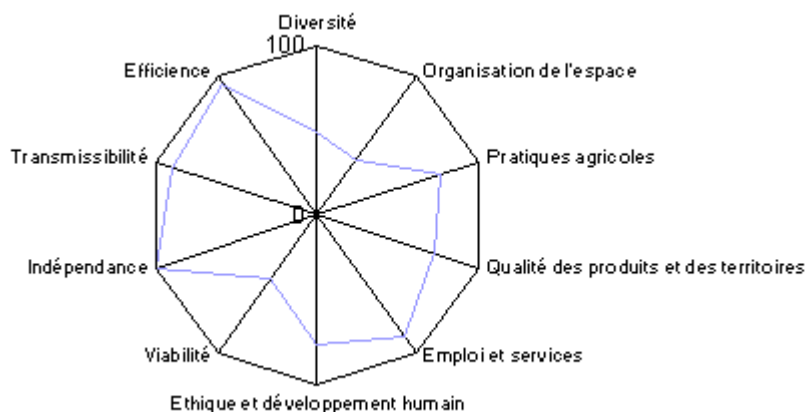
Une démarche durable

"Participer à la limitation des importations"

Hel a décidé de produire des escargots car en France, seulement 20% de ce qui est consommé était produit sur le territoire.

A 35 ans, elle décide donc de créer sa propre entreprise et démarque les grands restaurants. Aujourd'hui, elle a une clientèle fidèle et fait visiter sa ferme afin de faire connaître ses produits. La valeur ajoutée sur sa production se monte à 90 000 par an.

Diagnostic de durabilité IDEA



| Volets | Forces | Améliorations |
|-------------------|---|--|
| Agro-écologique | <ul style="list-style-type: none"> - Bonne diversité des cultures - Gestion par petite parcelle - Compostage des matières organiques - pas d'utilisation des pesticides ni de produits vétérinaires | <ul style="list-style-type: none"> - Toute la surface est en culture annuelle - L'artificialisation de la parcelle ne laisse pas de place à la biodiversité - Bilan apparent important dû à la culture de légumineuses et à l'achat de concentrés - Dépendance énergétique importante par rapport à la surface |
| Socio-territorial | <ul style="list-style-type: none"> - Recherche de qualité dans le produit - 70% de la production en filière courte - Créée de l'activité permettant des emplois et souhaite continuer à se former | <ul style="list-style-type: none"> - Se sent régulièrement surchargée |
| Economique | <ul style="list-style-type: none"> - Economiquement performante sur tous les points | <ul style="list-style-type: none"> - Viabilité économique moyenne |

Diagnostic énergétique Planète

Quelques chiffres clés :

L'élevage d'escargots de Hel n'est pas énergétiquement performant. La consommation est importante par rapport à une surface exploitée faible.

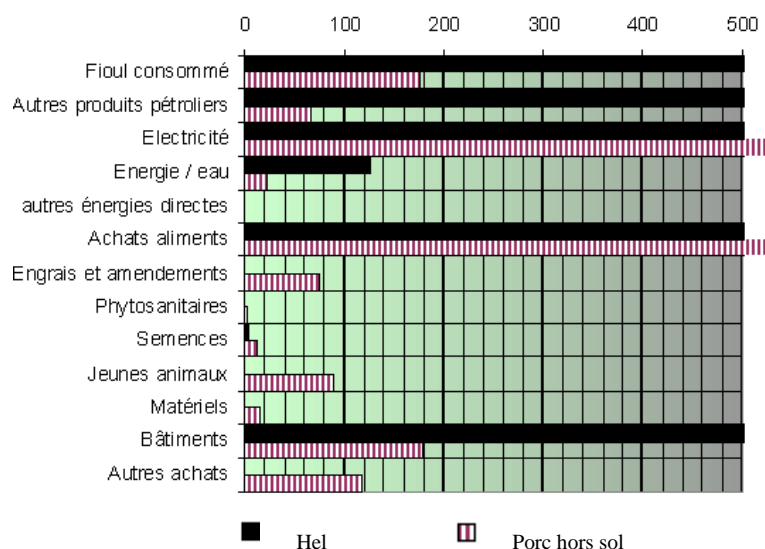
L'énergie utilisée est à la fois directe (déplacement et transformation) et indirecte (investissement sur les bâtiments).

| Types d'énergies | Hel |
|------------------|----------------|
| Directes | 142 720 eqF/ha |
| Indirectes | 20 113 eqF/ha |

- 372 eqF/100kg de viande produit
- GES : 245,9 eqT CO₂/ha/an

Perspective de l'exploitant

- Toujours améliorer la qualité de ses produits.



Adresse de la ferme :

La coquille de Massiac
Malet
15500 MASSIAC



Hapi 49 et 54 ans

2 UTH, SAU : 0,5ha
300 ruches



Démarche

Hapi a commencé son activité d'apiculteur en 1979 en travaillant en tant que salarié. Il s'installe en 1984, toute la production est vendue en gros. En 1985 un gros hiver cause des pertes importantes de ruches. Dans un même temps, le marché du miel en gros s'écroule. Le choix se porte donc sur la vente directe. Michèle, ancienne assistante maternelle arrive sur l'exploitation en 1997. Par son travail, elle permet le développement de la vente directe et transformation (4 marchés par semaine et 15 foires par an), une nouvelle production s'ajoute aux ruches : les noix, vendues en huile. Guy et Michèle se marient en 2005, elle devient alors conjointe collaboratrice. Ils voient le métier avec beaucoup d'insécurité mais ont fait le choix de travailler en lien avec la nature et l'environnement. Leur souhait principal est de fonctionner jusqu'à la retraite en sachant que la transmission de l'exploitation est possible.

Résultats économiques 2009

Par UTH

EBE : 13 215€
Revenu : 0,74 SMIC/an
Primes/EBE : 13%
Efficience : 74%
Annuités/EBE : 15%
Amortissements : 0€
Capital d'exploitation : 19 500€

Achats (2008)

Animaux : 100 reines
Engrais minéraux : 0 uN/ha,
0 uP/ha, 0 uK/ha
Produits phytosanitaires : 0€/ha
Aliments : 1,5 T/an
Frais vétérinaires : 0€/UGB
Fioul : 2 592 L/ha

Ventes (2008)

Miel : 39 257€
➤ En gros : 4 716€
➤ Demis-gros : 2 957€
➤ Direct : 31 582€
Noix : 1 567€
➤ Huile en direct : 1 279€
➤ Noix en direct : 288€

Bilan apparent : 92 u N/ha

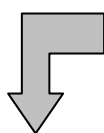
Contraintes

- Pas de surface (accord tacite avec les propriétaires)
- Production avec beaucoup de facteurs non maîtrisables (croisements, pollution, météo)

Atouts

- Choix pour la transhumance (milieux préservés)
- Vente directe : marchés et magasin sur l'exploitation
- Exploitation ouverte au public

Pollinisation



300 ruches

Taux de renouvellement : 30 à 50%

Pollen



Mi-avril : miel d'acacias
➤ ruches autour du siège d'exploitation
Fin juin : miel de sapins
➤ transhumance dans le Livradois
Fin août : miel de châtaigner
➤ transhumance à Volvic

Objectifs

Stratégies

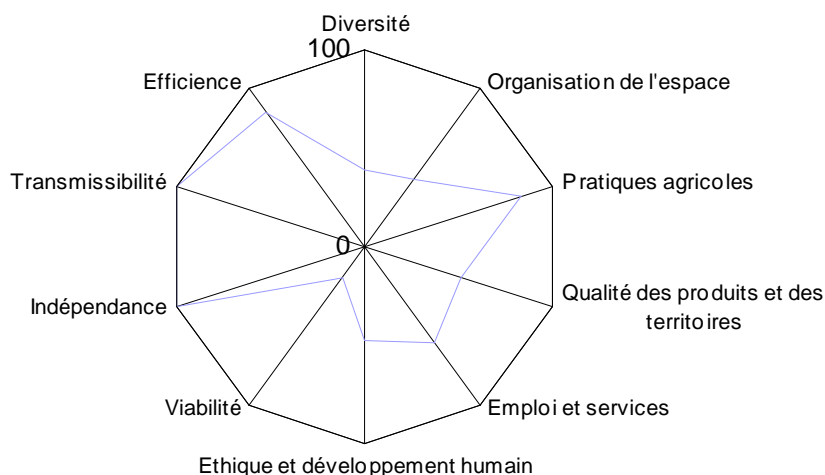
| | |
|--|--|
| Continuer son activité, sa passion | Valoriser son activité par la vulgarisation auprès du public, travail sur les races d'abeilles rustiques |
| Maîtriser son impact sur l'environnement | Réflexion sur les produits utilisés et le circuit de transhumance des ruches |
| Maîtriser les décisions | Activité hors des politiques agricoles |

Une démarche durable

"Vente en direct et ouverture au public"

Depuis 2005, le siège de l'exploitation est ouvert au public avec la possibilité de visiter l'atelier de transformation. Ces visites permettent de présenter, de faire découvrir l'apiculture à ceux qui le souhaitent. Cette production souffre en effet du manque de relève, comme beaucoup de productions agricoles. La faire découvrir pourrait motiver des passions. La vente directe permet d'être au plus près de sa clientèle et de ne pas dépendre d'organismes pour la fixation des prix. Elle permet également d'éviter les aléas du marché.

Diagnostic de durabilité IDEA



| Volets | Forces | Améliorations |
|-------------------|---|--|
| Agro-écologique | - Pas de traitements, pratiques respectueuses de l'environnement | - La diversité et l'organisation de l'espace sont difficiles à évaluer en apiculture |
| Socio-territorial | - Plus de 80% du chiffre d'affaire par la vente directe - Très impliqué au niveau social (association, travail en réseau...) | - Seulement 20% de la production en appellation miel de montagne - Trop souvent surchargé |
| Economique | - Exploitation diversifiée - Autonomie importante - Capital de production faible, donc transmissible | - Faible revenu |

Diagnostic énergétique Planète

Quelques chiffres clés :

| Types d'énergies | Api |
|------------------|-------------|
| Directes | 2066 eqF/ha |
| Indirectes | 722 eqF/ha |

Une grande partie de la dépense énergétique est due aux produits pétroliers, notamment l'essence. En effet la vente en direct sur les marchés induit l'utilisation d'un véhicule et donc d'essence.

- 200 eqF/Tonne de miel produit
- GES : 8,1 eqT CO₂/ha/an

Les données sont traduites en équivalent fioul/ha, l'apiculteur ne possédant pas ses terrains, la consommation d'énergie est rapportée à une petite surface donc peut paraître importante.

Perspective de l'exploitant

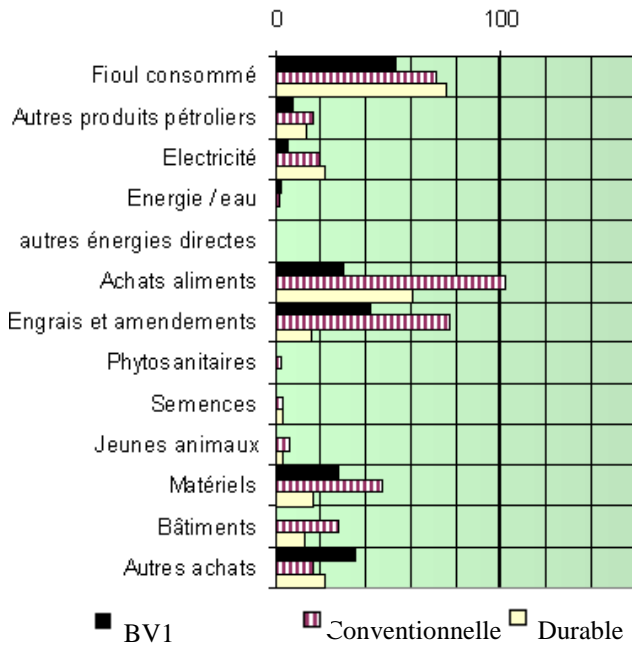
- Augmenter ses ventes directes sans augmenter le temps de travail

Adresse de la ferme :

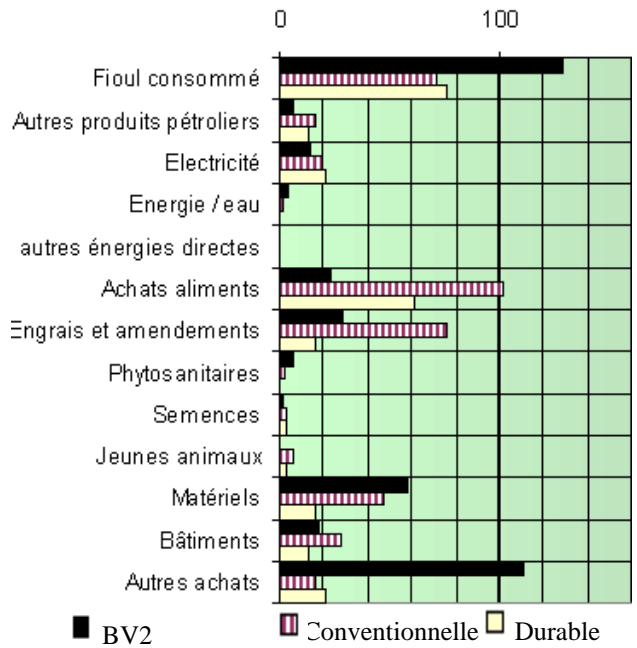
Miellerie de St Romain
Côte de Courieux
63 270 St Maurice-ès-Allier

Annexe III-10 : Résultats Planète des éleveurs allaitants

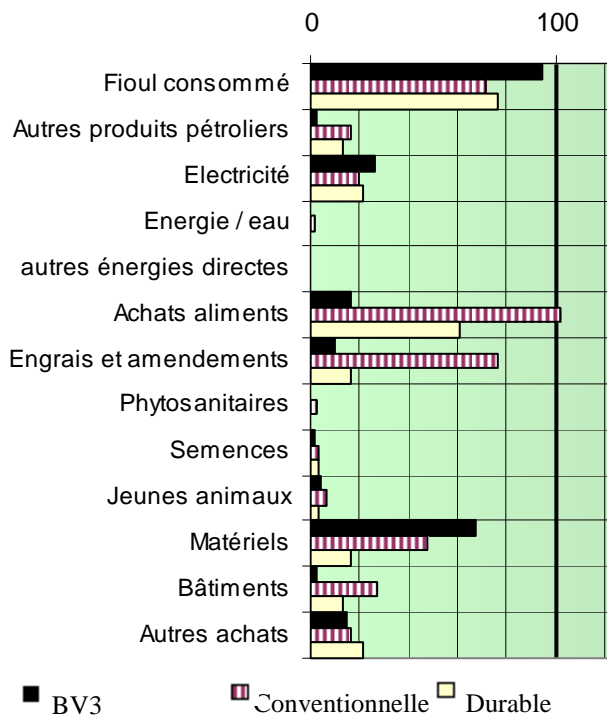
BV1 :



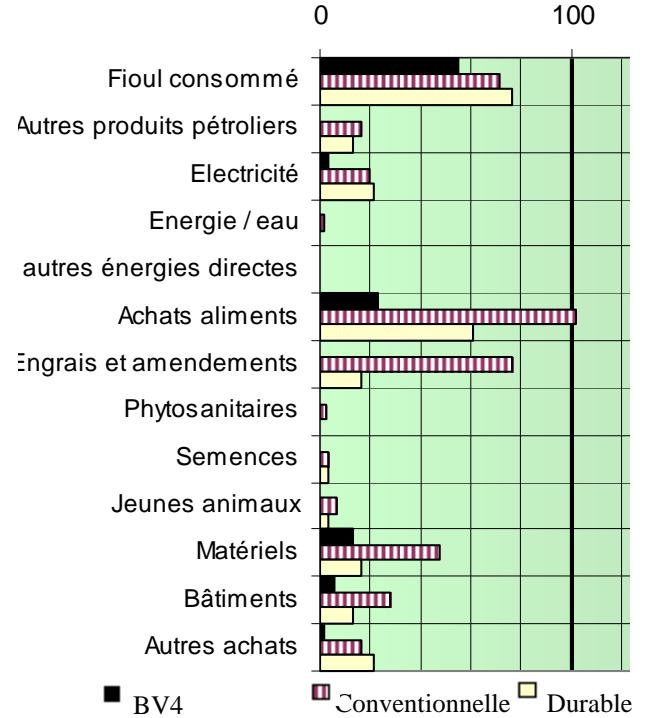
BV2 :



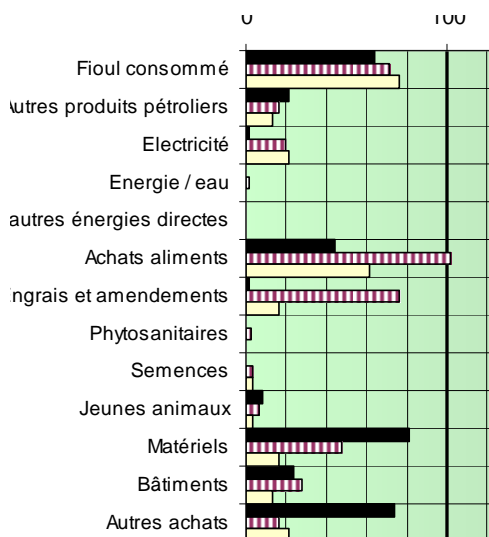
BV3 :



BV4 :



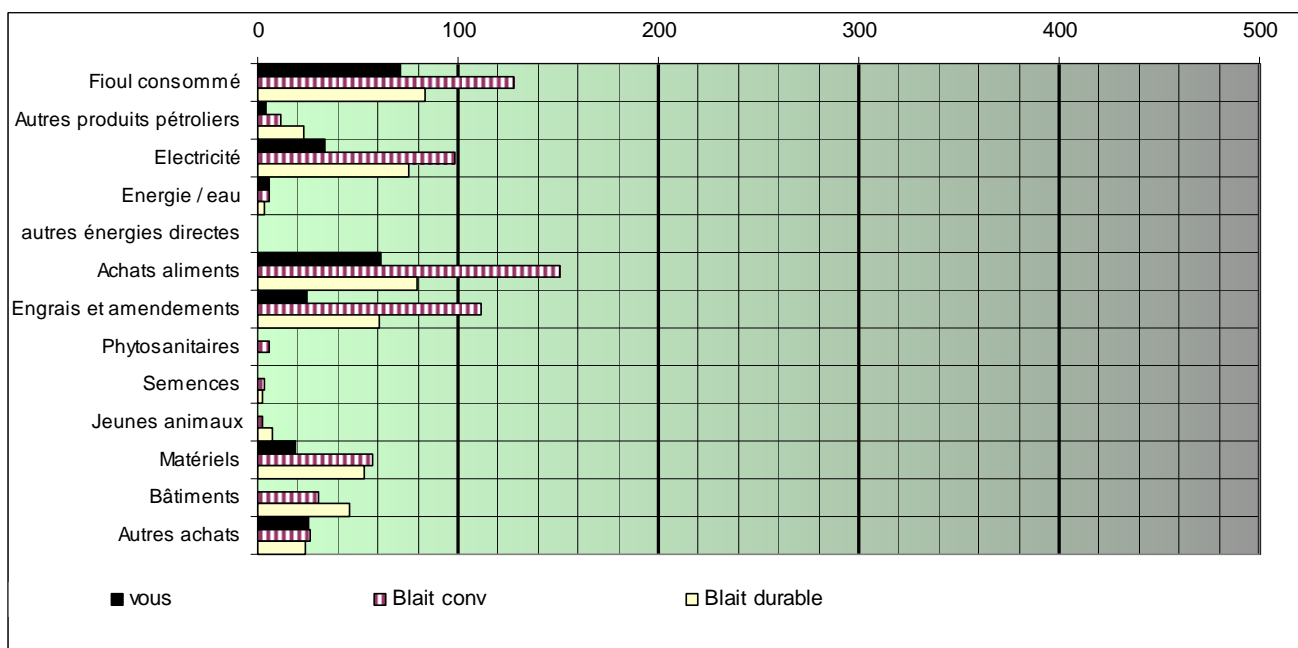
BV5 :



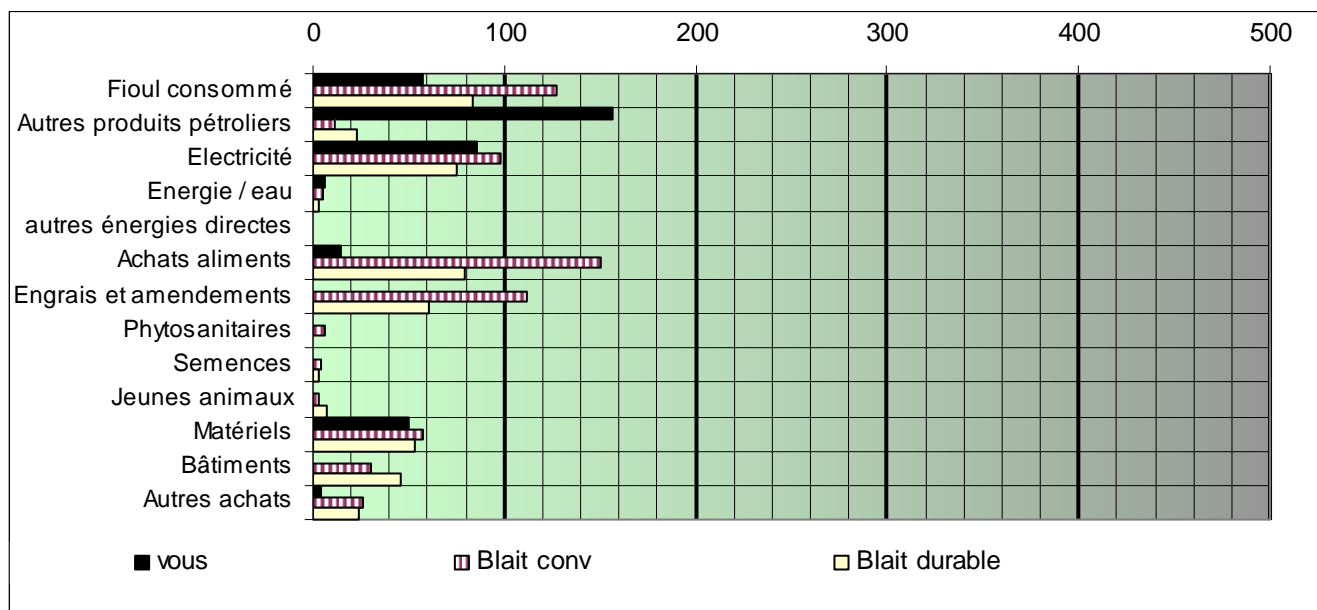
BV5

Annexe III-11 : Résultats Planète des éleveurs laitiers

BL1 :



BL2 :



| Objectifs | BV5 | BV4 | BL2 | BV2 | Hel | BV3 | BV1 | Api | Poly | BL1 |
|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Cohérence | 65% | 64% | 68% | 51% | 50% | 52% | 52% | 50% | 44% | 57% |
| Autonomie | 65% | 68% | 71% | 57% | 46% | 50% | 51% | 47% | 39% | 64% |
| Biodiversité | 66% | 63% | 61% | 70% | 44% | 61% | 60% | 45% | 62% | 74% |
| Protection des paysages | 62% | 56% | 59% | 72% | 33% | 57% | 53% | 34% | 47% | 68% |
| Protection des sols | 77% | 71% | 70% | 79% | 50% | 61% | 65% | 48% | 61% | 78% |
| Protection et gestion de l'eau | 83% | 77% | 89% | 88% | 56% | 78% | 74% | 54% | 56% | 78% |
| Atmosphère | 94% | 91% | 82% | 97% | 50% | 65% | 88% | 47% | 35% | 79% |
| Ressources non renouvelables | 67% | 63% | 63% | 63% | 42% | 59% | 48% | 43% | 27% | 55% |
| Bien être animal | 82% | 85% | 76% | 52% | 48% | 33% | 61% | 27% | 48% | 42% |
| Qualité des produits | 91% | 87% | 82% | 67% | 64% | 33% | 73% | 49% | 47% | 67% |
| Ethique | 75% | 68% | 68% | 73% | 88% | 45% | 73% | 43% | 60% | 33% |
| Développement humain | 83% | 78% | 83% | 58% | 62% | 35% | 69% | 48% | 49% | 23% |
| Développement local | 66% | 50% | 67% | 32% | 71% | 56% | 64% | 58% | 48% | 34% |
| Qualité de vie | 64% | 63% | 77% | 44% | 80% | 45% | 51% | 66% | 49% | 54% |
| Citoyenneté | 58% | 34% | 58% | 36% | 78% | 42% | 40% | 40% | 62% | 18% |
| Adaptabilité | 47% | 57% | 46% | 20% | 62% | 35% | 32% | 70% | 35% | 53% |
| Emploi | 79% | 50% | 83% | 30% | 59% | 50% | 52% | 65% | 52% | 23% |
| Moyennes | 72% | 66% | 71% | 58% | 60% | 50% | 59% | 49% | 48% | 53% |

Agriculteurs ayant avancés fortement dans la plupart des objectifs

Résumé

Les Civam œuvrent pour la vulgarisation et l'évolution de l'agriculture. Dans un contexte de remise en cause de cette dernière, leur action est primordiale. En effet, mettre en avant et défendre les valeurs d'une autre agriculture est garante de son maintien. C'est dans ce contexte que s'incère le projet Agriculture Durable de Moyenne Montagne. A l'échelle du Massif Central, ce projet a pour objectif principal de montrer l'utilité de l'activité agricole en milieu contraignant. De plus, les adaptations à ces diverses contraintes mettent en valeur des pratiques durables, qui pourraient permettre de pérenniser l'agriculture.

L'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles est complexe. Elle intègre de nombreuses composantes interconnectées entre elles. Pourtant elle permet d'analyser le fonctionnement de systèmes parfois complexes et techniques. Malgré tout, les méthodes d'évaluations de la durabilité, aussi pratiques et réfléchis qu'elles soient, ne s'adaptent pas encore à tous les systèmes de production.

Les diagnostics effectués pendant la période de stage sont une base de réflexion pour chaque agriculteur enquêté. Ils donnent la possibilité d'un regard extérieur, d'une réflexion nouvelle. Les résultats doivent pouvoir apporter des informations concrètes et précises afin de faire germer les idées qui permettront un échange productif en groupe de travail.

L'étude présentée dans ce rapport n'est que la première pierre d'une émulation de groupe à l'échelle régionale, voir même du Massif Central. Certains des agriculteurs rencontrés sont persuadés que l'évolution de l'agriculture viendra de la base. A ce titre, ils s'investissent, pour communiquer autour de l'agriculture durable, de l'échange intergénérationnel et des pratiques écologiquement et socialement saines et responsables.

Mots clés :

- ❖ Agriculture durable
- ❖ Diagnostic
- ❖ Auvergne
- ❖ CIVAM
- ❖ Réseau